

Zeitschrift:	Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber:	Société d'études en matière d'histoire économique
Band:	5 (1960)
Artikel:	Mathias Hipp (1813-1893), Jean-Jacques Kohler (1860-1930), Eugène Faillettaz (1873-1943), Jean Landry (1875-1940)
Autor:	Mestral, Aymon de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1091197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

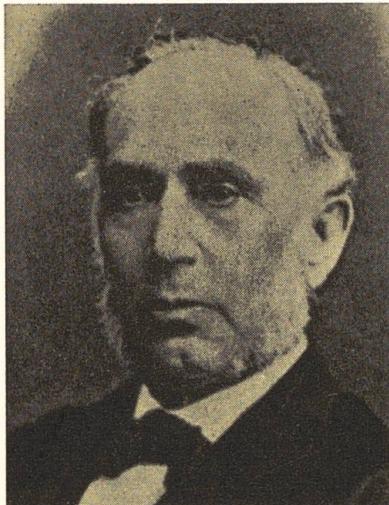
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

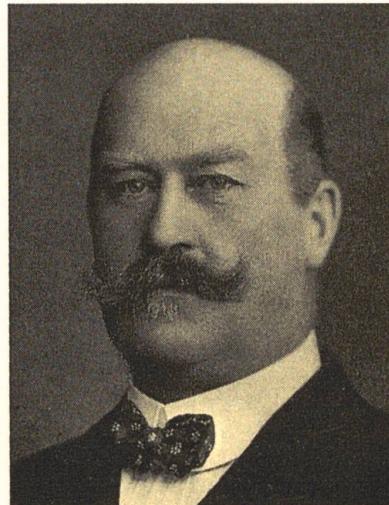
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

MATHIAS HIPP



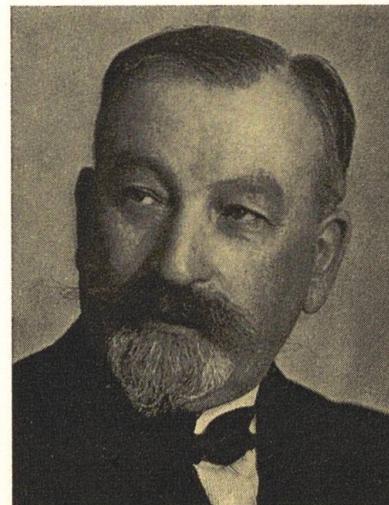
J.-J. KOHLER



E. FAILLETTAZ



JEAN LANDRY



5

EDITEUR
INSTITUT D'ETUDES ECONOMIQUES

PIONNIERS SUISSES
DE L'ECONOMIE
ET DE LA TECHNIQUE

Une série de biographies — richement illustrées — de personnalités marquantes de l'économie suisse.

Ont paru en langue française:

Cahier 1

Philippe Suchard (1797—1884)

Cahier 2

Daniel JeanRichard (1672—1741)

Cahier 3

Daniel Peter (1836—1919), Théodore Turrettini (1845—1916), Edouard Sandoz (1853—1928), Henri Cornaz (1869—1948)

Cahier 4

J.-J. Mercier (1826—1903), Gustave Naville (1848—1929), René Thury (1860 à 1938), Maurice Guigoz (1868—1919)

Ont paru en langue allemande:

Cahier 1

Philipp Suchard (1797—1884)

Cahier 2

*J. J. Sulzer-Neuffert (1782—1853)
Henri Nestlé (1814—1890)
Rudolf Stehli-Hausheer (1816—1884)
C. F. Bally (1821—1899)
Joh. Rud. Geigy-Merian (1830—1917)*

Cahier 3

Johann Jakob Leu (1689—1768)

Cahier 4

Alfred Escher (1819—1882)

Cahier 5

Daniel JeanRichard (1672—1741)

Cahier 6

Hans Caspar Escher (1775—1859), François-Louis Caillet (1796—1852), Salomon Volkart (1816—1893) et Franz Josef Bucher-Durrer (1834—1906)

Cahier 7

Georg Ph. Heberlein (1805—1888), Joh. Conrad Widmer (1818—1903), Daniel Peter (1836—1919), P. E. Huber-Werdmüller (1836—1915), Eduard Sandoz (1853—1928)

Cahier 8

Prof. Walter Wyssling (1862—1945), Dr. Albert Wander (1867—1950), Henri Cornaz (1869—1948)

Prix de vente: Chaque volume sFr. 6.—

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

5

Pionniers suisses de l'économie et de la technique

5

Aymon de Mestral

MATHIAS HIPP

1813–1893

JEAN-JACQUES KOHLER

1860–1930

EUGENE FAILLETTAZ

1873–1943

JEAN LANDRY

1875–1940

Editeurs
Institut d'études économiques
Zurich 1960

Edité par l'Institut d'études économiques:
Dr Hans Rudolf Schmid, Jenatschstrasse 6, Zurich 27
Maquette: Otto Schmitt, Zurich
Imprimerie: AG Buchdruckerei Wetzikon
Copyright 1960 by l'Institut d'études économiques
Editions AG Buchdruckerei Wetzikon

TABLE DES MATIERES

Mathias Hipp (1813–1893)

Inventeur génial dans le domaine de l'horlogerie, de l'électricité et des télégraphes	9
---	---

Jean-Jacques Kohler (1860–1950)

Dernier maître-chocolatier du nom et colonel	35
--	----

Eugène Faillettaz (1873–1943)

Promoteur des Comptoirs vaudois d'échantillons et fondateur du Comptoir suisse	57
--	----

Jean Landry (1875–1940)

Promoteur de l'EOS et créateur de la I ^{ère} Dixence	83
---	----

MATHIAS HIPP

1813–1893

En présence de la vie d'un homme, on demeure parfois confondu par l'enchaînement des circonstances, qui l'amène à suivre telle ou telle direction, plutôt qu'une autre. Dans le cas de Mathias Hipp en particulier, cet enfant de la Souabe, inventeur génial et réputé, étroitement associé au siècle dernier, au développement technique et scientifique de notre pays, dans le domaine de l'horlogerie, du télégraphe et de l'électricité, on discerne nettement la présence de ces signes quasi providentiels, qui déterminent le cours d'une destinée.

Le moulin du couvent

Au-delà du Rhin, dans le pays verdoyant et boisé du Wurtemberg, cons-tellé de petites villes et de villages aux murs en colombage, d'anciennes abbayes et de châteaux romantiques, Blaubeuren, dans la vallée de l'Aach, est connue par la source et l'étang bleu turquoise du Blautopf, qui reflètent les profondeurs d'une forêt de hêtres. Sans avoir été tout à fait épargnée par les bombardements de la dernière guerre, la cité est restée presque intacte, telle que des siècles de vie artisanale et religieuse l'ont façonnée. Elle vit et travaille à l'ombre de son église monumentale, qui abrite aujourd'hui un séminaire évangélique, ainsi qu'un retable d'autel magnifique provenant de l'école d'Ulm voisine.

Les murs gris et délabrés de l'ancien moulin du couvent s'allongent en bordure de l'esplanade ombragée de grands arbres. C'est là que Mathias Hipp est né le 25 octobre 1813, l'année de «la bataille des nations» à Leipzig, et qu'il a grandi dans les pièces basses et voûtées qui abritaient la famille du meunier. Son père, issu d'une lignée de paysans wurtembergeois, dont on

peut suivre la trace jusqu'au début de XVII^e siècle, y possédait et exploitait un moulin, une scierie mécanique et un pressoir à huile. Il y avait là de quoi éveiller l'imagination et animer les jeux du jeune Mathias et de ses compagnons.

Rochers dans la vallée

Une des curiosités de la contrée de l'Aach, c'est une série de pitons et de promontoires déchiquetés, qui se détachent contre le ciel. Ces témoins de l'époque préhistorique, où les eaux du Danube suivaient le lit de cette vallée encaissée et sinueuse, ont attiré de tout temps les varapeurs de la région. Parmi eux, Mathias Hipp commençait à se signaler par son intrépidité jusqu'au jour où, à l'âge de huit ans environ, il fit dans les rochers une chute si grave qu'il demeurera boiteux toute sa vie et restera alité pendant près de quatre ans. Coupé ainsi de ses petits compagnons de jeux et d'école, il aurait pu sombrer dans l'apathie ou la révolte. Il a puisé au contraire dans cette épreuve des forces et une inspiration nouvelles.

Grâce à des leçons particulières et des lectures personnelles, le jeune Hipp a acquis peu à peu des notions de physique, de chimie et de mécanique. C'est au point que lorsque les plans des machines du nouveau moulin à huile que son père faisait construire lui tombent sous les yeux, le petit infirme se décide à exécuter lui-même un modèle de ce pressoir. Il y parvient et réussit à l'actionner, en utilisant l'eau du ruisseau voisin. Encore fallait-il emprunter cette force à l'aide d'une chute et d'une roue hydraulique. Rien ne l'arrête; la chute est aménagée, la roue construite et installée; les pilons fonctionnent si bien qu'ils troublent parfois le sommeil des voisins. Jamais succès n'a fait aussi plaisir au vieil inventeur, qui aimait à évoquer ce souvenir de jeunesse.

L'esprit alerte et inventif de Mathias Hipp mûrit dans son état de claustration forcée. Son caractère en sort bien trempé. Ce qu'il avait perdu en contacts extérieurs, il l'a regagné par l'observation et la réflexion. Mais comme c'est parfois le cas chez certains autodidactes, il y aura chez lui certaines lacunes dans sa formation et il a souvent déploré de ne pas savoir à fond les mathématiques et le dessin, qui lui auraient été d'un grand secours. Il n'en aura que plus de mérite à percer et s'imposer dans le monde des inventeurs.

Un compagnon horloger

Au sortir de l'école, à l'âge de seize ans seulement, au lieu de treize ou quatorze comme la plupart de ses anciens condisciples, par suite de son accident, Mathias Hipp fait un apprentissage chez un horloger de Blaubeuren. Son infirmité physique l'empêchait en effet d'embrasser le métier paternel de meunier. Par ailleurs, il ne montrait aucun goût pour l'étude de la théologie que sa mère aurait désiré lui voir entreprendre. Une seule chose comptait alors à ses yeux: la mécanique! Trois ans plus tard, il entre dans la fameuse fabrique d'horlogerie de M. Stoos, à Ulm, qui était en avance sur son temps par ses méthodes de travail et de production rationnelles et scientifiques. Nul climat ne pouvait mieux convenir à l'épanouissement des facultés du jeune apprenti de Blaubeuren.

Lorsque le fils du patron s'en revient du Locle, où il avait complété sa formation horlogère et acquis une grande habileté manuelle, Mathias se décide à se rendre à son tour en Suisse romande, qui passait alors pour la Mecque de l'horlogerie. Au lieu toutefois de gagner directement le pays neuchâtelois, notre compagnon horloger prend tout d'abord le chemin de Saint-Gall, en 1834. Il y passe une année, au cours de laquelle il découvre dans une nuit d'insomnie le principe de *l'échappement à palette*, qui l'avait hanté pendant ses années d'apprentissage et marquera le point de départ de sa réputation d'inventeur. Mais il devra attendre encore huit à neuf ans avant d'être établi comme patron, pour mettre au point cette invention révolutionnaire.

Sur ces entrefaites, il met le cap en 1835 sur Saint-Aubin, le cœur ardent de la contrée industrielle et viticole de la Béroche neuchâteloise. Accueilli par M. Savoie, il complète son apprentissage chez cet industriel et s'initie à toutes les parties et aux spécialités de l'horlogerie suisse. A cette époque, quelques rares fabriques d'ébauches ne produisaient qu'un petit nombre de pièces du mouvement de la montre, presque à l'état brut, laissant à l'horloger le soin de finir et d'assembler les pièces détachées selon les règles établies pour obtenir un bon réglage. Dans ses moments de libre, notre compagnon horloger poursuit ses recherches concernant la construction d'une horloge, munie d'un pendule, dont le mouvement, une fois enclanché, serait actionné électriquement.

Le jeune patron de Reutlingen

Après quelques années à Saint-Aubin, Hipp s'en retourne à Blaubeuren, où il passe un an environ. En 1841, il se fixe à Reutlingen, une ville du Wurtemberg active et remuante, chef-lieu d'une région agricole, comme fabricant de grande et petite horlogerie. Beau garçon, bien fait de sa personne, malgré son infirmité, le fils du meunier de Blaubeuren attire les regards par la fermeté de ses traits et retient l'attention par l'impression d'énergie et d'intelligence qui se dégage de lui. A peine établi, il épouse M^elle Johanna Plieninger, fille d'un instituteur, qui paraît être assez à l'aise, à en juger par l'inventaire détaillé de l'apport des deux conjoints.

Sa femme, de cinq années plus âgée que son mari, lui donnera un fils, Carl-Théodore, un garçon bien doué, bon violoniste, décédé prématûrement durant ses études d'ingénieur à Zurich, et quatre filles. L'une d'entre elles, l'aînée, Augusta, épousera un Neuchâtelois, M. Vuithier. Par le mariage de sa petite-fille, Mathilde Vuithier, avec un notaire de Neuchâtel, M. Ed. Petitpierre, l'inventeur Mathias Hipp se trouve être l'arrière-grand-père maternel du Conseiller fédéral et Président actuel de la Confédération, M. Max Petitpierre, ancien président de la Chambre suisse de l'Horlogerie.

A peine âgé de 28 ans, voilà Hipp établi à son propre compte à Reutlingen et en mesure de s'attaquer à la mise au point des inventions auxquelles il pensait jour et nuit. Mais, et c'est là un de ses traits de caractère, ce chercheur, cet inventeur passionné se préoccupera fort peu de l'exploitation industrielle de ses découvertes. Pour lui, la recherche passait bien avant le profit. En fait, il n'était guère commerçant. En quoi, il différait du savant Edison, auquel on l'a souvent comparé.

A cette époque, les journaux politiques et les revues techniques discutaient longuement sur les questions soulevées par l'entrée en scène de l'électricité. Entraîn^é bientôt par ce courant, dont il pressent le développement, Hipp sera l'un des premiers à s'occuper de ses possibilités d'application. En 1843, il construit un petit *moteur électrique* à Reutlingen et cherche constamment les meilleures dispositions des piles et des batteries. Il invente plusieurs systèmes de télégraphe électrique, parmi lesquels il convient de citer le télégraphe écrivant, non point en Morse, mais en caractères anglais, qui fonctionnait à merveille.

La première en date de ses inventions faites à Reutlingen, dont plusieurs ont été adoptées, est toutefois celle du *pendule à palette*, dont il avait, on

s'en souvient, découvert le principe, bien des années auparavant, à Saint-Gall. De quoi s'agissait-il là? en deux mots: d'une horloge composée d'un pendule mû électriquement grâce à un organe essentiel, la palette, qui ferme un contact et, ce faisant, lance à intervalles donnés (réguliers) une impulsion de courant dans un électro-aimant situé sous le pendule, excluant ainsi l'emploi de rouages, de ressort ou de poids.

Ce principe est d'une telle simplicité qu'il est utilisé encore aujourd'hui dans sa forme originale et se trouve sur des milliers d'horloges actuellement en service. Quelles sont en revanche les inventions d'Edison qui, cent ans plus tard, pourront être qualifiées de la sorte?

Si originale et simple que fût cette découverte, grâce à laquelle Hipp construira plus tard pour l'Observatoire de Neuchâtel, le régulateur astronomique le plus constant, le plus exact et parfait que l'on ait connu, elle n'a, au moment même, guère fait parler d'elle. Lors de l'apparition de ces horloges Hipp, les spécialistes paraissent n'avoir pas saisi l'intérêt de ce mode de déclenchement, qui imprime au pendule l'impulsion nécessaire pour continuer indéfiniment ses oscillations, sans altérer son mouvement. A l'exposition organisée à Berlin, en 1843, le rapport officiel se borne à signaler d'une façon aussi parfaite que concise «une horloge, qui a son mouvement au bas du pendule».

Sans se laisser impressionner par le silence ou l'indifférence, peut-être envieuse, de ses confrères, Hipp, plus sûr de lui que jamais, poursuit allègrement la série de ses inventions. Au cours de l'année 1843, il construit un *chronoscope* basé sur le principe électro-magnétique et capable d'enregistrer automatiquement le commencement et la fin d'une observation. Cet appareil, dénommé aussi «montre de Hipp», et qui mesure les millièmes de seconde avec autant de facilité que de précision, a rendu des services inappréciables aux savants et techniciens du monde entier. En mécanique, par exemple, pour contrôler le comportement des organes d'une machine; en physique, pour établir les lois du mouvement (chute des corps, etc.); ou en physiologie, pour mesurer la vitesse des excitations nerveuses. Par ailleurs, le chronoscope a permis en astronomie notamment d'éliminer les difficultés présentées par «l'équation personnelle» dans les observations si délicates du passage des astres devant les fils des lunettes.

L'invention du *chronographe* de Hipp se rattache à celle du chronoscope. Cet appareil, qui est utilisé aujourd'hui dans tous les observatoires de quelque importance, enregistre sur le papier les instants successifs au cours

d'une observation (par exemple, le passage d'étoiles devant les fils de la lunette méridienne). Un appareil auxiliaire appliqué après l'observation sur les espaces dessinés mesure les intervalles de temps écoulés avec une précision absolue.

Le séjour de Mathias Hipp à Reutlingen coïncide avec les progrès de la télégraphie et le développement des appareils Morse en Europe. La réputation de l'inventeur s'était déjà si bien établie que les directeurs des services télégraphiques de différents pays, ainsi que plusieurs savants étrangers, vont lui rendre visite et le consulter. De son côté, Hipp va présenter son propre télégraphe à Vienne. Il est question de l'y nommer directeur de l'atelier de construction des télégraphes, en 1845. Mais sa candidature est finalement écartée, car le bruit avait couru, bien à tort, que cet inventeur, totalement étranger à la politique, faisait partie du mouvement révolutionnaire, qui couvait sous la cendre dans l'Europe de la Restauration. En réalité, Hipp avait simplement rendu un petit service personnel à un homme politique de Reutlingen. Or cette ville était alors considérée comme le centre de l'agitation démocratique dans l'Allemagne du sud. Cela suffit à rendre Mathias Hipp suspect aux yeux soupçonneux de la police autrichienne.

Changement de décors: Berne

Sur la recommandation du savant Steinheil, de Vienne, le Conseil fédéral nomme Mathias Hipp directeur de l'atelier de construction des télégraphes et directeur technique de l'administration des télégraphes, en 1852. Pour un étranger, ce choix était flatteur. Mais les conditions d'exploitation de ce service, créé la même année, étaient encore assez primitives. C'est ainsi, par exemple, que pour expédier une dépêche de Berne à Saint-Gall, il était nécessaire de la transcrire plusieurs fois, malgré la présence de nombreux translateurs, dont le maniement laissait beaucoup à désirer. A force d'inspections, de tâtonnements et d'instructions, on parvient à former un personnel convenable. Les appareils Morse, de fabrication Hipp, ont une grande réputation. Les commandes de l'étranger affluent. La Sardaigne, la Sicile, les Etats pontificaux, puis le reste de l'Italie adoptent ce système.

Pendant cette *période bernoise*, qui durera huit années environ, Hipp déploie une activité dévorante. Il était alors dans la force de l'âge. Entre

l'atelier, l'administration, les voyages et l'étude des nouveaux appareils, il ne recule devant aucun des problèmes qu'on lui soumet et il entretient des relations étroites avec tout ce qui porte un nom en Europe, aussi bien à Zurich, à Genève qu'à Paris, Rome, Vienne, Berlin ou Saint-Pétersbourg dans le domaine de la physique et de l'astronomie notamment. Cela ne l'empêche pas de faire de nombreuses communications à la Société des sciences naturelles à Berne, devant laquelle il présente au fur et à mesure ses nouveaux appareils ou les perfectionnements qu'il apporte aux anciens systèmes. Citons, à titre d'exemple, le *translateur* (1853), l'*horloge de contrôle télégraphique des chemins de fer* (1854) ou la *télégraphie simultanée en deux sens inverses* (1855). Non content de communiquer ses idées et ses expériences sur des questions d'ordre technique, il trouve des solutions originales et pratiques chaque fois que l'on fait appel à lui, en Suisse et à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1856, il se rend à Turin, à la demande de M. Bonelli, directeur des services de télégraphe d'Italie, qui avait conçu le principe d'un *métier à tisser électrique*, auquel il avait consacré une grande partie de sa fortune, mais se heurtait à certaines difficultés d'application. Mathias Hipp commence par construire trois métiers de conception différente. Lorsque s'avancent les représentants du Ministère royal et les ambassadeurs de nombreuses puissances étrangères, conviés à examiner de près ces nouveaux métiers électriques, Hipp interrompt le dessin de l'étoffe et fait apparaître l'inscription suivante sous les yeux émerveillés des assistants :

Al signor conte di Cavour
Presidente del Consiglio dei Ministri
Protettore dell'industria nazionale
La Società dell'Elettro - Tessitura - Bonelli -
Appareil Hipp - Direttore Guillot
Disegno del Cav. Capello.
D.D.D.

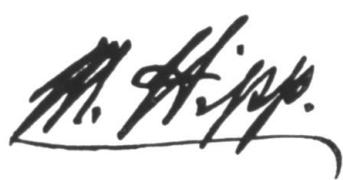
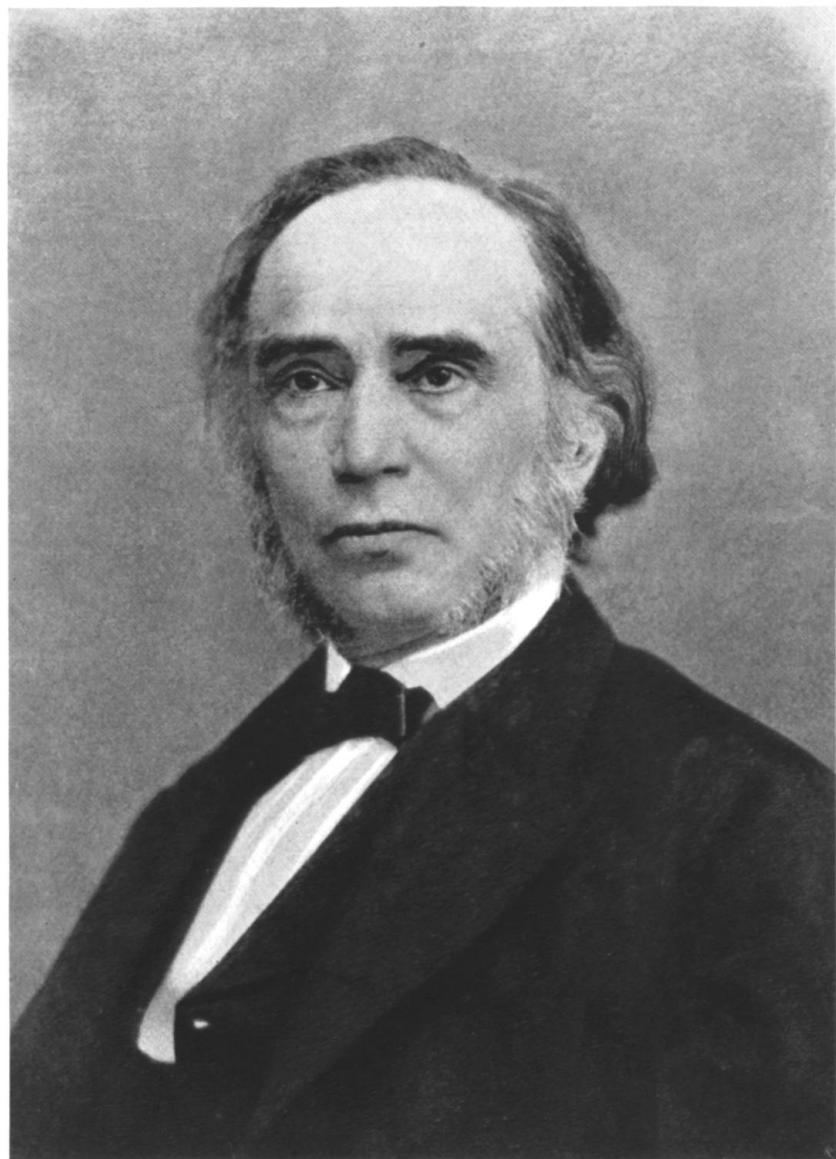
Cette bande d'étoffe de soie, rouge et argent, est précieusement conservée, comme une relique, par une des descendantes neuchâteloises de l'inventeur.

La même année, Hipp construit à Berne un *câble électrique* de 5400 m de long destiné à relier *Bauen à Fluelen* sur le lac des Quatre-Cantons. Malheureusement empêché d'assister à la pose du câble, il apprend peu après que

l'on constate des pertes de courant. Hipp accourt sur les lieux. Comme le câble était déjà alourdi par la vase où il s'était enfoncé, il s'avère impossible de le remonter sans courir le risque d'une rupture. Que faire? Le fil de cuivre du câble était isolé par une bande de gutta-percha, elle-même enveloppée de chanvre goudronné et renforcé par deux rubans métalliques en hélices. Hipp se décide à utiliser les effets galvaniques du courant électrique; il relie le câble par le fil de cuivre au pôle positif d'une forte pile et fixe l'autre pôle en terre. Après deux jours de traitement par ce courant, l'oxydation du fer était si forte que les hélices successives des rubans de fer se souduent entre elles et deviennent imperméables à l'eau et au courant. — Ce ne sont là d'ailleurs que quelques exemples pris parmi bien d'autres.

Cette série de succès remportés en Suisse et à l'étranger éveille des jalouxies et valent à Hipp de sourdes animosités. Tandis que ses supérieurs hiérarchiques reprochent à ce fonctionnaire itinérant d'être trop rarement au bureau, d'autres lui en veulent d'exposer sous son nom des appareils construits dans les ateliers de Berne. Certains membres du Parlement fédéral s'émeuvent à l'idée de voir un atelier officiel réaliser des bénéfices substantiels, au lieu des déficits usuels, grâce à l'exportation des appareils de télégraphie suisses! — Quelques années plus tard, alors que Hipp avait d'ailleurs déjà quitté l'administration fédérale, des voix s'élèveront au Parlement pour déclarer, non sans raison, qu'un service fédéral n'était pas là pour faire concurrence à l'industrie privée et ferait mieux de se consacrer à la réparation et à l'entretien de ses propres appareils. La pression devint si forte que les autorités fédérales se décideront finalement à désétatiser un service officiel, jugé trop entreprenant et prospère, et à le vendre à l'industrie privée. Deux acquéreurs se présenteront: Gustave-Adolphe Hasler, l'ancien assistant et successeur de Hipp à Berne, et un ingénieur zuricois, M. Albert Escher, ancien directeur de la Monnaie fédérale à Berne. Cette opération, sans précédent dans les annales de l'administration, se révèlera avec le temps une excellente affaire pour les acquéreurs.

Quant à Mathias Hipp, lassé de certaines pettesses bureaucratiques ou découragé peut-être par le fait que l'administration fédérale ne l'avait pas suivi dans l'adoption d'un type de récepteur Morse, il donne sa démission lorsque le Conseil fédéral prit la décision, en 1860, de séparer l'atelier de construction de la direction technique générale des télégraphes. Secouant la poussière de ses sandales sur la ville fédérale, il reprend avec joie et soulagement le chemin de Neuchâtel, au mois d'août 1860. Malgré les diffi-

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Hipp.", with a decorative flourish at the end.

Mathias Hipp
1815–1895



Le moulin du couvent de Blaubeuren (Wurtemberg). Lieu de naissance et berceau de la jeunesse de Hipp

Mathias Hippmann fils au dessus de Blaubeuren le 27. Octobre 1842
Plieninger à Offenburg le 11. Mai 1842
est pourvu d'une habitation
et j'assure ma mère au contraire.

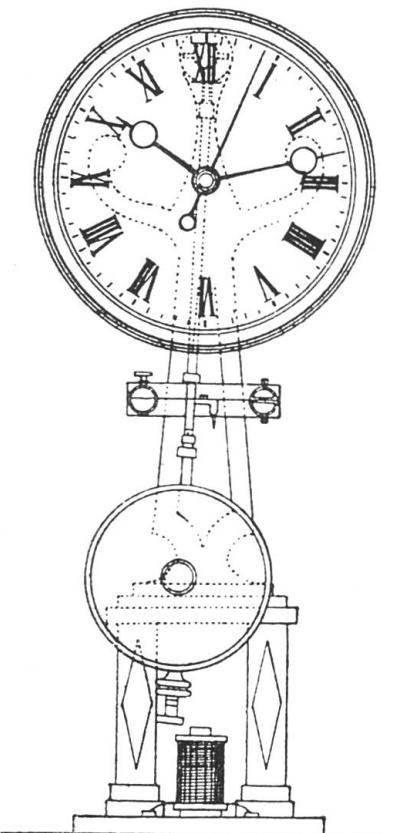
Mathias Hippmann



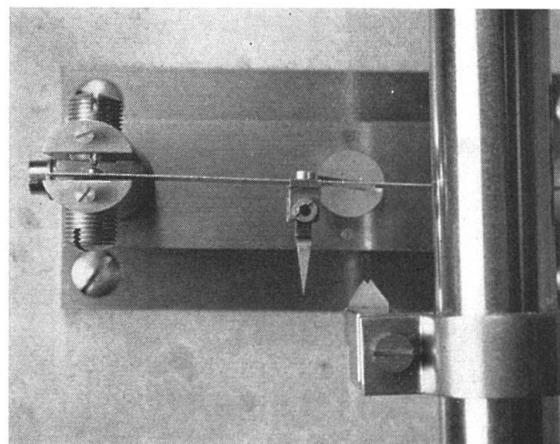
Offenburg 16. Mai
1842.

Math. Hipp.
3

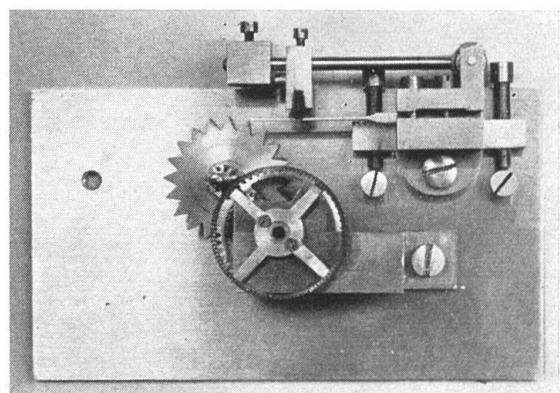
Extrait d'un plein-pouvoir établi par Mathias Hipp en faveur de son beau-père Plieninger et muni d'un sceau datant de 1842



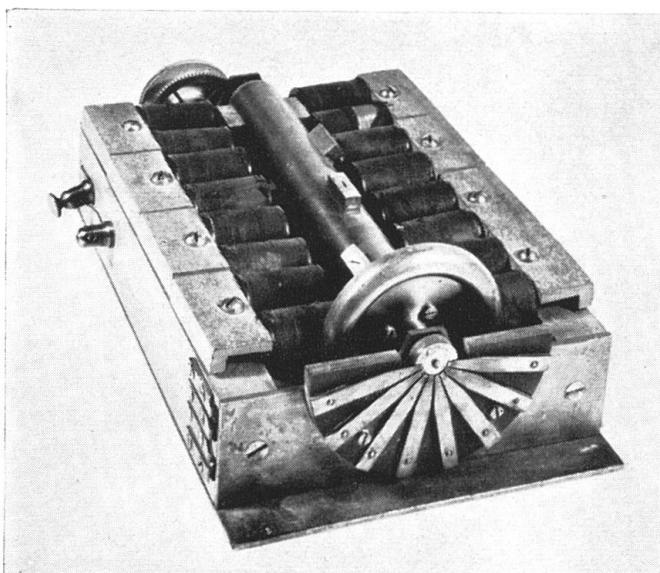
L'horloge Hipp munie d'un pendule électro-magnétique



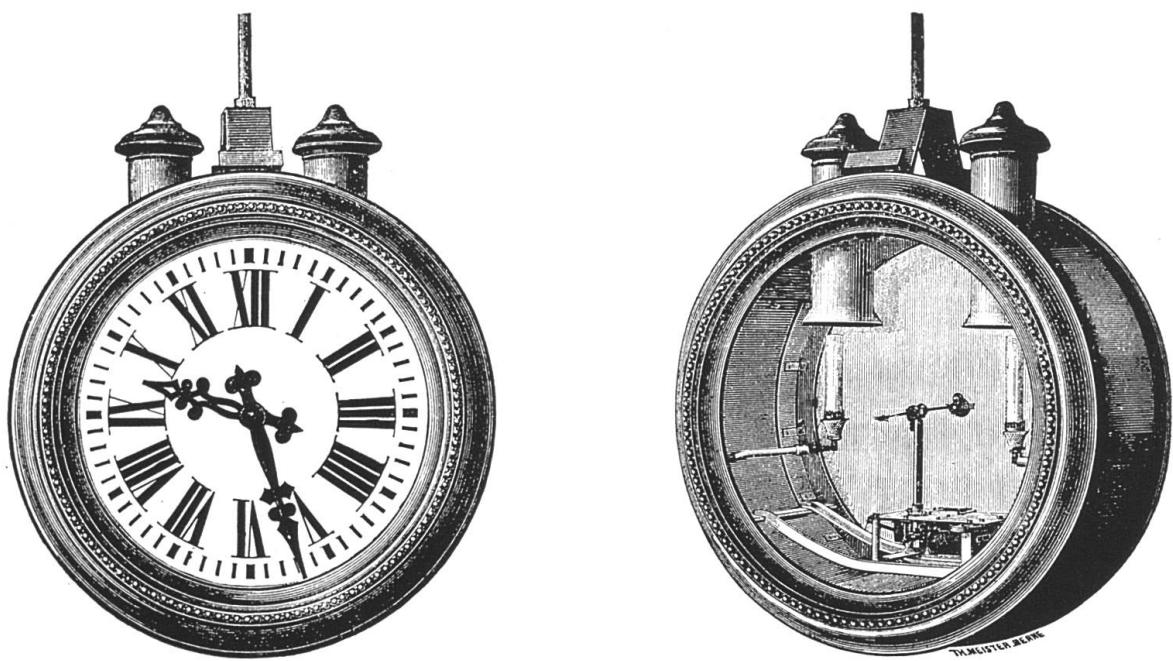
L'échappement électrique de Hipp est encore utilisé de nos jours sur les horloges-mères Favag



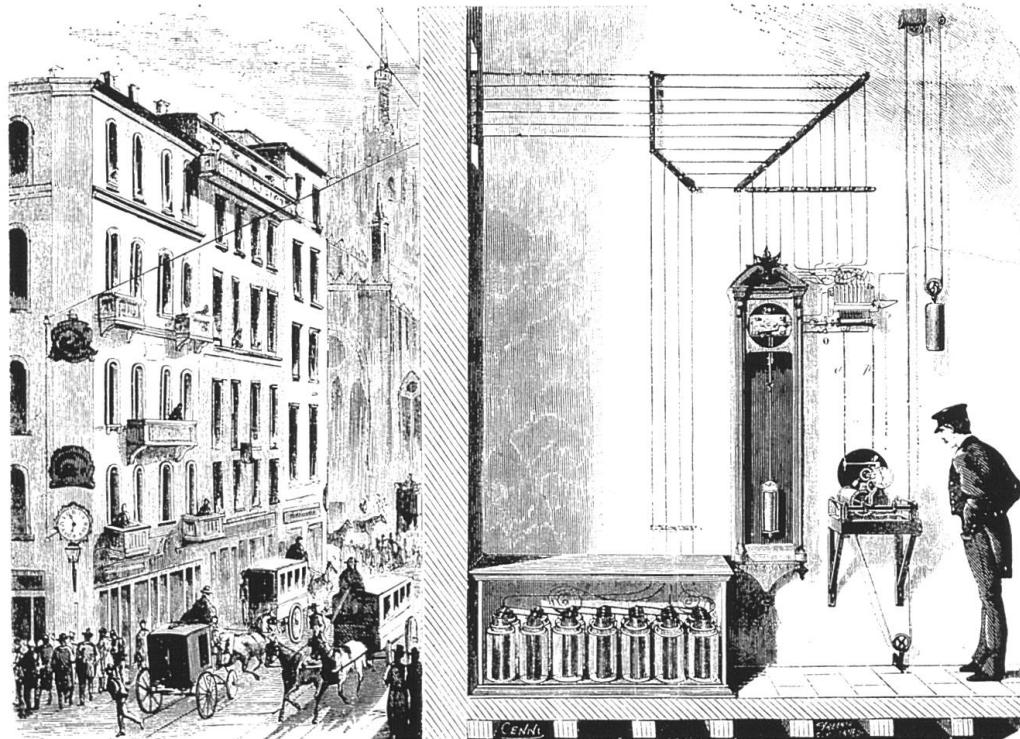
Echappement à lame vibrante
(ancienne exécution)



Moteur électrique Hipp (1868).
Probablement le premier fabriqué
en Suisse



Horloge électrique double-face avec éclairage au gaz. Les aiguilles des deux cadans sont commandées par un seul mouvement placé au bas de l'horloge et un renvoi à engrenages coniques. Ce mode d'éclairage a dû être abandonné à cause des condensations et oxydations



Réseau d'horloges publiques de la ville de Milan (1875)

Vers 1855, Hipp construit un métier à tisser mû électriquement qu'il expose à Turin, alors la capitale du royaume de Sardaigne. Le morceau d'étoffe de soie tissée contient une dédicace adressée au comte Cavour, qui fut plusieurs fois président du Conseil des Ministres, entre 1850 et 1861. L'inscription ornée de fioritures et un peu difficile à déchiffrer porte le nom de «La Società dell'Elettr. Tessitura Bonelli» et mentionne le collègue italien de Hipp, le génial Gaetano Bonelli (+ 1867), qui a été comme lui directeur des télégraphes, inventeur et chef d'entreprise. Le métier à tisser électrique n'a toutefois pas donné satisfaction et il a été finalement abandonné

IL SIGNOR CONTE DI CAOUR
PRESIDENTE DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI
PROTETTORE DELLA INDUSTRIA NAZIONALE

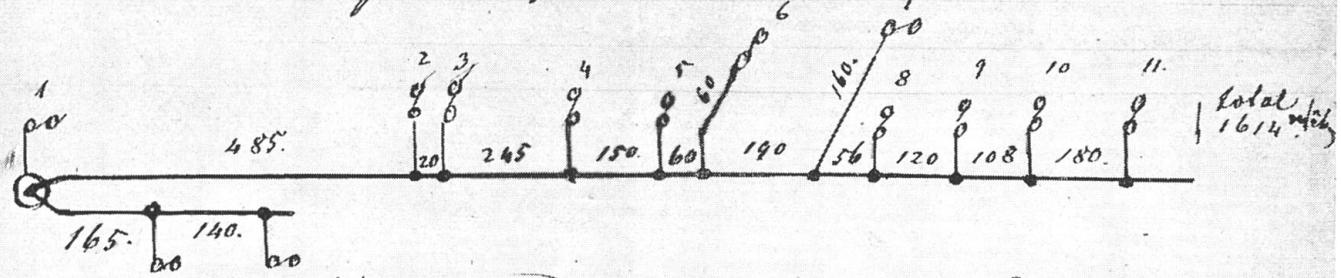
APPAREIL D'IPP. DIRETTORE CHILLOT
DISEGNO DEL CAV. CAPELLO
D.D.D.

NUOVE DI CAOUR
CONSELLI DEI MINISTRI
NAZIONALI AUTONOMI

DOTTOR GALLI
D. CAU CAPITALE

Sept. 1861.

Uhren in Genf.
Entfernung in Metres.



Widerstände zu Draht mit 5 m. Abstand (Maschine 3rd)

No. f. ^a	273 ^m	2 ^a 3 ^a	4 ^a	5 ^a 6 ^a	7 ^a 8 ^a	9 ^a	10 ^a	11 ^a
		111 138.	84.	134. 107.	31. 68.	60.	101.	

93. 1 78 1

N. 1^b 2^b

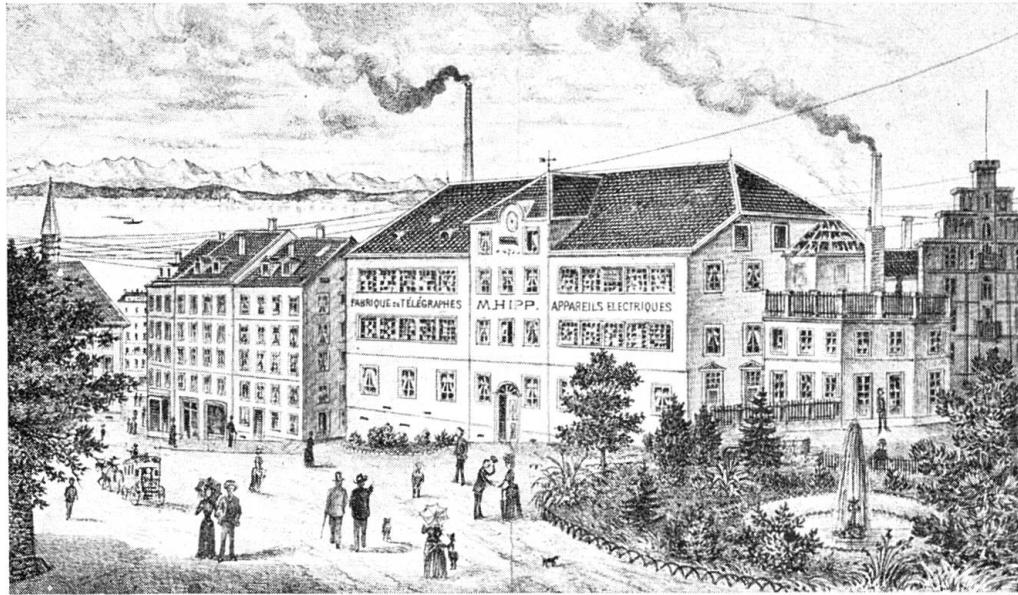
Complexe der Widerstände.

Um die Summe jeder verbindenden
Widerstände $\frac{a}{b}$ = $\frac{a \times b}{a+b}$.

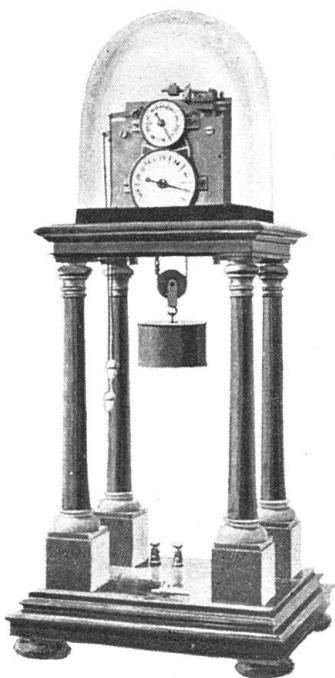
Wirkliche W.
man den
Widerstand
nur durch
mehr oder
Geb. Verbindung
= 0 berechnet!

Nr.	=	O.	Achse	Wirklich.
N. 11 ^a	=	0.		3200. metr.
10 ^a	=	101.		1550,5. 1650,5.
9 ^a	= $101/2 + 60 \times 2$	221.		1073,7. 1113,3.
8 ^a	= $221/3 + 68 \times 3$	425.		856,3. 817,2
7 ^a	= $425/4 + 31 \times 4$	x 549.	Lini 90 a la machine. blau 672,4.	
6 ^a	= $549/5 + 107 \times 5$	1084.	Lini 34. grün 709,820.	581.
5 ^a	= $1084/6 + 34 \times 6$	1288.	grün 686,7.	
4 ^a	= $1288/7 + 84 \times 7$	1876.	612,6	514.
3 ^a	= $1876/8 + 138 \times 8$	2980.	609,5	167.
2 ^a	= $2980/9 + 11 \times 9$	x 3079.	664,4	434.
1 ^a	= $3079/10 + 273 \times 10.$	x 5809.	607,4	380.
			maison de ville.	
			blau 800,8.	356.
N. 2 ^b	=	x 0 blau 273 x 1000		7600
1 ^b	=	78. (WF 7900)		3200
	x 1000 blau 273 x 1000			163893,8
				163893,8.

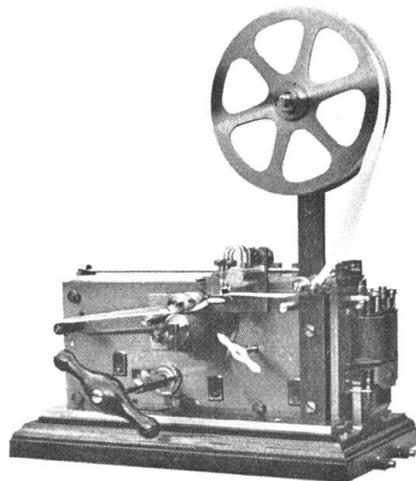
Calcul établi par Hipp lui-même au sujet du réseau des horloges publiques de la ville de Genève



La Fabrique de Télégraphes, Rue des Terreaux 9, à Neuchâtel, vers 1875, d'après une gravure de l'époque. On distingue les lignes aériennes des réseaux télégraphiques et horaires



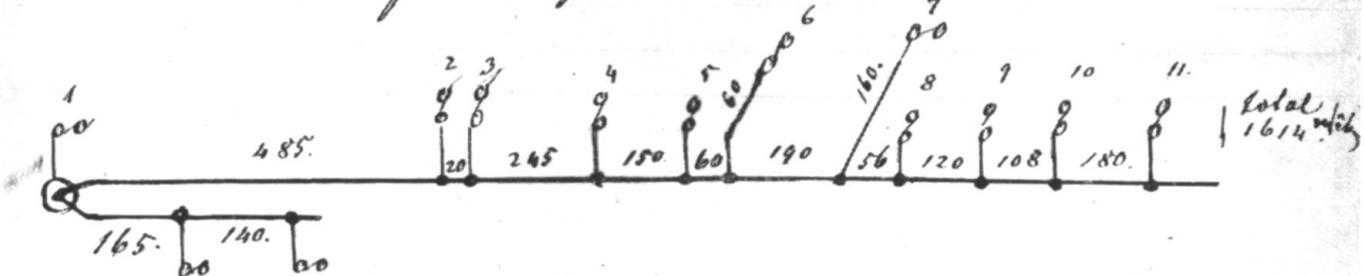
Chronoscope à poids
avec échappement à lame
vibrante



Chronographe enregistreur Favarger. Mouvement à ressort, échappement à lame vibrante, commande électro-magnétique des styles

Sept. 1861.

Uhren in Genf.
Entfernung in Metres.



No. f. ^a	Widerstände zu Draht mit 50 m. Abstand (Kreuzabz. 3 rd)
273 ^a	2 ^a 3 ^a 4 ^a 5 ^a 6 ^a 7 ^a 8 ^a 9 ^a 10 ^a 11 ^a
	111 138. 84. 94. 107. 31. 68. 60. 101.
	93. 1 78 1

N. 1^b 2^b

Complexe des Widerstände.

$$\text{Ces formules servent à calculer les} \\ \text{résistances totales : } \frac{a \times b}{a+b}$$

Wirkliche W.
nur den
Widerstand
nach dem
nach dem
nach dem
Gesamtwiderstand
= 0 berechnet!

Nr.	=	O.	Achse	Wirklichkeit
N. 11 ^a	=	0.		3200 mts.
10 ^a	=	101.		1550,5. 1650,5.
9 ^a	= $101/2 + 60 \times 2$	221.		1073,7. 1113,3.
8 ^a	= $221/3 + 68 \times 3$	425		856,3. 817,2
7 ^a	$425/4 + 31 \times 4$	544	Liniw 90 a la machine. Bluff 672,4.	
6 ^a	$544/5 + 107 \times 5$	1084	Liniw 34. pop. 709,820 m.	581.
5 ^a	$1084/6 + 34 \times 6$	1288.	685,7.	514.
4 ^a	$1288/7 + 84 \times 7$	1876.	612,6	467.
3 ^a	$1876/8 + 138 \times 8$	2980.	609,5	434.
2 ^a	$2980/9 + 11 \times 9$	$\times 3079.$ maison de ville. 607,4	664,4	380.
1 ^a	$3079/10 + 273 \times 10.$	$\times 5809.$ Rennweg. 800,8.	800,8.	356.

N. 2 ^b	=	x 0 bouy de fond 1000	7600
16.	=	78. (W 7900)	3200
	x 1000		7600
			3893,7
			7393,8

Calcul établi par Hipp lui-même au sujet du réseau des horloges publiques de la ville de Genève

cultés qu'il avait rencontrées à Berne, où il avait récolté d'ailleurs de nombreux et brillants succès, il remportait un grand sujet de satisfaction : «l'honneur d'avoir ouvert en Suisse l'ère des télécommunications», suivant la belle expression d'un publiciste neuchâtelois averti, M. Louis Loze.

La Terre promise en vue: Neuchâtel

Plus heureux que Moïse, Mathias Hipp pénètre dans le pays de la promesse, où il était attendu et appelé par l'un de ses amis, M. Adolphe Hirsch, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel. Ce savant l'avait déjà mis en rapport avec différentes personnalités du monde des affaires à Berne, Neuchâtel, Trogen et Zurich. Les pourparlers se poursuivent et aboutissent rapidement. Au mois de septembre 1860, la fondation d'une petite fabrique de télégraphes et d'appareils électriques à Neuchâtel, d'où sortira plus tard la Favag actuelle, est chose faite. Parmi les promoteurs figurent entre autres, M. Aimé Humbert, ancien conseiller d'Etat, devenu par la suite un des dirigeants de la Société «Union Horlogère» de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le professeur Ed. Dessor, qui avait enseigné pendant plusieurs années la géologie aux Etats-Unis.

En s'établissant à Neuchâtel, pour y commencer, à l'âge de 47 ans, une *nouvelle étape, la plus brillante* sans doute de son activité créatrice, Mathias Hipp a revu avec un plaisir mêlé d'un brin d'attendrissement la cité où il avait passé, 25 ans auparavant, en se rendant de Saint-Gall à Saint-Aubin, comme compagnon horloger. Le charme des maisons en pierre jaune de Hauterive, l'élégance des vieux toits bruns aux arrêtes vives, la magie des teintes du lac, la beauté du paysage entre le Trou de Bourgogne à l'ouest et la crête dentelée des Alpes bernoises au sud-est, ce spectacle réveillait en lui l'essaim des souvenirs de sa jeunesse évanouie.

Bien des changements étaient survenus, en lui, comme autour de lui, au cours de ce quart de siècle écoulé. Entre Blaubeuren, Ulm, Reutlingen et Berne, Hipp avait fait un bon bout de chemin dans le domaine des découvertes et il jouissait d'une notoriété déjà européenne. Il aurait eu tout sujet d'en être heureux et fier; mais il possédait l'humilité des vrais savants. Dans son foyer familial, cet homme à la fois bienveillant, autoritaire et

gai, respirait auprès de sa femme et de leurs enfants l'ambiance de délassement et d'affection dont il avait besoin après ses journées débordantes d'activité. La perspective de voir son fils unique, Carl-Théodore, étudiant ingénieur à l'Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich le seconder et lui succéder un jour dans sa nouvelle entreprise neuchâteloise était pour lui une source de réconfort. Il était loin de se douter que ce fils, dont il attendait tant, mourrait bientôt de la tuberculose, à l'âge de vingt ans environ, dans l'île de Madère, où il avait cherché la guérison. Ce fut là un coup terrible pour le père.

Une chose donnait à Hipp un nouvel élan: l'accueil qu'il avait reçu de la part des milieux scientifiques et horlogers neuchâtelois, où sa réputation l'avait précédé. Certes, il y avait mis du sien pour établir avec eux ce courant d'estime et de sympathie réciproque. A peine arrivé à Neuchâtel, il prend contact avec la Société des sciences naturelles, créée en 1832 et qui, sous l'impulsion de savants comme Louis Agassiz, le professeur Ed. Dessor et Adolphe Hirsch, était devenue un véritable foyer de vie intellectuelle et scientifique. Membre assidu et zélé des séances de la Société, Mathias Hipp y présentera régulièrement les appareils qui sortaient de ses ateliers. Grâce aux communications publiées par la Société des sciences naturelles, on peut suivre le développement d'une fabrication tout à fait nouvelle pour Neuchâtel. Plusieurs de ces appareils étaient des créations originales. Il est regrettable toutefois que l'étude et la fabrication de certains d'entre eux n'aient pas été reprises et poursuivies. En parcourant les communications de la Société, celles consacrées à Hipp en particulier, on se rend compte de l'activité de son usine et de la diversité surprenante des appareils qu'il a inventés ou perfectionnés. Le fait est d'autant plus remarquable qu'à cette époque l'électricité ne formait encore qu'un très modeste secteur de la physique générale et que les seules sources de courant connues étaient les piles de Bunsen et de Daniell.

Il est intéressant de rapporter à ce propos le témoignage direct et vivant de deux de ses collègues à la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, les professeurs L. Favre et R. Weber, dans leur communication commémorative du 23 janvier 1896: «Toutes ces inventions, déclarent-ils, tous ces appareils nouveaux et beaucoup d'autres qui, sans avoir été inventés par M. Hipp, ont été construits et perfectionnés par lui, furent présentés dans les séances de notre Société des sciences naturelles par lui-même. Il se faisait un plaisir de les expliquer, d'en décrire la structure et de les mettre en jeu,

sans se soucier de la peine, du dérangement, de la perte de temps et des sacrifices que lui occasionnaient ces communications et ces expériences, toujours accueillies avec le plus vif intérêt.

Ses relations avec l'Académie (berceau de la future Université) en particulier pour ce qui concernait l'astronomie, la physique et la chimie, n'étaient pas moins intimes et empreintes de la plus sincère cordialité. Il prêtait et confiait aux professeurs ses excellents appareils, tout ce qu'il avait à sa disposition. Si quelque difficulté se présentait dans les expériences, si quelque instrument éprouvait une avarie, il n'épargnait pas ses services personnels, les conseils de sa longue expérience et le travail de ses mains, dont l'habileté faisait l'admiration des praticiens les plus expérimentés.»

Si sensible qu'il ait été à la compréhension et à l'appui qu'il avait rencontrés à Neuchâtel, une ombre planera néanmoins sur son activité future: la résistance inattendue de certains de ses collègues du conseil d'administration, qui s'opposaient systématiquement à ses projets d'agrandissement de la fabrique de télégraphes et d'appareils électriques. Ces Messieurs, sans doute bien intentionnés, ne voulaient à aucun prix voir Neuchâtel prendre, comme La Chaux-de-Fonds, par exemple, un visage industriel, et ils entendaient lui conserver le caractère d'une ville d'étude et de pensionnats. C'est là, il faut l'avouer, un point sur lequel on peut différer d'avis et qui ne paraît pas encore définitivement tranché. Nouveau venu dans la cité, et par là moins sensible que d'autres à certaines traditions ou considérations, Mathias Hipp, entraîné par sa passion d'inventeur et de constructeur, entrait sur ce point dans des colères terribles, dont les siens percevaient parfois l'écho, après certaines discussions orageuses.

Mais à chaque jour suffit sa peine. Partagé entre la joie et les soucis que lui causaient la mise en train et le développement de sa fabrique, provisoirement installée dans l'immeuble Jacot-Guillarmod, à la rue des Cassardes, au-dessus de la gare, Hipp se préoccupe tout d'abord de trouver des locaux plus spacieux pour pouvoir faire face à l'afflux des commandes. En 1862, il transfère l'usine aux Terreaux 9, dans l'ancien grenier de la ville, qui avait été aménagé plus tard en halle de gymnastique. Sur la façade grise, bien connue des Neuchâtelois, on lisait: «Fabrique de télégraphe M. HIPP Appareils électriques.» C'est en 1923 seulement que l'usine émigre dans l'aile ouest du pénitencier désaffecté de Bellevaux, au Mail, en attendant de s'établir définitivement, en 1931, à Monruz, au siège de la Favag actuelle.

Etudes et créations horlogères

Une fois installé à Neuchâtel, Mathias Hipp est libre d'orienter ses recherches et d'organiser son programme de travail comme il l'entend, dans la mesure du moins où les commandes lui en laissent le temps et la liberté. Dans quelle direction va-t-il s'engager? Bien qu'il suive en fait plusieurs pistes à la fois, car tout l'intéresse et le tente, il est possible de grouper, pour plus de clarté, ses différentes activités sous deux rubriques distinctes et de les présenter dans leur ordre chronologique, tel qu'il ressort des communications et des bulletins périodiques de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, à savoir: les études et créations horlogères tout d'abord, puis, les recherches et inventions effectuées dans d'autres domaines.

Pour l'ancien horloger-mécanicien, devenu entre-temps horloger-électricien, il était d'ailleurs assez naturel de consacrer ses premiers efforts à l'horlogerie, dans le pays des horlogers par excellence. Une autre raison l'y poussait: l'étroite amitié, scientifique et personnelle, qui l'unissait à un grand astronome, M. Adolphe Hirsch, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel. La collaboration entre ces deux hommes éminents se révélera étonnamment féconde et heureuse.

Après avoir repris et développé ces études horlogères, Hipp commence par faire breveter une *pendule électrique* d'une conception nouvelle et il crée le *prototype de l'horloge secondaire à minute*. En 1861, le Conseil administratif de Genève lui confie l'installation d'un réseau d'horloges électriques publiques. C'était là une commande importante pour la jeune fabrique neuchâteloise. La réalisation en sera assez longue et laborieuse, par suite du caractère rudimentaire des dessins et primitif de l'outillage dont Hipp disposait alors. Si les horloges sont aménagées en 1863 et font l'admiration des badauds, elles seront encore sujettes à maints dérangements. Mais en 1880, le réseau de Genève ne comptait pas moins de 67 horloges publiques. La mise au point de ce réseau ouvrira à Hipp les portes d'un grand nombre de villes, suisses et étrangères.

Au courant de l'année 1863 également, il inaugure, de concert avec M. Hirsch, la *diffusion télégraphique de l'heure* au départ de l'Observatoire de Neuchâtel, pour communiquer chaque jour l'heure astronomique aux principaux centres de fabrication horlogère en Suisse romande. L'année suivante, la ville de Neuchâtel est dotée à son tour d'un réseau d'horloges électriques établi par les soins de Hipp.

L'horloge-mère, d'une très belle construction, est installée tout d'abord dans la fabrique des Terreaux; puis, elle est transférée, en 1867, à l'Hôtel de Ville. Mise au point tous les jours, au centième de seconde près, sur un signal de l'Observatoire, elle assure la marche précise de toutes les horloges électriques dans les rues, sur les places et à l'intérieur des principaux édifices.

Le système adopté est d'ailleurs le même que celui des *horloges électriques*, dont Hipp a doté de nombreuses villes, suisses et étrangères, comme Bâle, Berne, Biel, La Chaux-de-Fonds, Genève, Le Locle, Winterthour, Zurich, ainsi que Berlin, Bochum, Chemnitz, Cologne, Gênes, Heilbronn, Magdebourg, Milan, Nice, Stuttgart, etc. Grâce aux nombreuses et longues expériences faites avec l'installation de ces *réseaux*, Mathias a trouvé, avec ses cadans électriques, une solution parfaite pour la diffusion de l'heure, en bénéficiant de la précision astronomique que seul un observatoire est en mesure de garantir.

Au milieu de la diversité et de la multiplicité de ses travaux menés de front, Hipp ne perd pas de vue la *pendule astronomique*, dont il étudiait la marche et améliorait sans cesse la construction avec le concours de son ami Hirsch, pour arriver à éliminer les plus petits défauts. Les efforts combinés de l'horloger-électricien et de l'astronome aboutissent, en 1877, à la construction de l'une des pendules les plus précises qui soit au monde.

Autres recherches et inventions

Il serait vain de se demander dans quel domaine, horloger ou autre, Hipp a été le plus grand. En tout et partout, il est et reste lui-même. S'il est vrai que «le génie est une longue patience», ce mot semble fait pour notre inventeur. C'est en effet à force de réflexions et d'observations, d'essais et de perfectionnements qu'il finit par arriver au but entrevu et poursuivi sans relâche. Il ne ménage ni son temps, ni sa peine, ni son argent non plus. Aussi ne laissera-t-il guère de fortune après lui; et il n'est pas surprenant que d'autres, plus commerçants que lui, soient parvenus, lorsqu'il aura quitté la fabrique et pris sa retraite pour des raisons de santé, à tirer un parti plus rémunérateur et régulier que lui des inventions, auxquelles son nom est attaché.

Il y avait chez Hipp, comme chez les grands inventeurs, «ce grain de

génie, dont on ne fera jamais le tour». On retrouve en lui la présence d'un élément, en quelque sorte unique, irremplaçable, qui agit, comme le radium, d'une façon mystérieuse et continue. Qu'ils le veuillent ou non, les inventeurs, comme les artistes et les poètes, avec lesquels ils présentent certaines analogies, ne peuvent faire autrement que d'obéir à la force intérieure qui les pousse à chercher et créer. Par là, ils font accomplir de nouveaux progrès, matériels ou autres, à la civilisation, qui, sans eux, s'enliserait dans la routine.

Un coup d'œil jeté sur la série des recherches et inventions de Hipp, à côté de ses découvertes et réalisations horlogères, suffit à vous en convaincre. En 1861, il commence par déterminer à l'aide du chronoscope et du chronographe, en collaboration avec M. Hirsch, la *vitesse de transmission des excitations nerveuses*. L'année suivante, il cherche à transmettre la voix humaine à l'aide de lames vibrantes. Mais il rencontre des difficultés qu'il juge momentanément insurmontables, sans aller jusqu'à prétendre le problème insoluble.

Vers 1865, il étudie les signaux pour chemins de fer et la *mise en position automatique des disques*. Il remplace les dispositions purement mécaniques par un déclenchement électrique, avec une mise en position mécanique. A la même époque, son ami Bonelli, de Turin, avec lequel il avait déjà travaillé, on s'en souvient, à la construction d'un métier à tisser électrique, fait appel à lui pour la mise au point d'un *télégraphe imprimeur*. Suivant son habitude, Hipp commence par construire un nouveau modèle. Alors que l'appareil de Bonelli exigeait une ligne de cinq fils, celui de Hipp n'en demandait qu'un et transmettait davantage de mots que l'appareil Morse. La dépêche était d'ailleurs écrite sur un papier fabriqué ad hoc. Mathias Hipp construit en outre un *télégraphe autographe* (chimique) destiné au Japon.

En 1877, il présente en séance publique de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel un *piano électrique* construit pour l'Exposition Universelle de Paris, où il fut envoyé et très remarqué. Cet instrument jouait un certain nombre de morceaux avec une précision qui ne laissait rien à désirer. A vrai dire, il était plus remarquable par sa conception et son exécution que par sa valeur artistique et musicale. Mais il s'agissait là d'un des premiers instruments de musique électro-automatiques qui ait été construit.

Quelques années plus tard, Hipp construit un petit *moteur électromagnétique* avec armature en fer. C'est là sans doute le premier de ce genre qui ait été fabriqué en Suisse et vraisemblablement dans le monde entier.

Au cours de cette période particulièrement riche en essais et réalisations, Hipp commence par présenter le téléphone de Bell et fait breveter un *microphone à contact de platine*. Il tente une des premières expériences de *télédiffusion musicale* à Neuchâtel, entre la fabrique des Terreaux et le théâtre de la ville. Pionnier de la lampe à arc et de l'*éclairage électrique*, dont il équipera ses ateliers, il poursuit infatigablement le rythme de ses inventions.

Peu après avoir envoyé à la station météorologique de Vienne, en 1869, un *anémomètre enregistreur électro-magnétique*, dont l'anémomètre proprement dit était séparé de l'appareil enregistreur, qui était installé dans une salle, à l'abri de toutes les intempéries, il entreprend, en 1870, un essai de construction d'un *gyroscope électrique*. Quatre ans plus tard, Hipp envoie en Autriche un releveur perfectionné pour chronographe, permettant de relever très rapidement les intervalles de temps à 0,001 de seconde près.

Durant les années suivantes, Hipp construit *differents appareils*, tels qu'un limnimètre pour le lac de Neuchâtel, installé dans la colonne météorologique de la Place Pury; un enregistreur automatique du niveau d'eau pour les réservoirs des villes; un avertisseur incendie pour Bâle et Munich; un appareil de contrôle de la vitesse des trains, qui se répandra très rapidement, ainsi qu'un sismomètre, en forme de pendule, indiquant la direction, l'intensité, le genre et le moment exact du commencement du tremblement de terre.

Au vu de cette seule énumération, on reconnaît en Hipp l'inventeur à l'état pur et la diversité faite homme. Ce qui paraît caractériser ses appareils, c'est une exécution très soignée, une production industrielle plutôt faible et des frais de fabrication relativement élevés par rapport au prix de vente. Mais il a ouvert une tranchée, plus exactement des tranchées, dans les domaines les plus divers. A ses successeurs reviendra le soin de les colmater, de les élargir et de les prolonger. Ce sera là l'œuvre et le mérite de Favag.

Le temps de la retraite

Depuis la chute du petit grimpeur de Blaubeuren et ses longues années d'alitement, Mathias Hipp a joui d'une excellente santé, abstraction faite de son infirmité qu'il a vaillamment supportée. Ayant traversé sans accroc la période critique de la cinquantaine, qui met souvent un terme prématué

à la carrière des managers, il a travaillé d'arrache-pied à Neuchâtel pendant près de 21 ans, grâce à la sobriété et à la régularité de son existence. En Madame Hipp, il a eu le privilège de trouver une compagne compréhensive, courageuse et dévouée, qui a été pour lui un grand appui. Cet homme robuste, au regard pénétrant et profond, sous un front magnifique, était encore en plein élan lorsqu'une crise cardiaque le terrasse, en 1883, à l'âge de 70 ans. L'alerte fut sérieuse. C'était là un de ces avertissements de la nature, souvent plus sage que les hommes, qui présument de leurs forces. Hipp réussit à s'en tirer et à s'en remettre, au point qu'il put reprendre pendant cinq ans la direction des ateliers de la fabrique de télégraphe, où il se faisait conduire en voiture. Mais ce n'est là qu'un répit, un dernier délai, dont il était conscient.

Sur le conseil de son médecin, Hipp se démit de ses fonctions, le 15 février 1889, et les confia à ses successeurs, deux ingénieurs expérimentés: un Neuchâtelois, M. Albert Favarger, qui fera autorité en matière d'horlogerie électrique, ainsi qu'un Schaffhousois, M. de Peyer. Sous leur impulsion, la production se poursuit et s'amplifie dans le domaine de l'électricité à courant faible, comme dans le champ de la mécanique de précision. La fabrique changera à diverses reprises de raison sociale. Devenue, en 1908, la Société en commandite Favarger & Cie, puis la Soc. An. Favarger & Cie en 1923, elle prend, en 1927, son nom actuel: FAVAG S.A., NEUCHATEL. Cette année marque également l'alliance intervenue avec la maison HASLER S.A., BERNE. Fait curieux, Favag s'élève aujourd'hui sur la terre même que les Favarger avaient reçu autrefois «en prêt» de l'Abbaye de Fontaine-André voisine. Le moyen âge et les temps modernes se trouvent là étroitement associés.

Une fois installée à Monruz, où la fabrique a été construite entre 1929 et 1931, puis agrandie successivement en 1946 et 1958, Favag est entrée à pleines voiles dans la voie des centraux téléphoniques et d'autres réalisations scientifiques de haute précision basées sur les solutions électroniques, qui ont assuré à cette maison neuchâteloise une réputation mondiale. Au cours de l'année 1960, Favag a célébré le 100^e anniversaire de sa fondation, en rendant hommage à la mémoire de Mathias Hipp.

Quelques jours après avoir donné sa démission, il quitte Neuchâtel, qui a marqué l'apogée de sa carrière et se met en route pour Zurich. Philémon et Baucis vont s'installer auprès de leurs filles à la Plattenstrasse 52, en marge du quartier médical et universitaire, non loin de l'Ecole Polytech-

nique Fédérale. Quoique fortement ébranlé dans sa santé, Hipp continue à suivre les progrès incessants de l'électricité. Il reprend l'étude des anciens problèmes qu'il n'avait pas pu toujours résoudre et se plaît à chercher des solutions nouvelles sur la base des découvertes scientifiques et techniques intervenues entre-temps.

Dans ses heures de loisir, il lui arrive de songer aux nombreuses récompenses et distinctions dont il a été comblé au cours de sa longue et brillante carrière, sous la forme de médailles, de diplômes et d'hommages de savants du monde entier. S'il a reçu plusieurs premiers prix dans la plupart des grandes expositions de la seconde moitié du siècle passé, aucune distinction, même pas la croix autrichienne de chevalier de l'ordre de François-Joseph, ne lui a fait aussi plaisir que le diplôme de docteur «*honoris causa*» décerné, le 28 juillet 1875, par l'Université de Zurich «pour ses grands mérites dans l'électro-technique, ainsi que dans la télégraphie suisse». Cette marque d'estime, très rare à cette époque, surtout envers un autodidacte étranger, constituait à ses yeux la consécration scientifique et officielle de l'activité créatrice qu'il avait déployée au service de son pays d'adoption.

Au soir d'une vie riche en travaux, en difficultés et en succès, Mathias Hipp s'est éteint sereinement, le 3 mai 1893, à l'âge de 80 ans. Sa femme devait lui survivre de quatre ans et elle s'en ira à son tour dans sa 90^e année. La tombe de Hipp a reposé longtemps au cimetière de Fluntern, au Zurichberg, en face d'un vaste panorama de collines, de lac et de montagnes, sous le ciel alémanique.

Epilogue

Pourquoi donc se pencher sur la figure d'un pionnier du siècle passé, qui diffère totalement du nôtre, et tenter d'évoquer son œuvre et sa personnalité? Qu'y a-t-il de commun entre lui et nous? Ce sont là des questions que nous nous sommes souvent posées, à propos de Mathias Hipp en particulier. Et voici la conclusion à laquelle nous sommes peu à peu arrivé:

Quels que soient notre âge, nos goûts et notre orientation, nous avons tous, à un moment donné, éprouvé un sentiment d'intérêt intense ou d'admiration pour un homme dont le caractère ou l'œuvre nous parle, nous émeut ou nous enrichit intérieurement. Artistes, écrivains ou industriels,

militaires ou religieux, certaines personnalités possèdent un véritable pouvoir d'inspiration. Vis-à-vis d'eux, le temps ou l'espace ne jouent aucun rôle. Vivants ou disparus, ils ont quelque chose à nous dire, à nous apporter. Sans en être toujours conscients, nous vivons dans un monde intemporel, illimité, celui de l'esprit, aussi réel et présent que celui dans lequel nous respirons et agissons tous les jours.

Voilà pourquoi un homme tel que Mathias Hipp, par exemple, peut être aussi près de nous que n'importe lequel de nos compagnons de travail. Certes, il n'est pas donné à chacun de recevoir en partage ses facultés exceptionnelles, ni surtout d'accomplir des inventions aussi nombreuses et spectaculaires. Mais les obstacles matériels, physiologiques ou psychologiques, qu'il a affrontés et franchis le rapprochent de nous, comme certains «gros plans» au cinéma. L'énergie qu'il a déployée, sa passion du travail et de la recherche, son indépendance d'esprit et sa générosité naturelle — alors qu'aujourd'hui le courant entraîne les hommes vers la réduction des heures de travail, le laisser-aller et le chacun-pour-soi —, en bref, son attitude envers la vie et les hommes retentit comme un appel à l'énergie et constitue une source d'inspiration. Malgré la complication croissante du monde contemporain, c'est précisément de tels hommes, agissants et désintéressés, inventifs et pratiques, dont notre pays a besoin.

JEAN-JACQUES KOHLER

1860–1930

Dans le commerce et l'industrie, deux types d'hommes attirent et retiennent l'attention: les pionniers d'une part, les réalisateurs d'autre part. Tandis que les premiers ont le mérite d'ouvrir une voie nouvelle, les seconds, bénéficiant des efforts de leurs prédecesseurs, mènent l'entreprise au plus haut point de son développement. Ces deux types, que l'on rencontre d'ailleurs rarement à l'état pur, sont complémentaires et solidaires les uns des autres. Ils ne sont pas seuls non plus. A leur côté, une série de collaborateurs participent à l'effort commun, préparant ainsi l'ère du travail en équipe, qui est de règle aujourd'hui.

Heureuse l'entreprise qui a su rester une Maison, au même titre qu'une famille, dont les membres sont unis entre eux. A cet égard, le cas de Jean-Jacques Kohler, ou plus exactement des Kohler, est particulièrement instructif. Nulle part ailleurs peut-être, l'enchaînement des générations n'apparaît aussi clairement. A travers les réalisations et les succès du dernier maître-chocolatier Kohler, on distingue l'apport de ses devanciers. J.-J. Kohler constitue le point d'aboutissement et d'accomplissement d'une lignée de commerçants et d'industriels.

De tout temps, les gens du Nord ont ressenti l'attraction des terres plus heureuses et fertiles de l'Ouest. Qu'elle se manifeste sous la forme brutale de l'invasion ou d'une pénétration pacifique, individuelle ou familiale, cette poussée démographique n'est pas toujours du goût des premiers occupants, dont elle bouscule les habitudes. Mais il arrive aussi que ces déplacements constituent à la longue pour le pays un afflux de forces nouvelles. C'est le cas notamment avec la race des Kohler, originaires de Buren-sur-l'Aar, où leur nom apparaît au XVI^e siècle. L'un d'eux s'établit en 1770 environ au Pays de Vaud, où il fera souche. La seule trace que l'on possède de cet artisan ou commerçant bernois inconnu est une inscription figurant au

revers de la couverture d'un livre de commandes ou de dessins. Elle est rédigée comme suit: «Cettait un Livre de Dessins comansé en m'établissant 1770 environ, aucun Dessin ne pouvant Servir, j'ay oté toutes les feuilles 1789.» Cette inscription, dont les lecteurs apprécieront la saveur, est intéressante. En effet, le petit-fils de ce Kohler inconnu, Charles-Amédée, le fondateur de la fabrique de chocolat a repris et utilisé ce même volume relié en cuir et doré sur tranches, en le commençant par la fin. Il y a tracé de sa plus belle écriture à la ronde le titre suivant: «Livre de Nottes (sic) d'Amédée Kohler fils. Commencé le 1^{er} janvier 1817.» Aussi peut-on présumer, par l'examen des dates, que l'auteur de la première inscription rapportée plus haut est bien l'ancêtre des Kohler fixés au Pays de Vaud, un obscur artisan, jusqu'ici inconnu, répondant au nom de Hans-Rudolf, né en 1707, mais dont on ignore la date du décès.

Avant d'en venir au précurseur des maîtres-chocolatiers Kohler, il ne paraît pas inutile, comme le prénom d'*Amédée* a été porté par quatre générations de Kohler consécutives, de donner ci-après un petit tableau, dans lequel le nom de chacun des Amédée est suivi, pour plus de clarté, d'un numéro d'ordre dynastique, ainsi que d'un qualificatif distinctif, à savoir:

Hans-Rudolf <i>Kohler</i> , l'artisan inconnu	1707— ?
père de	
Gottlieb- <i>Amédée I^{er}</i> , le Précurseur	1761—1833
père de	
Charles- <i>Amédée II</i> , le Fondateur	1790—1874
père de	
Charles- <i>Amédée III</i> , la Figure de Transition	1820—1884
père de	
<i>Amédée-Louis IV</i> , dit Monsieur Amédée	1850—1908
et de	
<i>Jean-Jacques</i> , dit Monsieur Jean, le Réalisateur	1860—1930
père de	
Jean-Victor, dernier héritier mâle des chocolatiers Kohler.	

Le Précurseur (1761–1833)

A partir de Gottlieb-Amédée I^{er}, le fils de Hans-Rudolf et le précurseur des chocolatiers, les dates, les détails, les précisions se multiplient. Ce personnage n'était pas le premier venu. Il possède incontestablement l'étoffe d'un vrai commerçant. Les temps troublés qu'il a traversés, en pleine période de révolution, de guerre et de blocus, n'ont jamais arrêté son activité. S'il avait épousé une Suisse allemande, en la personne d'Anne ou Nanette Ernst, de Winterthur, ce jeune négociant a pris fait et cause pour l'indépendance de Pays de Vaud, en participant, le 14 juillet 1791, au banquet patriotique et séditieux des Jordils, à Lausanne.

Après avoir créé une première société commerciale avec un certain M. Boulanger, il emprunte à son associé un modèle de *contrat d'apprentissage*, qui sent un peu son catéchisme: «L'apprenti promet d'être fidèle, réglé dans sa conduite, assidu au travail, zélé pour les intérêts de son Patron, discret sur toutes choses, soumis envers ses supérieurs, poli, honnête envers un chacun, de ne jamais s'absenter de la maison, ni de jour, ni de nuit, sans en avoir obtenu la permission de ses chefs; d'éviter soigneusement toute liaison dangereuse et, à cet effet, de ne fréquenter ni café, ni autres maisons publiques, de ne faire aucun crédit de son chef et enfin de ne se livrer à aucune espèce d'affaires de commerce pour son compte ou en participation.»

Si bien conçu et formulé qu'il soit, ce modèle de contrat paraît s'appliquer à un type d'apprenti idéal, qui n'a probablement jamais existé que sur le papier !

Là-dessus, G.-Amédée Kohler s'établit, en 1793, à la rue du Grand-St-Jean, 3, à Lausanne. Il achète des marchandises dans tous les coins du monde: huile d'olive de Gênes, sucre en gros pains anglais venus de Londres, sacs de café de la Martinique, de St-Domingue, de Porto-Rico, balles de coton de Salonique, balles de poils de chameau, balles de cacao de Grenade, barils d'épices, etc. A fin mai de la même année, il passe un «traité de société» avec un certain Frédéric Bournet, dûment autorisé par Monsieur son Père, bourgeois de Lausanne. Le caractère pratique et précis de ce contrat, qui n'a pas été passé devant notaire, atteste le sens commercial et l'expérience des affaires de Kohler, alors âgé de 32 ans. Il convient de signaler entre autres l'existence d'une clause d'arbitrage, qui pourrait figurer telle quelle dans un traité de réassurance actuel. Elle exclut en effet tout recours aux

tribunaux ordinaires et prévoit, pour les cas litigieux, la désignation d'arbitres-négociants chargés de trancher souverainement l'affaire en suspens.

En 1803, G.-Amédée Kohler, premier du nom, s'associe avec le sieur Requeirol, qui semble s'être retiré de l'association en 1812/13. Demeuré seul à la tête de ses affaires jusqu'au début de 1817, Kohler s'associe alors avec ses deux fils, Amédée et Frédéric, sous la raison sociale «Amédée Kohler & Fils» à Lausanne. Dans les livres de cette époque, on trouve déjà les initiales A. K. & F., sous lesquelles la marque de fabrique du chocolat Kohler sera lancée plus tard à Lausanne.

C'était le beau temps où les Kohler de Lausanne et leurs cousins de Buren-sur-l'Aar acheminaient leurs marchandises, les vins du pays en particulier, par le canal d'Entreroche, qui reliait alors les eaux de la Venoge et celles de l'Orbe, Yverdon, les lacs de Neuchâtel et Bienne et l'Aar, et vice-versa. Au mois de juillet 1818, la maison de commerce Develay & Kohler à Yverdon et Buren est dissoute. La maison de Lausanne s'associe avec les Kohler de Buren pour continuer directement l'ancien commerce de vins, sous la raison sociale de «Frères Kohler».

L'ascension économique et sociale de Gottlieb-Amédée Kohler est couronnée, le 10 mars 1822, par son admission dans la Bourgeoisie de Lausanne et l'octroi de la naturalisation vaudoise. Toutes les dispositions étaient prises en vue de l'avenir; les deux fils avaient déjà succédé à leur père, lorsque le Précurseur des chocolatiers Kohler s'éteint, le 20 septembre 1833, à l'âge de 72 ans, après avoir fait honneur à sa patrie vaudoise d'adoption.

Le Fondateur (1790–1874)

Au temps où les aristocrates de la rue de Bourg et les intellectuels de la Cité rivalisaient d'élégance et d'esprit avec leurs hôtes étrangers de passage, la naissance du fils d'un négociant bernois aura sans doute passée inaperçue. La société lausannoise a mis plus d'un siècle à se rendre compte et admettre que les commerçants et les industriels, si longtemps tenus à l'écart des salons, présentaient peut-être autant d'importance et d'intérêt que les avocats, les professeurs et les ecclésiastiques, qui tenaient le haut du pavé, avec les magistrats, les banquiers et les médecins.

Toujours est-il que Charles-Amédée Kohler (II), le fils du Précurseur,

fait rapidement son chemin dans la vie. Il avait d'ailleurs tout pour réussir: un visage avenant, aux traits réguliers et fermes, un beau regard pénétrant, l'esprit clair et pratique, une intelligence ouverte aux besoins nouveaux de l'époque, ainsi qu'une grande dignité naturelle. Dans le «Livre de Nottes» qu'il a commencé le 1^{er} janvier 1817, il esquisse ainsi son début dans l'existence: «Né le 15 juin 1790 et baptisé le 10 juillet à l'Eglise Allemande, j'ai été reçu à la Sainte-Cène, à la fête de Pâques 1805. — Je me suis marié avec Françoise-Marie Hooffstetter, de Buren, le 15 décembre 1817 . . . Notre famille avait fait la connaissance de la sienne, dès son retour de Londres, qui eut lieu en mai 1816. En juillet 1817, j'ai eu des vues sur ma chère Fanny, qui furent accomplies le 16 septembre, à 4 heures du soir, que j'obtins sa main du consentement de son Père . . . Le 20 novembre, nous passâmes le contrat de mariage et, le 15 décembre, notre Mariage fut bénî par mon ami, Antoni Curtaz, dans l'Eglise de Prilly.»

Entré très jeune encore dans l'entreprise paternelle, Ch.-Amédée Kohler II rédige, en date du 1^{er} septembre 1817, les «*Directives* à suivre pour les *Apprentis* qui sont dans ma Maison». La question paraît avoir présenté une grande importance à ses yeux. Ses instructions dénotent chez ce jeune commerçant de 27 ans un sens de l'organisation du travail remarquable. Par ailleurs, il porte sur les apprentis qui défilent dans l'entreprise une série de *jugements* alertes et pénétrants. La qualité de ces apprentis Suisses allemands, Romands et étrangers semble avoir laissé souvent à désirer; mais il y avait des exceptions. Ainsi, par exemple, un Italien: «Je lui ai donné 1 tabatière en argent de 30 £. Il nous a quittés, en emportant mes regrets, car il s'est acquis mon estime par ses qualités et son mérite bien connu.» En revanche, un Zuricois: «Je l'ai congédié, non que je ne fusse pas content de son travail; mais parce qu'il n'a voulu s'engager chez moi que pour 6 mois et aussi apprendre le français à mes dépens!» — Un autre Suisse allemand: «Intelligent, actif quand il voulait l'être. Mais canaille!» — Un Français: «Honnête, intelligent; mais très bavard et se mêlant fréquemment de ce qui ne le regardait pas.» — Un Zuricois: «Tête légèrement dérangée. Idées de noblesse, etc. Aurait fait un excellent étudiant perpétuel!» — Un Vaudois: «Brave homme, assidu, sans initiative et ne comprenant pas un mot d'allemand, ce qui ne pouvait nous aller . . .» Et ainsi de suite. Cette galerie de portraits ne manquait pas de piquant.

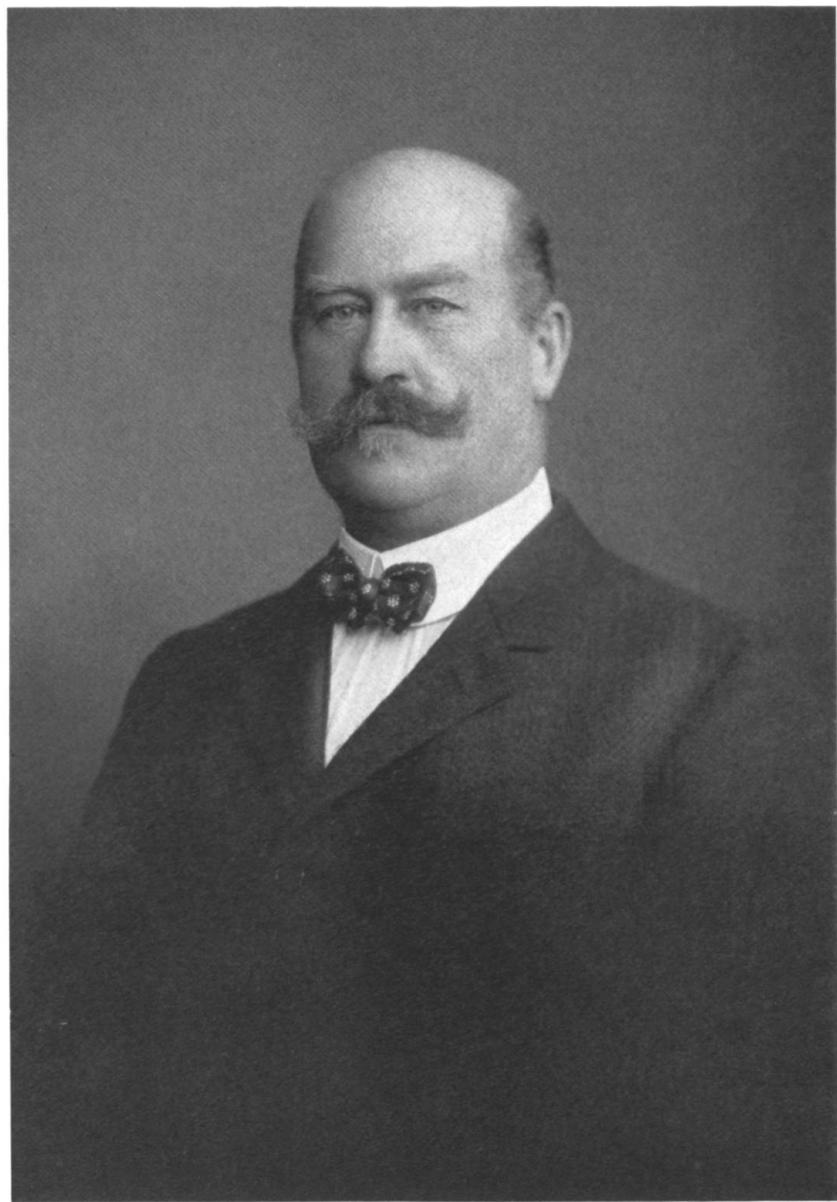
Comme indiqué plus haut, le Précurseur s'était associé avec ses deux fils, Amédée et Frédéric, le 3 décembre 1817: «Sous cette date, écrit Ch.-

Amédée II, nous avons formé, avec le Secours de Dieu, une nouvelle société. Notre cher Père retirera $\frac{2}{3}$ des bénéfices, moi $\frac{1}{3}$, jusqu'au moment où Fritz (alias Frédéric) s'établira.» Douze ans plus tard, une circulaire du *6 avril 1829* annonce à la clientèle: «L'âge avancé de notre Sieur Amédée Kohler Père l'engageant à se retirer des affaires, notre société se trouve dissoute dès ce jour. — Notre Sieur Ch.-Amédée Kohler fils, qui continuera le même genre d'affaires, savoir celui des denrées coloniales, des achats et ventes pour compte d'amis reste seul chargé de la liquidation. Quant à notre Sieur Frédéric, il suivra, conjointement avec notre Maison de Buren, la maison de vins du pays, sous la raison sociale ,Frères Kohler».

L'année décisive de *1831* approche. Aux denrées coloniales et aux vins du pays, Ch.-Amédée Kohler se décide, avec son frère Frédéric, à ajouter une branche nouvelle: *le chocolat!* Il entre ainsi en lice, après F. L. Cailler, à Corsier sur Vevey en 1819, et Philippe Suchard en 1826 à Serrières, près Neuchâtel; mais avant David Sprüngli en 1845 à Zurich, Jacques Klaus au Locle/Morteau en 1856 et les frères Julien et Daniel Peter à Vevey en 1867.

A cet effet, les Kohler installent la fabrication du chocolat dans un ancien moulin, dit usine Bramafan (brâme-la-faim), à la rue du Petit St-Jean, en contre-bas de l'Hôtel de Ville, et ils aménagent les bureaux et les magasins au N° 3 de la rue du Grand St-Jean, où leur Père, le Précurseur, s'était établi avant eux. Une industrie nouvelle, encore modeste, mais chargée d'avenir, prenait ainsi pied à Lausanne, à quelque distance de l'ancienne tannerie des J.-J. Mercier. — Un an plus tard, Frédéric Kohler, qui avait épousé sa belle-sœur M^{elle} Marie Hooffstetter, se retire de l'association. Il s'en va tenter sa chance comme directeur des forges d'Ardon (Valais) tout d'abord, puis intendant des postes vaudoises et directeur du II^e arrondissement des postes fédérales à Lausanne, où il meurt en 1862. Voilà donc le Fondateur désormais seul à la tête de son entreprise.

En fait, on sait assez peu de choses sur les débuts de la fabrication du chocolat au Petit St-Jean, où elle a connu et surmonté les aléas inhérents à toute nouvelle branche d'activité. Mais les Kohler sont gens tenaces et entreprenants. *Amédée II* en particulier connaît le prix des voyages et des relations d'affaires. Cet être matinal et sociable, toujours prêt à saisir les occasions au vol, est constamment en route. C'est ainsi qu'il écrit, de Zurich, le 30 mai 1839, à son fils Charles à Lausanne: «Je suis arrivé ce maxin à $5\frac{1}{2}$ heures en très bonne santé, après avoir séjourné à Berne depuis $5\frac{1}{2}$ heures à $12\frac{1}{2}$, temps que j'ai employé à faire visite à tous nos parents



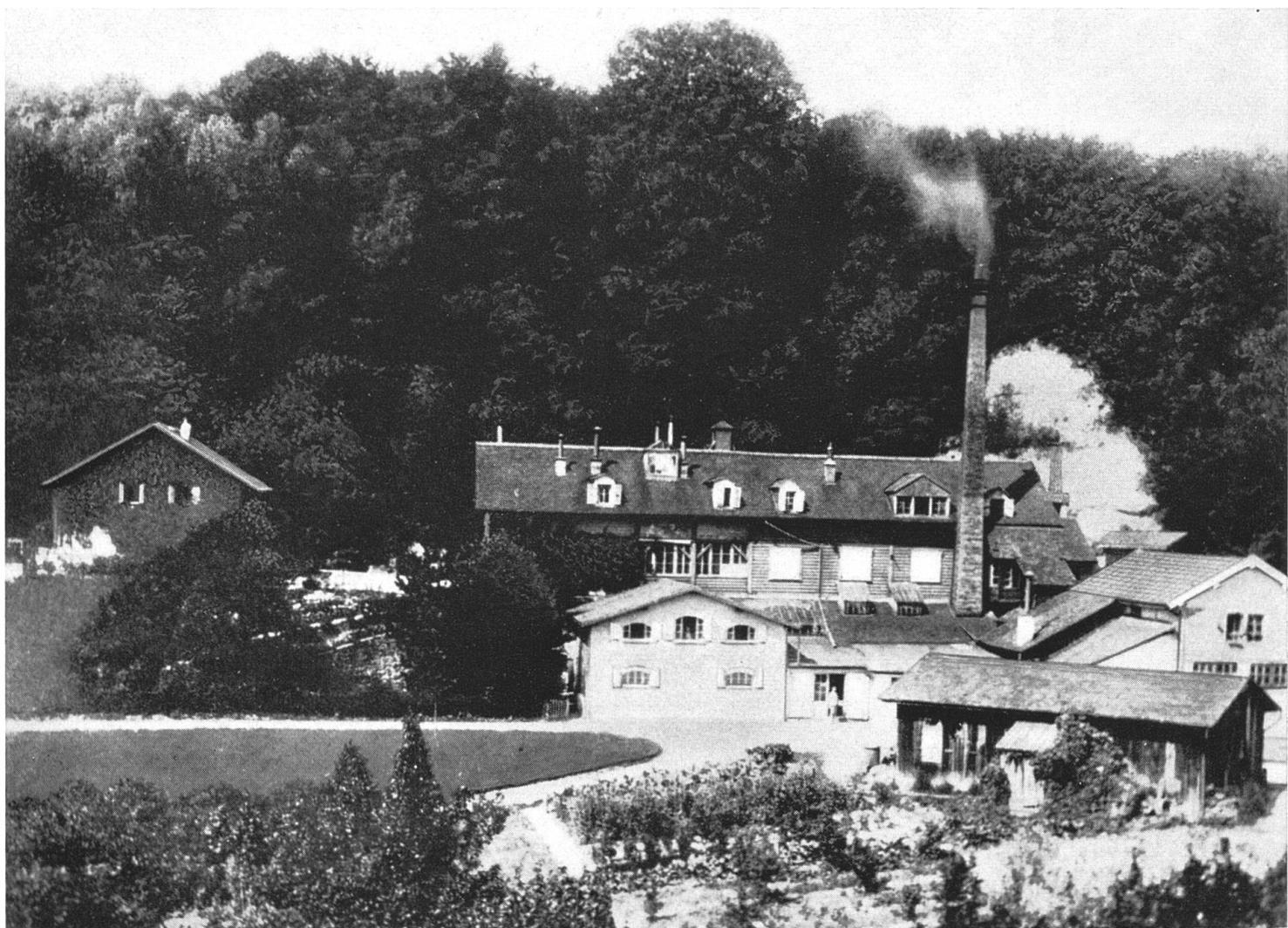
J.-J. Kohler

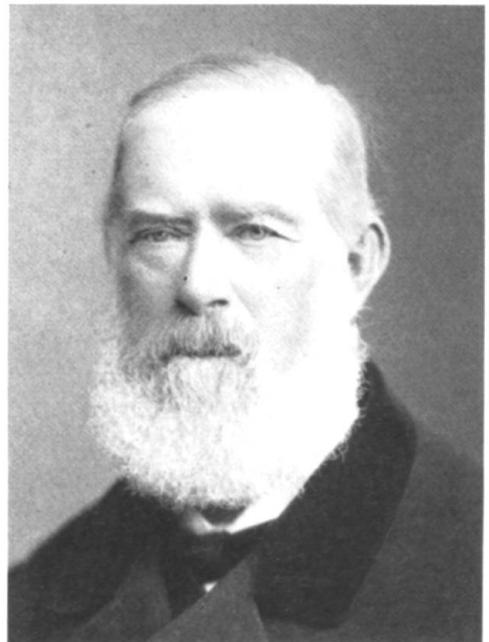
J.-J. Kohler
1860–1950



◀ Première fabrique de chocolat Amédée Kohler et fils 1850, à Lausanne, rue Petit St-Jean; entrée centre gauche, en bas

Ancienne fabrique de chocolat Amédée Kohler et fils, 1850, dans le vallon du Flon, à Sauvabelin sur Lausanne





Le Fondateur de la fabrique de
de chocolat Kohler:
Ch.-Amédée Kohler, 1790–1874

La famille du fondateur: assis
(de g. à dr.) Ch.-Amédée, sa
femme, née Hoofstetter, de Bu-
ren, et son successeur Charles-
Amédée allié David. Debout (de
g. à dr.) Emma, Adolphe et
Fanny Kohler



à toutes les chocolates dans un état
sec et non exposé au soleil. Sa fa-
brique d'hiver peut indiquer que
celle d'été. Si cependant dans de
s'approprieront à la fin de l'hiver
peut tout l'été.

PRIX-COURANT

des CHOCOLATS de la FABRIQUE

d'AMÉDÉE KOHLER & FILS

à LAUSANNE.

Lith. Spengler & C°

Indiquez les quantités du Chocolat
le nombre de plaques et les sommes
les plus dépendent évidemment
sur chose. Cela de 5 fr. à 5 ff.

Petites tablettes en
sachets de 10 onces
La boîte.

Chocolats.		12 onces.	16 onces.	14 onces.	10 onces.
Sucre bon ordinaire,	N° 0	14	19	17	12
Sucre fin sans parfum,	1	16	21	19	13
Sucre fin sans parfum,	2	20	27	24	17
Sucre bon ordinaire canelle,	3	15	20	18	12
Sucre fin canelle,	4	18	24	21	14
Sucre fin canelle,	5	20	27	24	16
Pâte fine de santé,	6	18	24	21	13
Pâte surfine de santé,	8	27	36	32	20
Sucre surfin sans parfum,	9	26	34	30	18
Sucre surfin sans parfum nicarague, ..	10	34	45	40	28
Sucre surfin demi canelle,	11	28	38	33	22
Sucre fin vanillé,	11	26	31	30	18
Sucre surfin à la canelle,	12	30	41	35	25
Sucre surfin demi vanille,	13	34	45	40	28
Sucre surfin à la vanille,	14	40	52	46	30
Sucre extrafin à la romaine,	15	48	61	56	40
Pâte caraque de sucre, extrafin sans sucre,	16	48	64	56	38
Caraque extrafin sucre sans parfum, ..	17	48	64	56	40
Caraque extrafin à la canelle,	18	54	72	63	48
Caraque extrafin à la vanille,	19	60	80	70	55
Sucre surfin à la Mousse d'Islande ..		32	44	38	25
Sucre surfin au Salép		36	48	42	28
Sucre surfin vermifuge,		39	52	45	30

N.B. les plaques en sus de 10 à la 8 contiennent 5 cent. de plus par fl.

Les gros Diablotins sont aux mêmes prix que les Chocolats en plaques.

Les petits Diablotins contiennent 10 cent. par fl de plus. On en fait de toutes les qualités. La mise en boîtes coûte 10 francs pour les gros Sachet.

Fac-simile du prix-courant des chocolats de la Fabrique d'Amédée Kohler & Fils à Lausanne. Les chocolats étaient mis en vente en plaques ou petites tablettes. Celles-ci se mesuraient en onces; il s'agissait là d'une ancienne mesure de poids, qui variait entre 28 et 30 g environ

en général . . . Dès mon arrivée ici, je suis allé chez M. Keller, que je n'ai d'abord pas trouvé. En flânant par la ville, il pouvait être 6 heures du matin, je m'arrêtai au marché aux poissons à voir ce que l'on vendait. J'aperçois une figure qui faisait comme moi, regardant les poissons qu'on apportait et je vis que c'était Achille de la Harpe, logé au même hôtel que moi, au Baur. Comme il allait visiter les établissements mécaniques de M. Escher, je lui demandai de pouvoir l'accompagner; c'est ce que j'ai fait toute la matinée et j'en ai eu le plus grand plaisir.»

L'essor pris par ses affaires engage Ch.-Amédée Kohler, à acheter, en 1849, à la Commune de Lausanne, la scierie de *Sauvabelin*, où il transfère la fabrication du chocolat. A cette occasion, il transforme les installations techniques et se procure notamment une chaudière à vapeur, qui remplace l'ancienne roue à aubes et fait sensation à Lausanne. En consultant les recettes qui figurent dans le «Livre de nottes» du Fondateur, on demeure confondu par la variété des chocolats fabriqués à Sauvabelin, près de 25 qualités différentes, au nom aromatique et évocateur, comme Sucré extrafin à la romaine, Caraque extrafin à la canelle, Sucré surfin à la Mousse d'Islande, Sucré surfin au Salep, gros ou petits Diablotains, etc.

Du haut de sa demeure de Montriond, Amédée Kohler aimait à observer avec sa longue-vue les barques, qui transportaient les sacs de cafés destinés à sa Maison. Un jour, il remarqua une agitation inusitée parmi les membres d'un équipage, qui s'affairaient et gesticulaient autour des sacs de café. Flairant là une opération un peu louche, il descendit au port d'Ouchy. A l'arrivée de la barque, il fit peser les marchandises, dont le poids ne correspondait effectivement pas aux déclarations d'accompagnement. Pressés de questions, les matelots fautifs avouèrent en tremblant qu'ils avaient effectué des prélèvements sur le contenu des sacs de café, tout en se demandant par quel sortilège le Patron avait bien pu découvrir leurs manœuvres.

A fin 1865, le Fondateur cède ses affaires à ses deux fils, Charles et Adolphe, qui continuent le commerce de denrées coloniales en gros, ainsi que la fabrication du chocolat, sous la même raison sociale «Amédée Kohler & Fils». D'après un acte notarié du 13 janvier 1866, le père vend à ses fils les propriétés des fabriques situées au bois de Sauvabelin et en Ville, pour le prix de 112 000 fr., dont 70 000 pour les immeubles et 42 000 pour les meubles et ustensiles.

Lorsque le Fondateur s'éteint, le 15 septembre 1874, à l'âge de 84 ans, la marche de l'entreprise familiale est assurée, grâce à ses deux fils Charles

et Adolphe, qui resteront associés jusqu'au 31 mars 1879, tandis que leur frère cadet Emile volera de ses propres ailes et fera une carrière d'industriel au Brésil, avant de finir ses jours à Lausanne, en qualité de Municipal.

Une Figure de Transition (1820–1884)

Dans la lignée des Kohler, *Charles-Amédée III*, le fils aîné du Fondateur a occupé ce qu'on appelle en style parlementaire un ministère de transition. A en juger par son expression tendue et contractée, il était loin de posséder l'autorité naturelle et l'aisance de son père ou la rondeur militaire de son fils cadet. Mais, tel qu'il était, il a rempli un rôle utile dans la série des maîtres-chocolatiers.

Suivant l'usage de son temps et de son milieu, il entre fort jeune, à l'âge de 17 ans à peine, dans l'entreprise familiale. Son père porte sur lui l'appréciation suivante dans le fameux «Livre de nottes»: «Mon fils aîné, Charles, a commencé son apprentissage de commerce le 9 may 1837. Le I^{er} janvier 1840, je lui ai promis un ajustement de 400 francs comme témoignage de mon contentement à tous égards. Il a travaillé avec moi sans interruption et à mon entière satisfaction jusqu'au 22 août 1843, qu'il est parti pour Mannheim, pour y faire un séjour pour apprendre l'allemand et étendre ses connaissances.»

En Rhénanie, le jeune Lausannois ouvre l'œil et rapporte malicieusement ses impressions à ses parents: «La population, écrit-il à fin mai 1844, n'est pas très révolutionnaire, sauf si l'heure de police pour les kneipe est fixée de trop bonne heure, et si la bière est trop chère, ce qui les empêche d'en engloutir trop. Les intérêts autres que matériels les touchent peu.» Très préoccupé par les troubles qui avaient éclaté au Bas-Valais et leur incidence sur l'activité de son oncle Frédéric dans les forges d'Ardon, il s'irrite de l'attitude des Allemands à cet égard: «Ces Allemands, écrit-il, qui ne connaissent pas la Suisse, me scient le dos d'une fameuse façon . . . Ils pensent toujours avoir raison sur ce qui se fait chez nous.» Comme l'allemand lui est devenu assez familier, Charles Kohler s'en revient au pays, qu'il trouve en pleine effervescence politique. Lors de son cours de répétition au mois d'avril 1845, il écrit de Montreux: «Il ne faut pas parler politique, si l'on veut vivre tranquille. A Ollon, je crois bien que si j'en avais pipé un mot, j'aurais été mis en pièces. Du reste, ils crient plus qu'ils n'agissent.»

En bon Vaudois, prudent et quelque peu timoré, Charles-Amédée Kohler III laisse passer l'orage. Admis comme membre propriétaire du «Cercle Littéraire» à Lausanne, il épousera M^elle Henriette-Emilie David, ce qui l'apparente au clan des Sandoz-David, du Denantou, tandis que son frère Adolphe épouse une demoiselle Bory. A partir de 1865, l'aîné assume la direction générale des affaires, laissant au cadet le soin de diriger la fabrication du chocolat. Parmi les apprentis qui se succèdent alors dans la Maison Kohler, on relève entre autres le nom de *Rodolphe Lindt*, de Berne, accompagné de la mention suivante: «Entré comme apprenti, le 1^{er} décembre 1872, sorti le 7 décembre 1875. Bon employé. Donné 300 francs comme gratification.» Il doit s'agir là du futur fondateur ou co-fondateur de la fabrique de chocolat Lindt, à Berne, créée en 1879. Mais à fin mars 1879, les deux frères Kohler décident de dissoudre leur association à l'amiable. Le cadet, Adolphe, se retire et touche la moitié de la valeur d'inventaire; ce dernier était évalué à 170 000 francs.

Trois ans plus tard, Charles-Amédée Kohler s'associe avec ses deux fils, Amédée et Jean-Jacques. Il s'éteint paisiblement, le 2 décembre 1884 à l'âge de 64 ans. Une ère nouvelle allait commencer pour la fabrique de chocolat.

Le Réalisateur (1860–1930)

L'exemple des chocolatiers Kohler démontre, une fois de plus, que la co-gestion dans l'industrie n'est pas aussi aisée et désirable que ses partisans le proclament, même dans le cadre familial. A trois reprises en effet, au cours de trois générations consécutives, on voit deux frères Kohler dissoudre de plein gré leur association, laissant à un seul le soin de diriger l'entreprise, avec les avantages et les difficultés que cette situation comporte.

Après le décès du chef temporaire de la Maison, ses deux fils, Amédée-Louis IV (1850–1908) ou *Monsieur Amédée*, comme on l'appelait familièrement à l'usine, et Jean-Jacques (1860–1930) ou *Monsieur Jean* pour ses ouvriers et employés, se répartissent la tâche. Ils s'entendent bien entre eux. Mais tandis que l'aîné, grand chasseur devant l'Eternel, s'intéresse peut-être davantage aux grèbes de la Plaine du Rhône qu'aux détails des affaires, le cadet, lui, s'affirme et s'impose de plus en plus. Sa préparation paraît du reste avoir été plus poussée.

Au sortir du Collège Gaillard et du Collège Cantonal à Lausanne, Jean-Jacques fait un apprentissage, commercial tout d'abord, dans une maison de denrées coloniales en gros à Bâle, puis industriel, comme ouvrier, dans l'usine de M. Jules Derossy, 125, rue de La Chapelle, à Paris. La connaissance des hommes et des choses du métier qu'il a acquise pendant ce double stage, entre 1879 et 1881/82, lui sera d'un grand secours pour la conduite des affaires et ses rapports avec le personnel de son entreprise. En outre, les années de Paris ont éveillé en lui un amour éclairé de la France; elles contribueront également à développer chez lui l'art de traiter avec les Français. Par son savoir-faire et son entregent, il se révélera plus tard un négociateur avisé et très écouté, lors des pourparlers engagés entre la Suisse et les Alliés, au cours de la I^{ère} guerre mondiale, pour assurer le ravitaillement de notre pays en matières premières.

Si francophile qu'il fût, le jeune Jean-Jacques Kohler était foncièrement suisse et nourrissait une passion très helvétique pour le militaire. Incorpore à 1881 dans les carabiniers, il assumera en 1893 le commandement de ce bataillon d'élite qu'il dotera, à ses propres frais, de clairons. Cette innovation fit du bruit en haut lieu. Mais il n'en a cure. Nommé lieutenant-colonel et commandant du régiment d'infanterie 3 en 1900, puis colonel à fin 1906, il remplira les fonctions de commandant de place à Lausanne pendant quelques mois au début de la guerre 1914/18. Beau cavalier, très martial, ce chef un peu bourru, qui mesurait 1,81 m de haut, en imposait à la troupe et aux officiers, qui étaient fiers de lui pour sa prestance, sa clarté d'esprit et sa force de décision. Autant de qualités naturelles et d'atouts, qui le serviront admirablement dans sa carrière civile également.

D'entente avec son frère aîné, il fait construire de 1894/96 une nouvelle usine à *Echandens*, entre une boucle de la Venoge et le pied d'une colline en hémicycle. Les Kohler y transfèrent les installations de Sauvabelin. Cette fabrique à deux étages, abritant au rez-de-chaussée la fabrication et les services de pliage au 1^{er} étage avait très bon air. Les dépôts et entrepôts se trouvaient à Bussigny, en face de la gare des CFF. Cette forme de décentralisation industrielle, qui permettait au personnel de garder le contact avec la terre, s'est révélée très heureuse.

Payant d'exemple, J.-J. Kohler élit alors domicile dans le village voisin de Lonay, en compagnie de sa jeune femme, née Emma Kohler. Cette cousine de Jean-Jacques, née et élevée au Brésil, était une amazone intrépide. Lorsque les Kohler passaient l'été à Sauvabelin, Madame Kohler se rendait

le soir à la rencontre de son mari à cheval, en traversant la forêt, sans se soucier de la présence de rôdeurs aux allures assez peu rassurantes. Son mari, qui sortait souvent fort tard du bureau, avait coutume de rentrer chez lui à cheval. — On rapporte qu'au cours d'un exercice tactique, le colonel Kohler s'apprêtait à s'engager à cheval dans un ravin très escarpé. Remarquant un mouvement d'hésitation chez certains de ses officiers, il leur déclare: «Messieurs, j'ai déjà reconnu ce terrain avec ma belle-sœur. Si une femme a passé par là, vous pouvez bien en faire autant!» Là-dessus, il descend la pente en tête du peloton de ses officiers. — Par ailleurs, Madame J.-J. Kohler ne craignait pas, dans les moments de presse, de travailler allègrement dans les ateliers de pliage à Echandens. Elle a donné deux enfants à son mari, un fils et une fille; le premier brillera dans la carrière des armes et la seconde dans le domaine des beaux-arts.

Dans la circulaire du *1^{er} avril 1898*, les frères Kohler annoncent la fondation de la S. A. de la Fabrique de Chocolat Amédée Kohler & Fils, constitué avec un capital de 3 millions de francs entièrement versés; c'était là un montant relativement élevé pour l'époque. Sous la présidence du banquier Julien Chavannes, Amédée, l'aîné, assume les fonctions d'administrateur-délégué, tandis que Jean-Jacques, le cadet, prend fermement en mains la direction de la fabrique.

Les affaires marchent bien. L'avenir s'annonce sous des auspices favorables. Nommé membre du jury de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris, J.-J. Kohler reçoit la croix de la Légion d'Honneur, au titre d'administrateur du «Village Suisse». Il trouve dans le travail et les difficultés à vaincre son climat naturel, qui stimule son énergie et développe ses facultés. *Monsieur Jean* s'y sent aussi à l'aise et maître de lui qu'à cheval. A la tête de son entreprise, comme de son régiment, il est partout le même: sobre et réfléchi, affable et décidé. Mais cet industriel, doublé d'un colonel, exigeant et strict envers les autres, comme envers lui-même, est profondément humain. Sans se dérober aux séances, qu'il limite, comme la correspondance, au strict minimum, il préfère de beaucoup le contact d'homme à homme. Toujours prêt à examiner les propositions qu'on lui soumet, il sait écouter attentivement son interlocuteur, industriel, commerçant ou contre-maître, pose deux ou trois questions, réfléchit rapidement et donne ensuite son avis ou sa décision.

J.-J. Kohler aimait à s'exprimer en de courtes sentences. Pour lui, le travail, c'était la vie. «Des vacances, disait-il, pourquoi faire? N'a-t-on pas

les dimanches?» Ou encore: «L'exemple et le devoir, d'une génération à l'autre, il n'y a rien de plus sûr.» Lorsque son fils, Jean-Victor, alors âgé de 18 ans, vient l'interroger sur la voie à suivre, il lui répond sans ambages: «Où la filière dans la fabrique, ou les études. Mais jamais fils à papa!» Un jour, un des contre-maîtres d'Echandens lui envoie une mauvaise tête. Kohler reçoit l'homme dans le corridor de son bureau: «Eh bien, qu'est-ce qui ne va pas?» Il écoute l'ouvrier, qui expose ses griefs et commence à s'emballer. Au bout d'un moment, le patron lui déclare posément: «Je crois qu'il vaut mieux nous séparer.» Il appelle le caissier: «Versez-lui la paie de 15 jours; plus les 15 jours que la loi nous oblige à lui payer.» C'est clair, c'est net et ainsi, pas d'histoires.

Avec cela, J.-J. Kohler possédait un sens de l'humour bien vaudois, ainsi qu'une grande liberté d'esprit. Doué d'un don d'imitation dont certains de ses collègues faisaient parfois les frais, il s'amusait également à dessiner pendant les séances des conseils d'administration. Cet homme d'affaires, au tempérament militaire, n'aimait pas être roulé. Toutefois lorsqu'un mendiant venait frapper à sa porte, le colonel ne pouvait s'empêcher de lui donner quelque chose, ni résister au plaisir de causer un moment avec lui. Les colporteurs le savaient et chacun y allait de sa petite histoire, dont le patron appréciait souvent la drôlerie.

Un coup de théâtre, soigneusement préparé par Jean-Jacques Kohler, se produit en 1904. La S.A. Kohler fusionne avec la Société Anonyme de Chocolat au lait Peter à Vevey, sous la raison sociale «Société Générale Suisse des Chocolats Peter & Kohler réunis», placée sous la présidence de Daniel Peter. Après de longues années de recherches et de difficultés, le vieil inventeur autodidacte connaît enfin le succès. Aux Etats-Unis en particulier, la publicité s'empare de la figure de ce Bernard Palissy vaudois; elle le fait entrer dans l'histoire et l'imagerie populaire. Alors qu'Amédée Kohler juge le moment venu pour se retirer des affaires et se démet de ses fonctions d'administrateur-délégué en faveur de son frère cadet, Jean-Jacques imprime un vigoureux élan à la nouvelle association. Dès 1905, les Peter/Kohler fabriquent du chocolat sous la marque Nestlé, qui disposait d'un réseau de comptoirs dans le monde entier et s'intéresse financièrement à l'entreprise d'une façon substantielle.

Par ailleurs, *Monsieur Jean* apporte de nombreuses transformations dans la fabrication et l'outillage de usines. Il change et améliore le goût des produits Peter/Kohler. «Pas besoin d'un chimiste, déclarait-il, dans une

Sommer	Emile d'Affalter entré en apprenantissage le 5 Février 1872 Son maître est Mr Jean Flückiger de Schneidershof près Affalter depuis le 1er Janvier 1875 jusqu'au 21 Avril qu'il est parti pour le Service Militaire, où lui avons payé FF 100 pour trois mois Domm' une gratification de FF 200 - pour apprenantissage
Gillieron	Gustave de Perny le Vénérable entré comme garçon au Magasin le 1er Mai 1872 à FF 350. -
	Mise la porte le 23 Février 1878 Forçue, nonchalance, malpropre, au pifut d'un & au morte
Regamey	Achille de Lainson entré comme apprenant le 17 mai 1872 gardé 2 mois, comme commis. Il nous a quitté le 24 Juillet 1875 pour aller à Frenchfort où il a été appris 2 mois FF 150. - 200. - gratification
Lindt	Rodolphe de Berne entré comme apprenant le 1er Octobre 1872 sorti le 7 + 1875 son employé Domm' FF 300. - gratification

Extrait du «Livre de Notes d'Amédée Kohler fils, Commencé le 1 Janvier 1817». Jugements portés sur différents apprentis de la fabrique, en particulier sur Rodolphe Lindt de Berne, qui paraît être un des futurs co-fondateurs de la fabrique de chocolat Lindt

fabrique de chocolat. Donnez-moi un bon cuisinier. C'est bien préférable!» Il encourage financièrement les efforts de deux petites entreprises de pliage mécanique, dont il pressent l'avenir et pousse activement l'emploi des «conches» pour le malaxage de la pâte de chocolat. La fabrique d'Echandens comptait alors de 150 à 200 ouvriers.

Les difficultés ne faisaient pas défaut. C'est ainsi qu'un mouvement de grèves, parti d'Orbe, gagne bientôt Lausanne et Vevey en 1907 et s'étend au reste du canton de Vaud. Pour prévenir ou réprimer des troubles éventuels, car les esprits étaient alors très excités, le Conseil d'Etat vaudois se décide à mettre des troupes sur pied. C'était le temps où les ouvriers chocolatiers travaillaient par équipe jusqu'à 11 heures par jour et touchaient un salaire de 40 à 50 centimes par heure. Une telle rémunération était évidemment très maigre; mais elle était conforme aux normes admises dans l'industrie. Il est vrai que le franc suisse n'était pas encore déprécié. Par ailleurs, le coût de la vie était extrêmement bon marché. Si la grève est évitée de justesse chez Nestlé, il n'en va pas de même chez Peter/Kohler, dont l'usine de Vevey est bombardée de cailloux par les grévistes. J.-J. Kohler avait pris la précaution d'évacuer sa famille à Montreux; lui-même reste bloqué dans sa fabrique, jusqu'au moment où le banquier Albert Cuénod, alors président du conseil d'administration de l'entreprise, vient le libérer et l'emmener en voiture à cheval en plein jour, une fois que les passions s'étaient un peu calmées. Une vague de grèves et de revendications analogue déferlait d'ailleurs à travers notre pays. Mais peu à peu tout s'apaise et rentre dans l'ordre, comme au «bon vieux temps» d'avant 1914. Kohler en profite pour entreprendre un voyage d'étude aux Etats-Unis, en 1909; il en ramène une série de suggestions utiles.

Une fois mis en marche, le mouvement de concentration industrielle et financière se poursuit et s'étend presque automatiquement. En 1911 les Peter/Kohler fusionnent à leur tour avec l'ancienne fabrique de chocolat F.-L. Cailler à Broc, sous la raison sociale «Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses S.A., Vevey». Cette opération imprime un nouvel essor à la fabrication et à la diffusion du chocolat suisse dans le monde. Elle est marquée dans notre pays par une pluie de vignettes, qui jouissent depuis lors d'une vogue grandissante et ont largement contribué au succès des PCK dans le grand public. Sans que les contemporains s'en rendent bien compte, de lourds nuages s'amoncelaient à l'horizon. Guerre russo-japonaise, guerre des Boers, campagnes balkaniques, tout cela paraissait très lointain. Il y avait

bien la rivalité navale anglo-allemande et la tension franco-allemande; mais chacun se plaisait à espérer que les choses finiraient par s'arranger. Malgré les signes avant-coureurs d'un conflit européen, la 1^{ère} guerre mondiale éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Le monde était en train de changer d'époque.

Pour J.-J. Kohler, cela impliquait un surcroît d'occupations et de responsabilités, civiles et militaires. Son principal associé, M. Cailler passait en effet le plus clair de son temps à Berne, où il dirigeait la Section fédérale des Transports et s'occupait activement de la Chambre Syndicale des fabricants de chocolat de notre pays. Cet organisme, seul habilité à traiter avec les Alliés, avait mis sur pied une Convention générale des chocolatiers, qui englobait tous les fabricants, grands et petits, de la branche. Il s'agissait là de centraliser toutes les commandes de matières premières, dont nos chocolatiers avaient besoin, et de les répartir équitablement entre eux, à des prix uniformes permettant aux petits comme aux grands de subsister. Le Comité de répartition fonctionnait à la frontière même, attribuant tant de wagons à tel groupe, tant à d'autres, et ainsi de suite, ce qui n'allait pas toujours sans récriminations et réclamations de la part de ceux qui s'estimaient lésés. Avec le temps, certains grands confiseurs, qui fabriquaient leur chocolat eux-mêmes, ont été admis à faire partie de la corporation des chocolatiers mis au bénéfice de la répartition des matières premières.

Chose curieuse, c'est précisément pendant ces années de guerre, surchargées de travail et de complications, que Jean-Jacques Kohler s'est mis à «recevoir», non plus dans sa belle demeure du «Champ de Ban», à Corsier sur Vevey, actuellement occupée par Charlie Chaplin, mais dans sa nouvelle «Bella-Vista» à La Tour-de-Peilz. Comme beaucoup de ses confrères pris dans l'engrenage des affaires, cet industriel, affable et dynamique, ne demandait pas mieux que de souffler un peu chez lui, où il se contentait de cultiver des relations de parenté et de voisinage, ainsi que quelques amis, tous membres de l'Abbaye de l'Arc à Lausanne, comme M. Auckenthaler, le colonel Bornand, Edouard Sandoz-David et son cousin Charles Kohler, avec lequel il se sentait uni par un même amour de l'art. Par sympathie pour la France et la cause des Alliés, il changera ses habitudes et ouvrira ses portes aux internés, dont le sort lui tenait très à cœur.

Lorsqu'un officier français, le capitaine Galey-Lalande, vient demander à J.-J. Kohler, de procurer du travail aux internés, le colonel-industriel lui répond: «Nous n'avons pas à prendre les devants. Mais je suis d'accord.»

Comme l'ancienne usine du Bosquet à Vevey travaillait au ralenti, il y met un atelier à la disposition des internés, qui travaillent désormais, moyennant une modeste rétribution, pour les PCK. Avec son ami Georges Jacottet, il fait monter un théâtre pour les internés. L'exemple de Vevey sera le point de départ du travail organisé ultérieurement en Suisse, sur une large échelle, en faveur des internés. C'est à cette époque que le général Pau, bien connu et très populaire dans notre pays, sera l'hôte des Kohler. Après la guerre de 1914/18, le Gouvernement de Sa Majesté Britannique a adressé ses remerciements à J.-J. Kohler pour les précieux services qu'il avait rendus, ainsi que pour sa générosité et son aide en faveur des internés, en lui exprimant ses regrets de ne pouvoir remettre une décoration à un citoyen suisse, en raison des dispositions de l'article 12 de la Constitution fédérale. De son côté, la France lui a décerné la médaille de la Reconnaissance française. En 1925, J.-J. Kohler a été promu à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur pour l'activité qu'il avait déployée en faveur des internés. La nouvelle lui est parvenue le même jour que l'annonce de la terrible blessure reçue par son fils au Maroc.

Au cours de la période d'après-guerre, Kohler a connu quelques moments de loisirs. Cet industriel, alerte et entreprenant, qui se levait régulièrement à 6 heures du matin, aimait à pêcher de temps à autre dans les deux ruisseaux qu'il avait loués aux environs de Flamatt, dans le canton de Berne. Mais plus que tout, il goûtait la musique. En musique, comme ailleurs, ses goûts étaient très arrêtés. Ennemi déclaré de la musique moderne, il s'est écrié, après l'audition d'une œuvre d'Arthur Honegger exécutée par l'Orchestre de la Suisse romande: «Si l'on recommence, je prendrai mon cor de chasse et je jouerai pour les faire taire!» Il aurait été parfaitement capable de mettre cette menace à exécution. — Un autre domaine qui lui tenait également à cœur, c'était l'amour des belles choses. Après avoir commencé par collectionner d'anciennes épées, faute de pouvoir s'offrir d'autres objets plus coûteux, il a fait des trouvailles dans les pendules. Plus tard, il s'est tourné vers les tableaux, enfin vers les pièces d'argenterie. Ce collectionneur éclairé, avisé et tenace, étudiait minutieusement tout ce qui se rapportait à ces objets d'art, qu'il découvrait avec le flair du chasseur. Pour lui, la recherche présentait le même intérêt que la possession.

Chaque automne, J.-J. Kohler lançait un ordre de marche à ses principaux collaborateurs: «Demain matin, 6 heures, avec panier.» C'était là un ordre auquel ils obtempéraient volontiers. Après un arrêt à St-Léonard, près

de Sion, où le Patron possérait un verger et quelques arpents de vigne, la petite troupe dégustait les vins, en attendant que les deux vignerons aient préparé la «raclette» sur des dalles en plein air, devant la capite «La Mal-fichue» à Brûlefer, en face de l'antique forteresse de Tourbillon. Le colonel Girardet, de Louéche, faisait son apparition avec un flacon de genépi. Là-dessus, descente sur Sion. Départ en auto. Halte et dîner traditionnel à Saint-Maurice. Chacun s'en revenait avec un panier de raisins dorés. Au moment de prendre congé de ses invités, M. Kohler ne manquait pas de leur dire: «Demain matin, 8 heures, tous sur le pont!» Lui, le premier. — Cet homme, généreux et discret, a soutenu d'innombrables indigents, parmi ses anciens carabiniers en particulier, pour lesquels il avait un attachement tout spécial, pleinement réciproque. Il lui est arrivé également de donner des tableaux de valeur à certains de ses collaborateurs.

Dans la vie des affaires, les périodes d'accalmie sont rares et de courte durée. Aux troubles révolutionnaires qui ont accompagné la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, même dans notre petit pays, apparemment si paisible et prospère, devait succéder la première crise, intense et brutale, des années 1920/21. Les mirages du boom de 1923/29 éveillent des espoirs insensés que la crise financière de Wall-Street et la crise économique mondiale des années trente devaient cruellement dissiper.

De même, pour Jean-Jacques Kohler. Tout en tenant fermement en mains le gouvernail des usines du groupe PCK au cours d'une période particulièrement mouvementée, il souffrait en silence au sujet de son fils unique. Ce brillant officier de cavalerie suisse, réputé pour ses prouesses équestres et sportives, s'était engagé en effet en qualité d'officier français dans le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie en Afrique du Nord. Pendant la guerre du Riff, il perdit la vue au cours d'un engagement meurtrier. Même aveugle, Jean-Victor Kohler devait continuer à servir la France, sa seconde patrie, et l'armée française, avec le même dévouement passionné qu'au-paravant. Parmi les nombreuses distinctions dont il fut l'objet, il convient de citer entre autres la Croix de guerre des T.O.E. avec palmes, la Médaille militaire chérifiennne et le titre de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Les années passent, avec leur cortège d'ombres et de lumières. Tandis que les affaires des PCK continuaient à se développer, une nouvelle fusion se préparait, sous les auspices de la Nestlé. En 1929, le groupe PCK est finalement absorbé par la Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co., Vevey et Cham. Pour J.-J. Kohler, cette mesure marquait le point d'abou-

tissement, en même temps que le point final de sa carrière industrielle et commerciale. La tâche qu'il avait menée à bien durant de si longues années était achevée. Bien qu'il ait été appeler à siéger dans le conseil d'administration de la Nestlé, le Réalisateur se sent, pour la première fois peut-être de sa vie, presque désœuvré. Il était de ces hommes pour lesquels le travail, l'exercice du commandement et la lutte sont la raison d'être suprême. Privée de ces éléments-là, l'existence perd à leurs yeux la saveur et l'attrait dont elle était parée. Certes, il lui restait sa famille, quelques vieux amis et ses collections. Ces liens, ces intérêts conservaient leur valeur. Mais les forces qui bouillonnaient encore en lui demeuraient sans emploi. L'état d'inaction lui pesait. A qui, à quoi consacrer désormais son énergie et ses dons? Dans quelle direction orienter son existence jusque là si intense et pleine?

L'heure du détachement allait sonner pour lui, plus tôt qu'il ne s'y attendait. Le troisième et dernier des maîtres-chocolatiers Kohler s'éteint le 4 octobre 1930, à l'âge de 70 ans. Avec lui, une grande figure d'industriel et de chef militaire disparaît. La presse a rendu un hommage unanime et magnifique à la personnalité, à la carrière et à l'œuvre du défunt, qui avait consacré ses forces et ses talents au service de l'industrie et du pays.

EUGENE FAILLETTAZ

1873–1943

Un homme de haute taille, tassé plus tard, corpulent, le cou rentré dans les épaules, d'une résistance peu commune. Cet administrateur réservé et clairvoyant, bienveillant et persuasif, au regard ferme et loyal, a fait une carrière dont la simplicité et la grandeur étonnent.

Né en ville de famille citadine, mais élevé à la campagne, il portera toute sa vie un intérêt égal à l'activité de ses concitoyens paysans, industriels et commerçants, dont il connaissait les travaux, les joies et les soucis. Très tôt, ce Vaudois, fils d'un artisan établi à l'étranger, trouvera sa vocation: réunir des hommes, bâtir avec eux, créer des entreprises ou des institutions durables et utiles à son pays. Comme le Major Davel, il aurait pu dire: «Ce que je fais n'est pas l'œuvre d'un jour.» Avec une poignée de collaborateurs et d'amis bien choisis, il a travaillé dans une ligne bien définie, visant un but précis: acclimater l'industrie et le commerce dans un canton traditionnellement agricole. C'est ainsi qu'il a créé ou développé les premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, le Comptoir suisse, le Bureau industriel suisse ou l'Ecole supérieure de commerce à Lausanne.

Sous son impulsion, et après lui, ces institutions n'ont cessé de grandir. Il leur a consacré le plus clair de son temps, toute sa force, toute sa pensée, en appuyant son activité économique par une série d'interpellations et de travaux sur le plan parlementaire, au Grand Conseil vaudois. Un autre trait frappant dans sa vie et sa carrière, c'est le sentiment général d'estime, d'attachement et de reconnaissance qu'il a éveillé chez ceux, les jeunes en particulier, qui ont eu affaire à lui. Par ses qualités de caractère et sa personnalité agissante, modeste et désintéressée, il a incarné et porté au plus haut point les vertus profondes du peuple vaudois, qui s'est reconnu en lui.

Le terroir vaudois

Avec ses champs de labour, ses petites villes, ses châteaux et ses villages du Plateau, les forêts du Jorat, les rivages et les coteaux de vigne lémaniques ensoleillés, et ses hautes vallées montagnardes, le Pays de Vaud, tel qu'il est issu du monde féodal, donne une impression de solidité, d'unité et de diversité. Certes, des maîtres étrangers, bourguignons, savoyards et bernois ont passé là, mais le pays est toujours resté lui-même, jusqu'à nos jours.

C'est de cette terre que les Faillettaz, originaires de l'Isle, Moiry et Cuarnens, sont sortis. Si elle n'a longtemps guère fait parler d'elle, cette lignée d'agriculteurs, d'artisans et de magistrats s'est alliée à des familles du terroir, comme les Guex, Cœtaux, Devenoge, Wuillemin, Bettens, Bovey, Gautier, Chappuis, Petit ou Pelet. Une branche, éteinte au XVIII^e siècle, avait été reçue dans la bourgeoisie de Lausanne en 1545. Un certain Jean-Pierre Faillettaz, conseiller et juge, de 1683 à 1708, avait fait figurer sur son panneau de conseiller une hallebarde d'argent au manche d'or surmonté d'un cœur. Dans l'ex-libris de son fils, Jean-Pierre, qui mourut en 1703, apparaissent les armes définitives de la famille: «de sable, à la hallebarde contournée en pal d'argent, au manche d'or, soutenant un cœur du même.» De belles armes parlantes: une hallebarde et un cœur d'or! Impossible de trouver mieux pour le futur Eugène Faillettaz du Comptoir.

Enfance campagnarde

Peu s'en est fallu que notre pionnier ne naisse et ne passe son existence à Paris. En effet, d'après un contrat, signé le 28 avril 1858, entre Louis Danzel, graveur et ciseleur en bijoux, domicilié à Paris, rue du Temple, 123, et la Dame Veuve Faillettaz, demeurant à Paris, rue Baillet, 1, F.-L. Faillettaz (le père d'Eugène) est accepté en qualité d'apprenti, sans être nourri ni couché, pendant trois ans et demi consécutifs, pour apprendre l'état de graveur et ciseleur.

Par la suite, François-Louis Faillettaz, né le 21 octobre 1843, s'établira à Genève; mais il mourra prématurément le 29 juillet 1877, à l'âge de 34 ans, laissant sa veuve, née Caroline Haas, seule avec un fils, Eugène, né le 8 mars 1873 à Genève, ainsi qu'une fille Jeanne-Léontine, née le 27 oc-

tobre 1874. Comme les ressources de la petite famille étaient sans doute précaires, les deux enfants seront placés, quelques années plus tard, auprès d'une famille Merminod, dans la ferme de Bocherens, à Essertines-sur-Rolle, au pied du Jura.

C'est là qu'Eugène Faillettaz s'initie à la vie campagnarde. Il lui doit beaucoup, notamment le contact direct qu'il établira plus tard, au Grand Conseil, avec ses collègues du groupe paysan. Mais pour l'heure, il s'occupe activement des travaux de la ferme et du jardin potager, jusqu'au moment où il suivra les classes de l'école primaire à Essertines, sous la direction d'un instituteur remarquable, M. Cloux, qui paraît avoir été frappé par l'intelligence naturelle, l'énergie et l'ouverture d'esprit du petit orphelin.

Débuts à la ville

Sur le conseil de son maître, auquel il a conservé et témoigné une reconnaissance inaltérable, Eugène Faillettaz se rend à Lausanne, à l'âge de 16 ans et demi. Il entre, en 1889, comme apprenti à la Recette du district de Lausanne. C'était alors, avec le service du Préposé aux Poursuites, une des deux citadelles de l'ancien régime radical militant. Ces années d'apprentissage furent utiles pour la préparation professionnelle du jeune Faillettaz; elles ne l'ont toutefois pas trop marqué au point de vue politique. Au cours de sa carrière ultérieure, il jugera en effet les hommes, non d'après leur appartenance à tel ou tel parti, mais bien suivant leur valeur personnelle.

A peine installé à Lausanne, où il prendra pension dans la famille Noverraz, au Grand-Chêne, le nouveau venu, qui était un garçon actif, serviable et sociable, suit les cours organisés par la Société des Jeunes-Commerçants. Cette association romande, distincte de la grande Société suisse des employés de commerce, constituait un véritable foyer de vie intellectuelle et pratique. Des commerçants et des médecins, des professeurs, des avocats et des industriels s'y intéressaient et collaboraient activement à son développement. Il n'est pas exagéré de dire que les Jeunes-Commerçants de Lausanne ont fait Eugène Faillettaz.



Entre les Sousignez

Louis Danel, graveur Ciseleur en bijoux
domicilié à Paris, rue du Temple 123. d'une part:

Et de la Dame Veuve Faillletaz
demeurant à Paris, rue bailli 1. d'autre part:
a été convenu et arrêté ce qui suit.

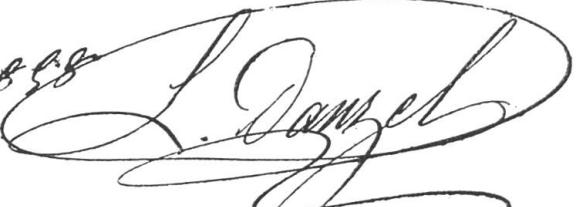
Le sieur Danel s'engage à prendre en
qualité d'apprenti le fils de la Dame Faillletaz pendant
trois années et demi consécutives sans être nourri ni y coucher
à partir du quinze mil-huit-cent-cinquante-huit jusqu'au
quinze Octobre mil-huit-cent-soixante-un; il s'engage en
outre durant ces trois années et demi à lui apprendre
l'état de graveur et Ciseleur, et de lui délivrer un Certificat
~~attestant que les engagements auront~~ à la fin de son
apprentissage attestant que les engagements auront bien été remplis.

S'il arrivait que Louis, François, Faillletaz,
fils de la dame veuve Faillletaz ne voulut pas remplir
ses trois ans et demi d'engagement tel qu'il est stipulé
en-dessus, soit par caprice ou par tout autre cause venant
de lui ou de ses parents, la Dame Faillletaz devrait
être de payer au sieur Danel la somme de deux-
cinq francs à titre d'indemnité.

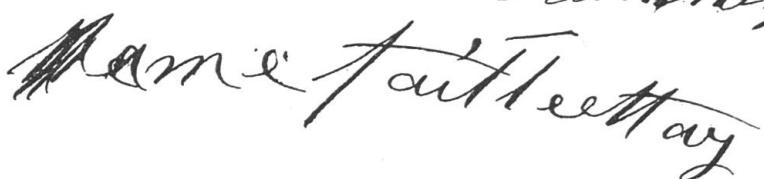
— Comme aussi en cas de maladie, d'absence ou autre
cause que ce soit, de complacer le temps perdu dans le
cas de l'apprentissage par du temps en plus de l'époque
fixe pour la fin dudit apprentissage :

— En cas d'ouvrage perdu ou abîmé par son
fils, la Dame Veuve Faillettaz en demeure responsable
soit en espèce, soit par du temps en plus à la fin de
son apprentissage, le prix de l'ouvrage perdu serait fixé
par le bijoutier auquel il appartient.

Hait double entre nous

Paris le 28 Avril 1858 

Approuve l'écriture ci-dessus pour ma...



~~Dame Faillettaz~~

Fac-simile du contrat d'apprentissage passé en 1858 à Paris entre le graveur et ciseleur en bijoux
Louis Danzel et Dame Veuve Faillettaz, au sujet du jeune François-Louis,
le père d'Eugène Faillettaz

Initiation commerciale et premiers contacts

Entré en 1892 au comité de la Société, il en est nommé président, à l'âge de 21 ans, de 1894/95, et se consacrera pendant près de dix années à son organe mensuel «Le Commerçant». Qu'il laisse parler son cœur, donne des comptes-rendus de conférences ou s'attaque à des sujets d'actualité économique ou politique, il ne négligera aucune occasion d'élargir et d'approfondir ses connaissances. Son esprit est en éveil, sa volonté toujours tendue vers de nouveaux buts à atteindre. Aucun sujet ne le rebute ou ne lui paraît trop ardu. Ses travaux, ses articles, portent tous sa griffe.

Voici, pris au hasard, les titres de quelques-uns de ses articles ou travaux de concours: «La loi du timbre», qui lui vaut un accessit; les «Jeunes-Commerçants aux examens de recrues» et le «Chômage par suite de service militaire», deux sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur; «L'heure de fermeture des bureaux le samedi» et la «Loi sur le repos du dimanche»; la «Loi sur l'apprentissage», la «Création d'une Ecole de commerce indépendante», «La question des zones», la «Réforme du crédit» ou «Le Service d'escompte», etc. Dans ces articles, il fait preuve de jugement, d'indépendance d'esprit, alliant la pondération à la fermeté. Plus d'un de ces articles a marqué le point de départ d'une innovation ou d'une réforme. De très bonne heure déjà, Faillettaz se révèle bon observateur; mais il ne connaît guère la pensée sans l'action. Pour lui, concevoir, c'est chercher à réaliser.

Parmi ses articles parus dans «Le Commerçant», il en est un qui nous paraît mériter une mention spéciale. Sous le titre «L'Exposition de Vevey 1901», on sent en effet déjà battre le cœur et s'éveiller la vision du futur créateur du Comptoir suisse. «En cherchant bien, écrit-il, on trouve toujours quelque chose qui prête à la critique; mais toutes ces récriminations passent très haut au-dessus de la foule des visiteurs plus impartiaux et indulgents... L'essentiel est d'avoir réussi et, certes, l'Exposition de Vevey est un succès, qui eût pu être plus considérable, c'est certain, mais qui est acquis. Ah, si tous nos commerçants et industriels vaudois avaient répondu à l'appel du comité de Vevey, s'il n'y avait pas eu de regrettables abstentions, la démonstration de notre richesse nationale eût été plus imposante. Et, si nous disons cela, c'est que nous avons été étonné de voir combien Lausanne, la capitale du canton, pour ne citer qu'un nom, était peu représentée à Vevey!» – Quinze ans plus tard, Eugène Faillettaz présidera le I^{er} Comptoir vaudois d'Echantillons à Lausanne, en attendant de participer à la création

du Comptoir suisse, qui restera indissolublement attaché à son nom. Le jeune rédacteur du «Commerçant» avait déjà, ce que Talleyrand appelait «de l'avenir dans l'esprit».

Le métier et la destinée

Alors que d'autres, plus favorisés par le sort, ont connu au départ même, une solide aisance matérielle ou ont eu le privilège d'entrer dans la vie pratique après avoir fait des études universitaires, Eugène Faillettaz, lui, n'avait pour tout bagage que ses années d'école primaire à Essertines et son temps d'apprentissage à la Recette du district de Lausanne. Mais chez lui, le facteur personnel pesait double dans la balance. Son caractère bien trempé, son intelligence assimilatrice et la volonté de faire quelque chose de sa vie lui permettaient d'envisager l'avenir sans trop de crainte. Mais que pouvait-il alors en attendre? Comme il l'a écrit à son maître, M. Cloux, d'Essertines, à l'âge de 21 ans: «J'ai dû abandonner, en même temps que votre école, les travaux des champs. L'agriculture ne devait pas être ma vocation. J'ai été lancé, un peu malgré moi, dans les bureaux de l'administration. C'était nouveau pour moi, un travail aussi sédentaire changeait brusquement mes habitudes campagnardes; cependant, je m'y suis fait, j'y suis bien, et je n'ai d'autre perspective que d'y rester, puisque tel doit être mon destin.»

Au sortir de la Recette, il entre comme caissier à la Caisse d'Epargne et de Crédit, en 1896, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans. Dans ce cadre encore modeste, mais déjà chargé de responsabilités, il s'impose par la qualité de son travail, le poids de sa personnalité, le charme de son commerce. Une chose frappait également chez lui: l'amour et le respect de son métier.

Lorsqu'il sera appelé, au mois de mars 1932, à présenter au Grand Conseil vaudois un rapport sur la motion Maillard et consorts au sujet de l'orientation professionnelle, le député E. Faillettaz a trouvé des accents qui montaient des profondeurs de son expérience et de ses convictions personnelles: «Il faut, déclarait-il, attribuer une plus grande importance au choix de la profession, aussi bien qu'à l'apprentissage. La vitalité d'un pays dépend de la valeur effective du travail de ses enfants. Dans notre siècle, qui est celui de la vitesse, il y a trop de gens pressés d'arriver et dont la hâte est le seul bagage.»

«Le métier, c'est ce qui fait vivre, et il faut vivre. Bien compris, bien adapté à la personnalité, il est une source de culture et de joie. Dans le temps que nous vivons, il faut beaucoup savoir pour être un bon électricien, un bon mécanicien, un bon comptable, un bon vendeur, etc. La technique est aussi vaste que la science dont elle procède. On peut y cheminer indéfiniment, sans en dépasser les limites. – Quant à la joie, elle ne jaillit nulle part plus abondante et pure que chez ceux qui mènent de front l'action et la pensée et chez ceux qui donnent à l'intelligence le métier comme point d'appui.» Comme on le voit, l'ancien caissier de la Caisse d'Epargne et de Crédit, qui était devenu entre-temps caissier du Service d'Escompte (timbres-rabais) de Lausanne, dont il avait été un des promoteurs, puis gérant d'immeubles, avait une haute et noble conception du métier.

Période de maturation

Pendant quinze à vingt ans, Eugène Faillettaz suit patiemment son sillon, avec une régularité et une ténacité sans défaillance. Comme l'avenir paraissait lui sourire, il épouse, le 31 août 1899, M^elle Henriette-Alice Ravey, qui lui donnera quatre enfants, deux filles et deux garçons. Sa vie professionnelle et familiale se dessinait sous ses yeux comme une ascension lente et régulière, dont rien encore ne laissait présager l'essor.

Un appel du dehors vient jeter une note imprévue dans son existence. Nommé secrétaire de la Société Industrielle et Commerciale de Lausanne, la SIC en abrégé, en 1901, il voit son champ d'action s'élargir et il entre directement en contact, dans son nouveau secteur professionnel, avec des commerçants, des industriels et des magistrats. Sans se mettre en avant, car «il n'est pas de ces gens pressés d'arriver, dont la hâte est le seul bagage», il conserve son bureau de gérance et s'occupe activement de la rédaction du «Commerçant». Toutefois, il éprouve au fond de lui-même une joie nouvelle à travailler, non seulement pour son avenir matériel et personnel, mais aussi dans l'intérêt général, avec des hommes actifs et entreprenants, qui l'apprécient et sont prêts à appuyer ses efforts.

Comme le déclare son biographe, M. Alfred Piguet: «La préparation de l'Exposition nationale d'Agriculture de 1910 à Lausanne, dont il est caissier, a fixé son destin, en lui donnant l'expérience de l'organisation d'une grande manifestation nationale, le contact avec les magistrats et les colla-

A cursive signature in black ink that reads "Faillettaz". The signature is fluid and elegant, with the first name above the last name.

Eugène Faillettaz
1873–1945

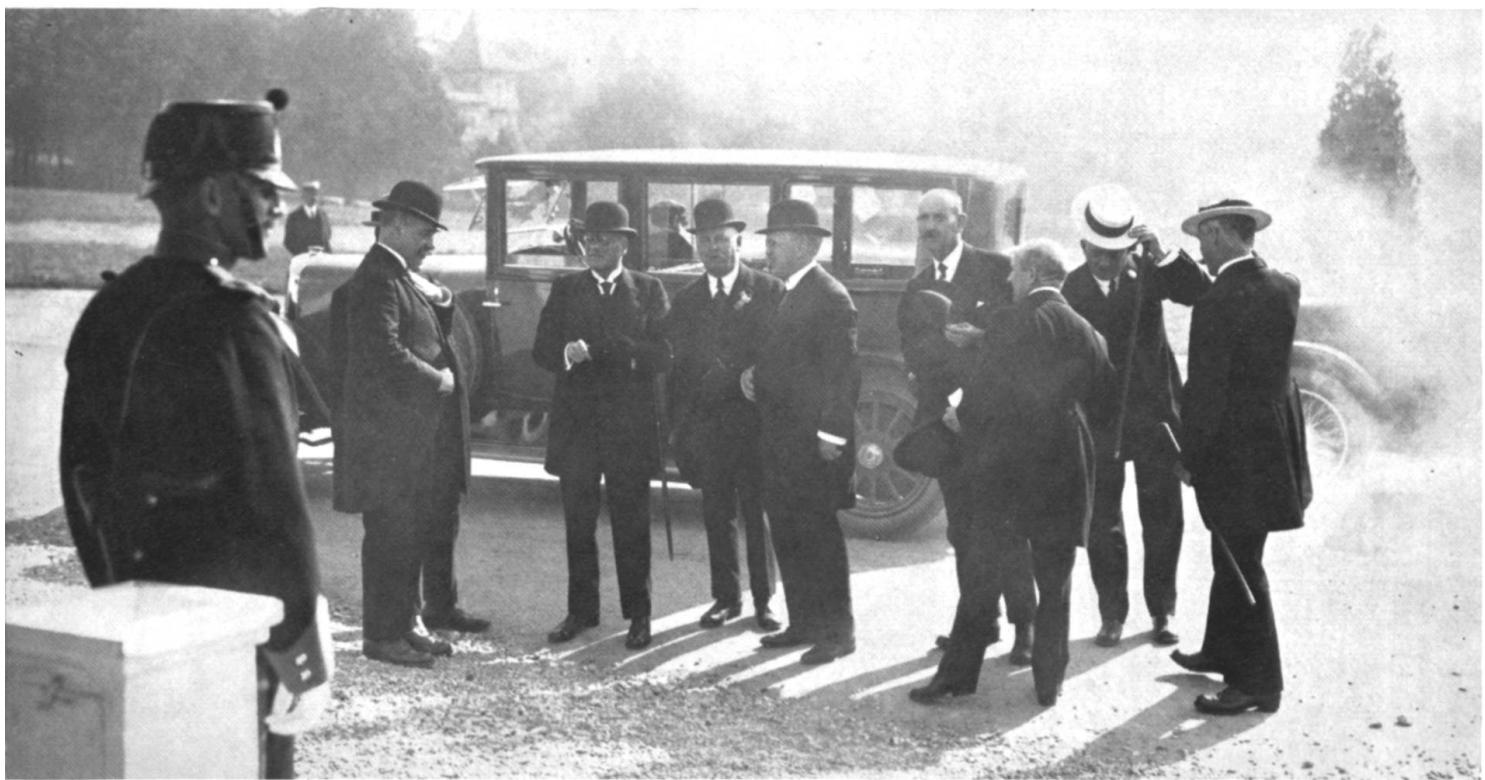


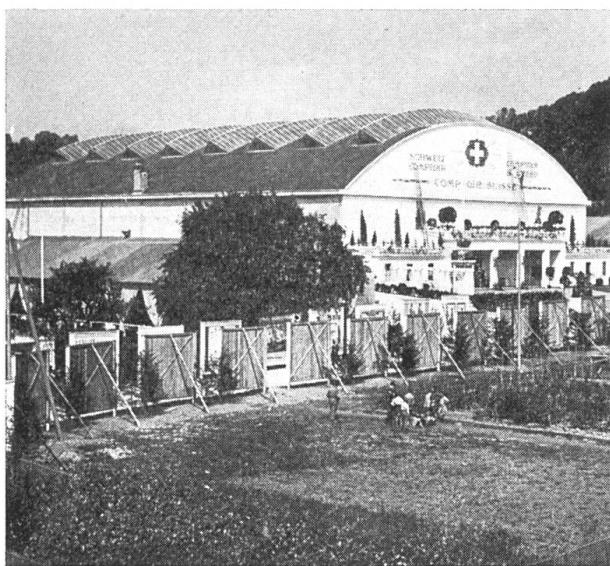
Ferme de Bocherens, près d'Essertines-sur-Rolle, où Eug. Failletaz a passé son enfance



La visite officielle des stands au Comptoir suisse à Lausanne. De g. à dr.: MM. Edm. Schulthess, Heinrich Walther, Eug. Failletaz et Ferdinand Porchet

Rares loisirs d'un pionnier.
La pêche à la ligne sur les bords de la Nérgue près de Romont





Le Ier Comptoir suisse de Lausanne,
en 1920



Quarante ans après . . .

Deux vues de la Foire de Lausanne
En haut: les bâtiments du corps central
En bas: les jardins, l'aile sud et le pavillon
d'honneur

borateurs qu'il saura utiliser plus tard, notamment M. Charles Braun, le futur architecte du Comptoir suisse.» Dès lors, il donne la mesure de ses talents d'organisateur et d'administrateur. L'heure approche où Eugène Faillettaz va être appelé à diriger les grandes associations industrielles et commerciales, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Un coup d'essai: les Comptoirs vaudois d'échantillons

Quand la I^{ère} guerre mondiale éclate, Faillettaz est déjà bien en selle. Loin de l'arrêter, les circonstances vont lui offrir des occasions favorables. Grâce à sa double qualité de collaborateur de la Société suisse de Surveillance et de pionnier de la Navigation du Rhône au Rhin, il noue de précieuses relations, en Suisse et à l'étranger. Vis-à-vis de nos Confédérés alémaniques, il ne connaît ni «malaise», ni «fossé». Avec sa diplomatie naturelle et sa ténacité, il sait s'en faire des alliés et gagner leur appui.

Dans l'*«Historique du Comptoir suisse»*, publié en 1939 à l'occasion des *«Vingt ans du Comptoir suisse»* à Lausanne, Eugène Faillettaz a retracé les origines des premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, qui ont précédé et préparé l'avènement du Comptoir suisse. Nous lui laissons ici la parole, en apportant à son texte quelques retouches de détail, pour l'adapter au cadre de cette étude. «C'est à cette époque, dit-il, que je me suis rendu, en ma qualité de président de la Chambre de commerce vaudoise, à Lyon pour faire visite à mon collègue, M. le président de la Chambre de commerce de Lyon et obtenir de lui des renseignements sur le projet de créer dans cette ville une foire internationale d'échantillons. Cette démarche eut un résultat immédiat, en ce sens que M. Edouard Herriot, sénateur et maire de Lyon, vint à Lausanne, le 4 janvier 1916, pour nous entretenir de l'entreprise audacieuse de sa ville et pour y intéresser la Suisse, pays neutre... Soit dit en passant, la première foire d'échantillons française s'est tenue à Lyon, du 1^{er} au 20 mars 1916, en même temps que la bataille de Verdun faisait rage. On n'oublie pas de telles coïncidences... C'est à cette époque que la Chambre vaudoise du commerce se préoccupe d'organiser une foire suisse dans notre pays. Depuis quelque temps déjà, l'idée était dans l'air».

«Une assemblée préliminaire avait été convoquée en effet à Berne en novembre 1915. On y discuta beaucoup, sans prendre de décision ferme. Cependant les Vaudois qui participaient à cette assemblée ne laissèrent pas

tomber la question. Dans le train même qui les ramenait à Lausanne et en compagnie de M. le syndic Rosset, il fut décidé d'aller de l'avant, de créer chez nous ce qui paraissait impossible dans la ville fédérale. La question fut reprise dans une assemblée de la Société industrielle et commerciale de Lausanne, puis devant la Chambre vaudoise du commerce et sans tergiverser il fut décidé, puisqu'une entente ne paraissait pas possible avec nos Confédérés, d'organiser premièrement un «Comptoir vaudois d'échantillons», à Lausanne. — Au mois de mai 1916, c'est-à-dire cinq mois après l'assemblée de Berne, Lausanne inaugurerait en Suisse le premier Comptoir vaudois d'échantillons. Ce fut un succès.»

Le futur animateur et premier président de cette manifestation, M. Eugène Faillettaz, n'a jamais entendu en revendiquer la paternité. Dans son discours inaugural du 26 mai 1916, il en attribue même tout le mérite à l'architecte lausannois Rosset. Il déclare textuellement: «Lorsque M. Rosset, municipal, à qui revient l'honneur de l'initiative première — je me fais un devoir de lui rendre cet hommage public — nous soumit son idée, nous l'avons bien réalisée en théorie, mais en pratique, nous étions en présence de l'inconnu. Il fallut, petit à petit, nous faire une image de la situation...; il fallut nous assurer la collaboration des industriels de notre canton (avec le concours de quelques membres du comité de la SIC)...» Il ajoutait avec une bonhomie, une modestie charmantes: «Quand on songe que tout ce travail s'est fait en quelques semaines, je pense qu'il m'est permis de solliciter votre indulgence en faveur des organisateurs, si vous constatez certaines lacunes. Mais comme dans toute chose, il faut un début, nous demandons d'être mis au bénéfice des circonstances atténuantes.»

Si modestes que fussent le cadre et la présentation du premier Comptoir vaudois d'échantillons, présidé par M. Eugène Faillettaz, alors président de la SIC, et organisé en quelques semaines aux Galeries du Commerce à Lausanne, cet essai fut un succès. Les deux autres Comptoirs suivants, de 1917 et 1918, se succédèrent, sur une plus large échelle, au Casino de Montbenon, enregistrant chaque fois une forte augmentation du nombre des visiteurs et des exposants. Le courant était créé.

Le principal mérite de ces trois Comptoirs vaudois d'échantillons fut peut-être de rendre les Vaudois plus conscients de l'évolution survenue dans la charpente économique de leur canton. Ainsi que le Commissaire du premier Comptoir, l'ingénieur Boiceau, l'a relevé dans son rapport final: «Certaines statistiques démontrent qu'en chiffres ronds *un tiers* de la popu-

lation du canton vit de l'industrie et des métiers, *un tiers* de l'agriculture et *un tiers* du commerce, des administrations, des professions libérales, etc.» — Actuellement, la population vivant de l'agriculture ne représente plus guère que 15 % environ. La légende d'un vieux pays exclusivement agricole commençait à pâlir, en même temps que le reproche longtemps adressé à LL.EE de Berne d'avoir sciemment entravé le développement industriel et commercial du Pays de Vaud, ce qui est exact. Mais mieux vaudrait balayer devant sa propre porte, en tenant compte des réalités. C'est ainsi que d'autres anciens pays sujets et nettement agricoles, comme l'Argovie et la Thurgovie, ont pris un rapide essor économique au lendemain de leur accession à l'indépendance. Pourquoi donc le canton de Vaud, trop longtemps paralysé par une prédominance campagnarde et des préjugés politiques stériles, n'en aurait-il pas fait de même et ne tenterait-il pas de rattrapper le temps perdu?

Or les trois premiers comptoirs ont révélé aux Vaudois, ébahis et sceptiques, qu'ils étaient en train de devenir, sans le savoir, un peuple, non seulement agricole et industriel, mais aussi commerçant et industriel. La démonstration par les chiffres et par l'exemple devait porter des fruits et stimuler l'esprit d'initiative, dans un canton encore trop enclin à attendre un signal de la part des autorités, en se gaussant des novateurs. Grâce à l'énergie, au savoir-faire et à la vision des promoteurs la leçon de ces comptoirs ne sera pas perdue.

Le secret de M. Faillezzaz

Avant de suivre de plus près la série des travaux, des démarches et des réalisations d'Eugène Faillezzaz, nous voudrions tenter, non pas de percer son intimité qu'il défendait assez bien, mais de dégager le faisceau de qualités, qui ont permis à ce nouveau venu dans la cité, de jouer, en toute humilité, un rôle de premier plan.

Dès sa jeunesse, on découvre en lui une attitude en face de la vie, qui ressemble fort peu à celle des «tricheurs» d'aujourd'hui. Etonnamment sérieux, modeste et persévérant, il ne rougit pas d'exprimer sa reconnaissance à ceux qui l'ont aidé dans ses débuts. C'est ainsi que le jeune apprenti de la Recette du district de Lausanne écrit à son ancien instituteur à Essertines-sur-Rolle: «Je ne vous ai pas quitté sans regrets, car quand on a un cœur, on ne laisse pas ses maîtres, ses amis, son village, où s'est passé sa pre-

mière jeunesse, sans éprouver, malgré soi, quelque émotion subite qui laisse facilement aller au découragement; mais, encouragé par l'idée que je dois gagner, qu'une autre phase de la vie s'est ouverte devant moi et que je dois en profiter, je retourne à l'ouvrage, joyeux, content en pensant que bientôt je reverrai tous ceux que j'ai quittés...»

Mûri par la vie, et pénétré d'un sentiment du devoir assez rare à cet âge, il écrit quelques années plus tard à son maître Cloux, au moment où il venait d'être nommé président de la Société des Jeunes-Commerçants de Lausanne, à l'âge de 21 ans: «En ma qualité d'ancien élève de votre école, je voudrais pouvoir vous exprimer toute ma gratitude et tout mon respect, mieux que ma plume ne peut le faire... Mais voici que j'évoque un souvenir, une foule de souvenirs chers à mon cœur, en me disant votre écolier! Je revois l'école, le maître, les camarades, tout cela avec une douce émotion, qui me grise et qui me rappelle d'heureuses années, d'heureux jours... Acceptez donc tout ce que mon cœur éprouve pour vous de sincère reconnaissance, comme un hommage que je rends à vos talents et à la manière distinguée avec laquelle vous enseigniez des ingrats comme moi, qui quittent l'école avec le cœur joyeux et ne pensent plus à celui qui a eu la lourde tâche d'instruire un enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de choisir une carrière...»

Il termine sa lettre sur une note plus grave: «Comme vous le savez, je me trouve à la tête de la Société des Jeunes-Commerçants de Lausanne. C'est un honneur que je n'ai certes pas brigué; je suis plus en souci de savoir si j'en suis bien digne, si je le mérite bien, que de faire mon devoir comme tel. Je ne voulais pas accepter une tâche que je concevais au-dessus de mon âge et de mes capacités. Enfin, tant pis, je suis revêtu d'un titre qui me surcharge de besogne, je ferai tout mon possible pour que tout marche bien, c'est là ma plus haute ambition.»

Une fois entré dans le courant des affaires, comme caissier, puis régisseur, en attendant de prendre la direction de différentes associations patronales, Eugène Faillettaz passe d'autant moins inaperçu qu'il met plus de soin à ne pas se mettre en avant. Mais ses qualités parlent pour lui. Avec son bon sens campagnard et son égalité d'humeur, sa bonhomie et sa finesse diplomatique, il possédait l'étoffe d'un administrateur et d'un négociateur. Les succès qu'il a remportés sans bruit dans ce domaine sont d'autant plus remarquables que son abord était plutôt réservé et sa parole moins agile que sa plume. Il parlait peu, mais ses paroles avaient du poids. Mieux que personne il savait écouter, sans en avoir l'air, et il aimait à consulter ses amis pour se rendre

compte des réactions probables de l'opinion publique. Cet homme à la voix haute et blanche, qui n'a jamais paru rien casser, s'imposait néanmoins par son calme imperturbable et sa force de persuasion. Suivant le mot de son biographe, M. Piguet, «il avait le goût de l'accommodelement, le talent de s'entremettre, en évitant de s'interposer, l'art de parvenir à ses fins, sans donner l'impression de poursuivre un dessein précis. Il en avait un pourtant et la continuité de son action en fournit la preuve.»

Sous son abord plutôt froid et réservé, c'était une nature sensible, sentimentale même à certains égards, portée à l'enthousiasme; il savait contrôler ses élans et ses intuitions, car il était doué d'un instinct très sûr de ce qui était réalisable et durable, en s'inspirant souvent des idées du dehors. Eugène Faillettaz comprenait les hommes; il en avait l'habitude et savait tirer parti de leurs aptitudes, en les associant à une grande tâche commune. Bien soutenu et appuyé par ceux-là mêmes qu'il s'agissait de gagner et d'entraîner, il s'entendait à dénicher et réunir des collaborateurs, avec lesquels il formait de véritables équipes de travail, dans un climat d'initiative, de confiance et d'amitié.

Le secret d'Eugène Faillettaz, si secret il y a, paraît se ramener à une équation à trois inconnues: son caractère, sa connaissance des hommes, sa vision de l'intérêt général. C'est là peut-être la raison pour laquelle cet homme d'affaires taciturne, modeste et efficient, s'est trouvé tout naturellement au point de départ d'une série de créations et d'entreprises, qui ont marqué la vie du pays, auquel il était profondément attaché.

Un coup de maître: le Comptoir suisse

En présence de la création du Comptoir suisse, il convient de rappeler un événement intime et douloureux, qui a marqué un tournant dans la vie et la carrière d'Eugène Faillettaz: le décès de sa jeune femme, à fin août 1916, à l'âge de 38 ans, après seize ans de bonheur. Ce coup lui fut d'autant plus dur qu'il perdait avec elle une compagne pleine de charme, aussi courageuse que rayonnante. Désormais, il restera seul, avec ses quatre enfants, dans la maison qu'il avait fait construire par son ami, l'architecte Georges Epitaux, à l'avenue de Collonges. Père attentif, il s'occupera de ses enfants avec une sollicitude discrète et ferme, sous laquelle on percevait un fond de tendresse et de sérénité.

Sans laisser échapper un mot de plainte, il tend les ressorts de sa volonté et imprime un nouvel élan à sa puissance de travail. Le plus surprenant toutefois, c'est l'essor et le tour pratique que prendront sa connaissance des hommes et son sens de l'amitié.

Encouragé par le succès remporté par les trois premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, Faillettaz vise plus haut et plus loin. Son dessein est de faire davantage pour son pays: mettre sur pied, à Lausanne, une foire, non plus vaudoise seulement, mais suisse. Il s'attelle à cette tâche, sans se soucier du peu d'écho et d'encouragement que son projet rencontre tout d'abord autour de lui. Son mérite et son originalité seront d'entreprendre une lente et savante conquête des appuis et des amitiés, sans lesquels le Comptoir suisse n'aurait jamais été réalisé.

Distancés par les Bâlois, qui avaient lancé, en 1917 déjà, une première Foire suisse et obtenu, en 1919, l'investiture officielle, ainsi qu'une subvention fédérale substantielle, les Vaudois avaient alors bien des raisons de se croire éliminés de la course. C'est à ce moment-là précisément qu'Eugène Faillettaz joue par la bande, gagne du terrain et remporte finalement une victoire, qui paraissait perdue d'avance.

Invité avec ses collaborateurs de la Chambre de commerce vaudoise à assister, en compagnie des représentants officiels du Canton de Vaud, à la cérémonie d'ouverture de la Foire suisse d'Echantillons à Bâle, en 1919, il saisit la balle au bond. Au moment où le Conseiller fédéral Edmond Schulthess venait de déclarer au banquet que si le choix de Bâle s'imposait en l'occurrence, la sollicitude fédérale n'en restait pas moins acquise à la Suisse romande et se manifesterait certainement à une autre occasion, M. Faillettaz juge le moment venu d'intervenir.

Plus convaincu que jamais du bien-fondé de son dessein, il fait le tour des représentants officiels lausannois et vaudois pour les presser de prendre acte de ces déclarations. En vain. L'un après l'autre, ils se récusent, pour ne pas troubler peut-être l'atmosphère de réconciliation entre Bâlois et Vaudois. C'est alors que, pour reprendre les termes de son biographe, «Eugène Faillettaz, sans charge, ni mandat, rejoint sa place, se lève, demande la parole, l'obtient et, tout de go, annonce à M. Schulthess que la promesse qu'il vient de faire, on la lui rappellera avant qu'il soit peu et qu'on compte bien qu'elle sera tenue! C'était dit avec tant de bonhomie et de gentillesse qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher et qu'il ne restait qu'à s'incliner.

Dans le train même qui les ramenait à Lausanne, les membres de la délégation

gation vaudoise conviennent d'entreprendre immédiatement les démarches nécessaires à Berne. Du moment que la Foire industrielle devait avoir lieu à Bâle, en raison de son importance comme centre d'affaires, de sa longue tradition économique et de sa situation géographique avantageuse et, comme nul ne désirait voir co-exister deux institutions susceptibles de se concurrencer, pourquoi n'aurait-on pas à Lausanne un Comptoir de caractère national, consacré à l'agriculture et à l'alimentation, avec un cachet plus populaire?

L'argumentation était habile et devait servir utilement la thèse qu'Eugène Faillettaz défendra tout d'abord devant le Conseil fédéral à Berne puis, renvoyé à Bâle, auprès du Comité de la Foire suisse. Il sut si bien s'y prendre que l'accord intervint, non sans peine, il est vrai, au sujet de la répartition des tâches. Le 11 septembre 1920, le premier Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles ouvre ses portes, sous la présidence de Faillettaz.»

Certes, ce premier Comptoir était encore très modeste, en comparaison de ce qu'il est devenu aujourd'hui. La place mise à la disposition des exposants était infime. Comme l'ancien grand-maître de notre économie vaudoise, feu le Conseiller d'Etat Porchet, l'a relevé plus tard, «en ces temps héroïques, dans le restaurant sous toile, le bruit de la pluie couvrait souvent la voix des orateurs et les feux des braseros tempéraient à peine les vents coulis qui caressaient irrévérencieusement le dos des personnages officiels et diplomatiques».

Mais le Comptoir suisse était déjà bien vivant. Dès le départ, il a été porté par un courant, nous serions tenté de dire, par une mystique, spontanée et populaire, qui en consacrera le caractère aussi régulier et nécessaire que le retour des saisons dans la vie du pays. Sa base financière était solidement posée, grâce à des emprunts garantis par la Ville de Lausanne, à de bonnes conditions, capables de rassurer les financiers, la Banque Cantonale Vaudoise en particulier. Cette formule a fait ses preuves, dans deux occasions mémorables. En 1924 tout d'abord, lors de l'incendie, qui a ravagé une grande partie du Comptoir Suisse, puis en septembre 1939 surtout, lorsque la mobilisation générale et le déclanchement de la 2^{ème} guerre mondiale obligèrent les organisateurs à fermer les portes, à la veille de l'ouverture, alors que tous les frais étaient déjà engagés. Ce fut un coup terrible. Mais le Comptoir s'est trouvé en mesure de faire face, en 3 ou 4 ans, à tous ses engagements, sans que la Ville de Lausanne ait eu besoin de débourser un sou! Ce tour de force est en grande partie l'œuvre d'Eugène

Faillettaz. Si, en 1924, on ne voyait sur son visage pas trace d'autres préoccupations que celle des mesures à prendre contre le sinistre, en 1939, et durant les années suivantes, il a déployé une énergie, une ténacité et une confiance irrésistibles.

Au Comptoir, il était là comme chez lui, connaissant tout le monde. Après les rapports quotidiens, il ne manquait jamais d'aller faire la tournée des stands et des carnotzets, en compagnie de ses collaborateurs. Un mot par ci, un regard par là. Il n'y avait rien de tel pour maintenir le contact et le dévouement à tous les échelons. Suivant le mot de l'un de ses plus proches collaborateurs et amis, le colonel Charles Burnens-Léderrey: «J'admire notre président. Il est partout, il voit tout, il sait tout ce qui se passe. Avec cela, il manœuvre tous les rouages de notre vaste entreprise et il n'est jamais fatigué; il a une santé de fer, une résistance et une volonté extraordinaires.» Lors des journées officielles en particulier, Eugène Faillettaz cherchait toujours à intéresser les visiteurs aux exposants et aux produits exposés. Sur le passage de cet administrateur, si simple et correct, toujours en jaquette noire et pantalons rayés, chacun se retournait et le suivait des yeux, heureux et tout ragaillardi d'avoir vu l'homme qui incarnait si bien l'esprit du Comptoir. L'institution qu'il a créée a pris avec le temps un caractère profondément national et toujours plus international, avec ses manifestations artistiques et économiques, qui reflètent l'âme et la volonté des peuples associés aux efforts du Comptoir suisse. Ce qu'il avait entrevu et lancé se réalise aujourd'hui sous nos yeux.

Au cœur des grandes associations économiques

Si le Comptoir suisse a été la création la plus spectaculaire de Faillettaz, son champ d'activité n'est pas resté limité à ce seul domaine. Dans son esprit, cette entreprise, qu'il considérait un peu comme son enfant chéri, n'a jamais été qu'un des moyens propres à servir utilement son pays. Chez cet homme modeste et agissant, qui avait la passion de servir, tout s'enchaînait et devait concourir à ce but suprême. D'où la noblesse de ce caractère et son besoin secret de grandeur désintéressée. Ainsi s'explique l'ascendant qu'il exerçait sur les autres, de même que les dévouements et les amitiés qu'il a suscités.

Près d'une année avant l'ouverture du I^{er} Comptoir suisse, Faillettaz a mis sur pied, en 1919, avec la collaboration de l'ingénieur H. Muret, le

Bureau Industriel Suisse à Lausanne, en vue de favoriser l'écoulement de notre production nationale et d'en faire connaître les multiples aspects au dehors. Le BIS, comme on l'appelait familièrement, a fait du bon travail, grâce à ses différents services: documentation sur l'industrie suisse, renseignements et représentations, informations économiques et générales, ainsi que son bulletin de propagande à l'étranger. Pour éviter toutefois certains doubles emplois avec l'Office des Expositions à Zurich, ces deux organismes ont fusionné à l'amiable en 1927. De cette fusion est né l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, plus connu sous le nom de l'OSEC, qui possède deux sièges, l'un à Lausanne, l'autre à Zurich.

Sur le terrain économique cantonal, Eugène Faillettaz a été appelé de bonne heure à collaborer au développement de plusieurs associations centrales, comme la Société industrielle et commerciale de Lausanne, en abrégé la SIC, créée en 1859, la Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie, fondée en 1898, ainsi que l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et des métiers, en abrégé l'UVACIM, également créée en 1898, sous sa forme actuelle. Entre la double pression de l'Etat d'une part et des syndicats d'autre part, les milieux du commerce, de l'industrie et de l'artisanat ont éprouvé le besoin très légitime de se grouper. Même si entre-temps, certains groupements patronaux, industriels et professionnels, ont surgi pour faire face à de nouvelles situations, l'impulsion donnée par E. Faillettaz s'est maintenue.

Sans entrer ici dans le détail des activités très diverses de ces grandes associations, dont les initiés et les usagers ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier l'utilité et les services rendus à la collectivité, nous tenons à signaler ici deux aspects caractéristiques de l'activité de Faillettaz au sein de ces organisations, qu'il a présidées durant plusieurs décennies: d'un côté, il s'est efforcé de constituer, non pas une arme de défense ou de combat, mais une sorte de parlement économique, un centre d'études et d'expériences, un organe où s'élaboraient et se concrétisaient les initiatives patronales et professionnelles intéressant l'équipement industriel, commercial et social du pays; d'un autre côté, il a toujours cherché à grouper dans une équipe de travail amicale tout ce qui comptait à un titre quelconque dans l'économie vaudoise, industriels, commerçants, artisans, financiers, etc., sans distinction de conditions ou de situations. Un tel dessein avait de quoi le séduire. Grâce à ses qualités d'intelligence, à son esprit réalisateur, à sa puissance de travail et à son tact naturel, il a réussi à le mener à bien.

Activités diverses et Grand Conseil vaudois

Une chose frappe dans la vie intense d'Eugène Faillettaz: la diversité de ses activités, qu'il menait de front sur des plans différents. Ce Vaudois de bonne souche, bien enraciné dans le sol, poussait au loin ses racines, comme les branches de la frondaison. C'est ainsi, par exemple, qu'il figure, avec un de ses amis français, M. René Caillères, parmi les promoteurs de l'Institut international de mécano-culture, l'IMC en abrégé, dont le siège était établi au Palais de Mon-Repos à Lausanne. En sa qualité de président du Comptoir suisse, il a discerné d'emblée l'intérêt que présentait le futur institut, dirigé par M. Caillères, comme il ressort notamment de sa lettre officielle du 7 novembre 1927.

Par ses publications, ses concours et ses congrès internationaux, où l'on rencontrait des délégués allemands, belges, espagnols, français, helléniques, suisses, tchécoslovaques et même chinois, l'IMC, fondé entre 1928 et 1929, s'est attaché à faire connaître les principes et les expériences réalisées en matière de mécano-culture appliquée à l'industrie du sol et du machinisme à la ferme. Les autorités lausannoises n'ont pas ménagé leur appui à cette institution. Pour autant que l'on peut s'en rendre compte d'après les archives déposées à Mon-Repos, l'étoile de l'IMC a brillé d'un assez vif éclat au firmament de la mécano-culture internationale de 1929 à 1939 et s'est éteinte paisiblement au cours de la seconde guerre mondiale en France.

Les efforts entrepris par cette institution n'ont toutefois pas été perdus. On sait en effet qu'il existe sur les bords de l'Aar, à Brougg, un Institut de machines agricoles et de technique du travail agricole, l'IMA, qui poursuit des recherches et des expériences, analogues à celle de l'IMC, mais limitées au cadre suisse. Comme la plupart des témoins sont déjà décédés, il ne nous a malheureusement pas été possible de déterminer s'il a existé ou non à cet égard des rapports entre Lausanne et Brougg.

Alors qu'il militait déjà comme apprenti dans la revue «Le Commerçant» à Lausanne, le jeune Faillettaz s'est intéressé aux questions de formation professionnelle. Après avoir collaboré activement à l'amélioration des cours professionnels, il a apporté sa contribution à la première loi vaudoise sur l'apprentissage. – Par ailleurs, il a fait campagne en faveur de la création d'une Ecole de commerce, indépendante de l'Ecole industrielle, à laquelle elle était rattachée sous le nom de Section commerciale. Les conclusions du rapport qu'il présenta en 1898, à l'âge de 25 ans, au nom d'une commission

créée ad hoc furent adoptées par le Département de l'Instruction publique et la nouvelle Ecole installée dans le bâtiment de l'ancien Collège Gaillard à Chauderon, en attendant d'être promue au rang d'Ecole supérieure de commerce. Pendant plus de vingt ans, Faillettaz a fait partie du conseil de cet établissement, qu'il a présidé durant trois ans.

Entré comme un levain dans la pâte économique vaudoise, il a également travaillé activement dans le domaine politique et administratif. Substitut du préfet de Lausanne de 1928 à 1943, il a été député au Grand Conseil vaudois de 1917 à 1940. S'il n'avait pas le ton des messieurs de la ville, ni les inspirations des vieux avocats, il retenait l'attention par la sobriété et le caractère pratique de ses propositions. Quand il prenait la parole comme rapporteur des nombreuses commissions qu'il a présidées, ses collègues refluaient vers lui, car il avait la voix plutôt faible, mais on l'écoutait toujours avec profit. Sur un point qui lui tenait à cœur, il n'a toutefois pas réussi à faire adopter par le Grand Conseil le principe de l'introduction d'un Tribunal de commerce au canton de Vaud. La justice vaudoise est lente et très formaliste. Elle n'apprécie pas beaucoup la forme de procédure accélérée que certains milieux économiques auraient désiré obtenir. C'est là un de ces sujets tabous qu'aucun député, industriel ou commerçant, n'est encore parvenu à tirer de l'enterrement parlementaire, auquel il paraît condamné!

Le travail et les loisirs

En présence de la question: faut-il travailler pour vivre ou vivre pour travailler? l'animateur du Comptoir suisse n'aurait pas hésité à se prononcer pour la seconde éventualité. Il ne prenait en fait jamais de vacances et pensait constamment à son travail. Les moments de loisirs qu'il s'accordait étaient rares.

Le soir, il lui arrivait parfois, entre l'étude de deux dossiers rapportés chez lui, de se plonger dans la lecture des Mémoires de quelque homme d'Etat ou grand parlementaire du XIX^e ou du XX^e siècle, dont l'histoire, celle de la France en particulier, lui était familière. Durant la saison de la pêche, il répondait de temps à autre à l'appel de l'un de ses amis, de l'industriel Louis Zwahlen notamment, et prenait le chemin de Villaz-Saint-Pierre, près de Romont, pour s'en aller pêcher la truite dans la Néigue, un

petit cours d'eau cheminant entre les roseaux. De même, chaque automne, il allait vendanger chez son ami Diémand à La Neuveville.

S'il ne pouvait pas toujours se dérober à la corvée des parties de cave et des banquets, qui étaient le lot ou la rançon des carrières politiques au canton de Vaud, il s'y montrait cordial, attentif, mais sur ses gardes. Pas trace chez lui de laisser-aller, ni de bon-garçonnisme.

Collectionneur modeste, mais éclairé, il s'est intéressé de bonne heure à la peinture, avec une préférence marquée pour les impressionnistes français. Dans ce domaine également, il se montrait généreux et réalisateur. C'est ainsi que lors de l'incendie qui détruisit à la Grenette à Lausanne la grande fresque du peintre Eugène Burnand représentant «Le labour dans le Jorat», Faillettaz prit l'initiative de lancer une collecte publique pour remplacer cette œuvre évocatrice et magistrale. Ses efforts ont abouti. Pour le remercier de son geste, l'artiste lui a fait cadeau d'une étude.

Sur le chapitre de l'amitié, Eugène Faillettaz montrait autant de discernement que de fidélité. Tous les vendredis matin, il réunissait à tour de rôle, au restaurant de la Cloche, à deux pas de son bureau de gérance, «les amis de la Cloche», d'une part, des industriels et des commerçants pour le plupart, puis «l'équipe du Comptoir» d'autre part, des architectes, commerçants et représentants des professions libérales.

Comme s'il se souvenait que ses grands-parents et ses parents avaient vécu à Paris, Eugène Faillettaz était très attaché à la France; il a reçu de ce pays mainte distinction: ruban du Mérite agricole, palmes académiques, Légion d'honneur. De même, la Belgique l'avait fait chevalier de l'Ordre de Léopold. Au dire de ses familiers, il se révélait un tout autre homme dès qu'il avait passé la frontière suisse. En compagnie de ses amis français en particulier, propriétaires fonciers ou hommes politiques, qui avaient conscience de sa valeur, il se montrait causant, spontané, plein d'aperçus intéressants. Cette métamorphose donnait une idée de ce qu'il aurait pu être ou devenir sur une scène plus vaste que celle où le destin l'avait placé.

De retour chez lui, il retrouvait avec une joie secrète l'atmosphère de calme et de paix qui régnait dans sa demeure. A l'occasion de la fête de Noël, il conviait tous les tenants et aboutissants des Faillettaz. La maison renten-tissait alors de joyeuses exclamations des enfants, de rires et d'aimables propos jusqu'au petit matin, puis tout retombait dans le silence monacal et studieux habituel.

L'homme et l'œuvre

Les années passent, chargées de nouvelles obligations, de nouvelles responsabilités. Eugène Faillettaz n'attache guère d'importance à certains symptômes de fatigue passagers. Lui qui n'avait jamais admis que ses enfants pussent être malades durant leurs années scolaires, ne saurait concevoir que l'âge vienne limiter son activité. C'est tout juste s'il consent à faire, de temps à autre, de brefs séjours à Chexbres, à Sierre ou au Tessin. Mais son optimisme et son allant paraissaient intacts.

Dans la journée du vendredi 18 juin 1943, il avait encore dirigé, avec son sens de la présidence habituel, le comité directeur de la Chambre vaudoise du commerce, ainsi que le comité central du Comptoir suisse, puis, deux jours plus tard, présidé une réunion de contemporains, auxquels il tenait à marquer sa fidélité, lorsque une attaque l'emporte subitement dans la nuit du 20 ou 21 juin 1943, à l'âge de 70 ans, comme il l'avait souhaité sans doute, en plein élan d'activité.

Lausanne lui a fait d'émouvantes et magnifiques funérailles. Au milieu de la foule massée sur la place Saint-François et sur le passage du cortège, on entendait les accents de «L'Union Instrumentale», dont le défunt était membre honoraire et qui possédait dans son répertoire «La marche du Président» dédiée à Eugène Faillettaz.

A cette heure solennelle de la mort, les œuvres qu'il avait créées, les rouages qu'il avait animés par sa présence et son action, tout semblait devoir s'immobiliser à jamais. Mais telle est la force irrépressible de la personnalité, que même lorsque l'homme a disparu elle continue à exercer son influence mystérieuse. C'est là le privilège des grandes âmes et des pionniers, qui ont mis leurs forces et leur cœur au service de la cité et du pays.

JEAN LANDRY

1875–1940

La destinée de ce théoricien audacieux, vrai condottiere de l'électricité, né pour entreprendre, commander et réaliser, a quelque chose de tragique. Avec son intelligence aiguisée et tranchante comme une épée, sa volonté de fer et sa personnalité dominatrice, il avait coutume de mener à chef ce qu'il avait conçu et empoigné. Ce type de patron autoritaire et exigeant, qui ne se fiait qu'à lui-même, a dirigé, créé ou présidé une vingtaine de grandes commissions. C'est dire qu'il a joué un rôle et occupé une place en vue dans la vie technique et économique de notre pays.

Les difficultés ne lui ont certes pas manqué. Il a connu des revers, qui l'ont profondément affecté. Mais il a poursuivi sa voie inflexiblement, en assumant toujours davantage de responsabilités. Ce maître de la technique, qui jonglait avec les mathématiques supérieures, maniait les hommes comme des pions et barrait les torrents de montagne, a traversé la vie en solitaire, loin de toute coterie, fier de son isolement, au sein duquel il forgeait ses grands desseins.

Grâce à sa puissance de travail, à son énergie et à sa mémoire prodigieuse, il a mené de front des activités dévorantes: tour à tour ou parallèlement ingénieur-conseil, professeur, puis directeur de l'Ecole d'ingénieurs à Lausanne, fondateur et animateur de l'EOS, grand bâtisseur de lignes électriques à haute tension à travers la Suisse romande et dans les régions avoisinantes. Mais la grande œuvre de sa vie, celle à laquelle il a consacré le plus clair de son temps et donné le meilleur de ses forces, le barrage de la 1^{ère} Dixence, gît aujourd'hui, englouti à cent mètres de profondeur sous la nappe d'eau, en amont de la Grande Dixence. Lui-même a été emporté à l'âge de 65 ans, sans avoir connu la sérénité, ni les loisirs d'un grand chef au soir de la vie.

Tel qu'il était, avec ses qualités exceptionnelles, et ses défauts non moins accusés, il a ouvert une brèche et tracé la voie en matière d'exploitation industrielle de l'électricité. Les conquêtes qu'il a réalisées dans ce domaine ont passé depuis lors dans l'usage courant, au point que l'on n'y prend même plus garde, tant la technique et la science ont progressé depuis lors à pas de géant. Mais l'impulsion donnée par Jean Landry a marqué un tournant dans la vie économique de notre pays romand et rayonné bien au-delà de nos frontières.

Les Landry des Verrières

Pendant des siècles, les habitants des hautes vallées neuchâteloises ont mené l'existence aventureuse et rude des colons du Nouveau-Monde. C'est ainsi que les Landry sont apparus aux Verrières au XIV^e siècle, sans doute attirés par les franchises que les comtes de Neuchâtel accordaient aux immigrants, pour favoriser le défrichement de ces contrées inhospitalières. Comme leurs voisins cantonnés derrière les murs de leurs fermes isolées, à l'abri des curieux et des indiscrets, dans ce coin de pays où le braconnage et la contrebande étaient une des joies de l'existence, les premiers Landry ont défriché des forêts de sapins, élevé du bétail sur leurs maigres pâturages et donné la chasse aux loups qui, en hiver, hantaient ces parages sibériens.

Avec le temps, grâce au passage des rouliers et à la proximité de la Franche-Comté, certains Landry se sont tournés, vers la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e vers le commerce des vins, comme d'autres notables de l'endroit, dont les Hegi, les Lambelet et les Martin. La position des Verrières, aux portes mêmes de la Bourgogne, présentait des avantages, dont sept ou huit générations de Landry ont su tirer parti, en y ajoutant parfois le commerce du bois.

Le père de Jean Landry était lui-même marchand de vins à Meudon, l'une des trois communes qui, avec les Bayards et les Bourgeaux, formaient la «générale commune» des Verrières. Cette profession lui a permis d'élever honorablement une famille de quatorze enfants, dont Jean, né le 3 octobre 1875, était le cadet. Comme ses frères, parmi lesquels on trouve un marchand de vins, aux côtés du père, un pâtissier, un employé de banque, un agriculteur et un médecin, le benjamin a connu les longues veillées, au cours desquelles parents et voisins racontaient des histoires de braconniers ou de

contrebandiers qui, pour gagner quelques sous par kilo de café ou de tabac, passaient clandestinement la frontière.

Un récit surtout le passionnait: l'entrée de l'armée des Bourbakis, aux Verrières, en février 1871, avec leurs chevaux affamés, qui rongeaient l'écorce et jusqu'au cœur des arbres au bord de la route. Preuve en soit la silhouette étrange et déchiquetée de l'arbre planté devant la maison natale, robuste et cossue, de Jean Landry, à Meudon. Sur le chemin de son école, les passants s'arrêtent et lisent l'inscription figurant sur la plaque commémorative encastrée dans la façade d'une maison Martin aux Verrières: «Ici fut signée la convention accordant à l'armée de l'Est le refuge de la Suisse, conciliant le devoir d'humanité et la neutralité helvétique. — Général Herzog — Général Clinchant — Honneur au courage malheureux. Le 1^{er} février 1871.»

Dans ces hautes vallées retirées, les habitants sont restés plus attachés à leurs coutumes et traditions que les gens du Bas, «ballotés à tout vent de doctrine», comme disait l'apôtre Paul. Sans avoir jamais fait de politique active, Landry se rattachait sentimentalement aux «Bédoins». C'était là le sobriquet décoché dans le canton de Neuchâtel aux anciens partisans du roi de Prusse. Au début du XX^e siècle, il n'était pas rare d'entendre les habitants des Verrières échanger entre eux un sonore et gouailleur: «Salut Jean-Jacques. Vive le Roi!» Bien qu'il ne se soit pas rattaché à un parti politique, Jean Landry était d'instinct ce que l'on appelle libéral-conservateur.

L'appel de la technique

Chez Landry, il n'y avait pas place pour l'hésitation. Entré à l'école secondaire de Fleurier, au Val-de-Travers, qui devait le préparer au gymnase scientifique de Neuchâtel, ainsi qu'à l'Académie de cette ville pittoresque et bien-pensante, il se révèle d'emblée un élève brillant et éprouve un malin plaisir à montrer sa supériorité intellectuelle vis-à-vis de ses condisciples. Ses études préparatoires terminées, il met le cap sur Zurich. Admis à l'Ecole Polytechnique Fédérale, il y suit entre autres les cours du grand pionnier et théoricien de l'électricité, le professeur Wyssling, avec lequel il se liera d'amitié. Le maître et l'élève étaient dignes l'un de l'autre.

Au sortir du Poly, Jean Landry se rend à Genève. Sa carrière devait se dérouler toute entière en Suisse romande. A peine arrivé, le jeune ingé-

nieur-électricien est engagé à la «Cie de l'Industrie Electrique», d'où sortiront plus tard, en 1918, les «Ateliers de Sécheron». On rapporte qu'il avait été engagé par un autre pionnier de l'électricité: René Thury. Sans posséder la formation mathématique du nouveau venu, «le Père Thury», comme on l'appelait familièrement, se trouvait à l'avant-garde des recherches et des réalisations dans le domaine de l'électricité. Quel contraste entre ces deux hommes: l'aîné, bienveillant, modeste, génial à bien des égards; le cadet, ambitieux, orgueilleux, conscient de sa force et de ses capacités. C'est à Genève que Jean Landry trouvera la future compagne de sa vie, en la personne de M^elle Chossat, la fille d'un médecin genevois.

La pépinière des ingénieurs à Lausanne

Après quelques années d'activité pratique dans l'industrie à Genève, Landry va s'établir à Lausanne, où il ouvre un bureau d'ingénieur-conseil. C'est en cette qualité qu'il travaillera notamment pendant un certain temps auprès de la maison Aubert-Grenier & Cie, pour laquelle il a fait un voyage d'étude aux Etats-Unis; mais il s'est séparé bientôt de cette entreprise, d'où devaient sortir les «Câbleries et Tréfileries de Cossonay». Quoi qu'il en soit, le jeune ingénieur-conseil, est appelé, à l'âge de 27 ans, comme professeur d'électricité industrielle à l'Ecole d'ingénieurs. Il y brille et s'impose rapidement par la clarté et l'élégance scientifique de ses exposés, tout en se livrant à sa passion d'exactitude mathématique. Cela n'était pas toujours du goût des étudiants du génie civil astreints à suivre son cours d'électricité en commun avec les étudiants ingénieurs-mécaniciens et électriciens. «Pour vous autres du génie civil, déclarait un jour Landry à l'un de ses collègues, l'exactitude est de l'ordre de 10 cm. Pour nous autres électriciens, il est rare que l'écart soit supérieur à 1 mm. Nous ne vilipendons pas la marchandise!» C'est que le génie civil est un art et l'électricité une science.

En 1919, Landry est nommé directeur de l'Ecole d'ingénieurs. Alors que ses prédécesseurs n'avaient exercé ces fonctions qu'à titre plus ou moins intérimaire, il sera le premier directeur permanent, pendant près de 21 ans, et il cherchera à donner à l'enseignement un caractère, moins empirique, toujours plus scientifique et rigoureux. Après avoir revisé les plans d'étude, il s'attache à faire connaître son Ecole au dehors, en la faisant participer

notamment à différentes expositions, comme celle de la Navigation fluviale à Bâle en 1926 ou à l'Exposition Nationale Suisse 1939 à Zurich. En toutes choses, il voyait grand et loin. A un moment donné, il proposa d'agrandir l'Ecole d'ingénieurs pour lui permettre de recevoir 500 étudiants. Ce fut un beau tapage. Landry fut combattu, traité de fou. «Sa Dixence lui monte à la tête!», s'écriaient ses adversaires. Le projet fut torpillé et enterré. Or aujourd'hui, l'EPUL (c'est-à-dire l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne), qui compte plus de 1000 étudiants ingénieurs et architectes, s'avère déjà insuffisante pour faire face aux besoins techniques croissants du pays.

A partir du moment où il s'est trouvé pris dans l'engrenage des travaux de la I^{ère} Dixence, le directeur Landry n'a plus pu donner toute sa mesure, ni le temps qu'il aurait voulu ou fallu, à son Ecole, où il a d'ailleurs recruté de nombreux jeunes ingénieurs d'initiative et de talent. A la fin de sa carrière, les Universités de Lausanne et de Neuchâtel, auxquels il a fait plus tard des legs considérables, lui ont décerné le titre de docteur honoris causa.

Le grand dessein

Un coup d'œil jeté sur la carte des centres de production et de distribution d'énergie électrique en Suisse romande avant 1914 révèle un état de dispersion et de morcellement quasi féodal. La plupart de ces usines électriques ne présentaient qu'un caractère local, tout au plus régional. Cette impression se renforce si l'on examine la date de la mise en exploitation de ces petites entreprises. Ces îlots industriels, échelonnés entre 1884 et 1914, semblent avoir été créés au petit bonheur, sans lien entre eux, ni plan d'ensemble. En revanche, on enregistre pendant la période 1900/1914 une amélioration marquée dans le matériel et l'installation des lignes électriques, comme dans la législation sur le droit des eaux.

En présence de cette situation, notre «Petit Charlemagne» se décide à intervenir. Très tôt, Landry a eu la vision et l'ambition de créer à travers la Suisse romande un réseau de lignes, dans lequel chacun des participants verserait ses excédents d'énergie et puiserait selon ses besoins.» Je veux, déclarait-il alors, fournir de l'énergie à ceux qui en manquent à certaines périodes de l'année ou à certains moments de la journée, en créant à cet

effet des bassins d'accumulation en haute montagne, où l'on puisse se servir sur demande, «au robinet», suivant l'expression imagée de Landry. Il ajoutait: «Qui tient les lignes, tient tout!» Cette conception d'un «rail omnibus», comme disent les spécialistes, établi à travers la Suisse romande et connecté plus tard avec les réseaux des régions avoisinantes, est aujourd'hui une évidence. A cette époque, c'était une innovation, qui dérangeait bien des habitudes et des intérêts; mais cette innovation, difficile à réaliser, était de nature à séduire un homme de la trempe d'un Landry.

Certes, l'idée était déjà dans l'air, comme c'est généralement le cas pour la plupart des inventions. On pouvait observer en effet des tendances analogues en Suisse alémanique; mais au-delà de la Sarine, la présence de deux grandes entreprises concurrentes, les BKW et les NOK, à peu près d'égale force, paralysait la création d'une «schweizerische Sammelschiene», c'est-à-dire d'un rail suisse commun. Landry a eu la chance et le mérite de réussir dans son domaine, en créant en Suisse romande l'EOS, c'est-à-dire la S. A. «Energie de l'Ouest Suisse». Il avait l'avantage d'avoir affaire à un nombre relativement élevé de petites usines hydro-électriques, plus faciles à manœuvrer que les deux puissantes BKW et NOK rivales. Avec le temps, le dessein initial de Landry se précise et s'élargit: ne pas se contenter d'être un simple transporteur ou marchand de courant électrique, obligé de se ravitailler à gauche et à droite; mais devenir à son tour un producteur, un gros producteur, capable d'exercer une influence sur le marché, sans dépendre de ses associés ou partenaires. Tel était le rôle dévolu à l'EOS. Il ne restait plus qu'à mettre sur pied ce puissant organisme.

Fondation de l'EOS

En présence d'un vieux chêne, on a quelque peine à se figurer que ce géant du monde végétal ait pu sortir de la coque d'un gland. De même pour l'EOS. Il est difficile d'imaginer comment cette entreprise, aujourd'hui si puissante, a pu naître il y a quarante ans environ, par la volonté et la vision d'un homme, Jean Landry, et qu'elle ait eu pour berceau, non pas quelque palais administratif, mais le modeste bureau d'étude d'un ingénieur-conseil, à l'Avenue Dapples, 37, à Lausanne.

Après de longues et patientes démarches, à l'époque où l'opinion publique était encore sous le coup des privations et des restrictions de courant et

d'énergie électrique pendant les années de la première guerre mondiale, douze entreprises, ainsi qu'un simple particulier, se sont réunis pour fonder, en date du 14 mars 1919, la «Société Anonyme de l'Energie de l'Ouest Suisse» (en abrégé EOS) ayant son siège à Lausanne. Quels étaient les fondateurs et premiers actionnaires de cet organisme appelé à prendre un pareil essor?

La Ville de Genève (Services industriels) à Genève; la Société franco-suisse pour l'industrie électrique à Genève; la Société Anonyme des Ateliers Piccard, Pictet & Cie, à Genève; la Société Anonyme de laminoirs et câbleries à Cossonay; la Société d'exploitation de câbles électriques, système Berthoud, Borel et Cie à Cortaillod; la Commune de Lausanne (Services Industriels) à Lausanne; la Société Romande d'électricité, à Territet; les Entreprises électriques fribourgeoises à Fribourg; l'Electricité neuchâteloise, S.A. à Neuchâtel; la Société Anonyme de l'Usine électrique des Clées à Yverdon; la Société des forces électriques de la Goule, à Saint-Imier; l'Elektrizitätswerk der Stadt Basel, à Bâle et M. Jean Landry, ingénieur à Lausanne. La combinaison ne manquait pas d'allure.

Parmi les représentants de ces entreprises figuraient trois des meilleurs amis de Landry, qui se montrait particulièrement difficile et ombrageux, mais très fidèle, dans ses amitiés, à savoir: MM. René Neeser, Emmanuel Dubochet et Henri Payot. Avec de tels partenaires, l'animateur de l'EOS pouvait aller de l'avant.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, l'EOS n'a pas été fondée pour monter la Dixence, mais bien pour établir une liaison électrique entre le Valais, Lausanne et Genève qui se ravitaillaient auparavant auprès de sociétés d'électricité locales ou régionales vaudoises. La création du futur rail devait permettre aux centrales électriques de la Suisse romande de se grouper et de connecter leurs réseaux, en vue d'échanger, combiner ou parfaire leur production d'énergie.

L'EOS débute très modestement. Le personnel initial se composait de trois ingénieurs, MM. Landry, Schmidt et Cardis, ainsi que d'une dactylographe, plus un chef-comptable emprunté à une société affiliée. Sous l'impulsion toutefois du nouveau patron, la jeune entreprise poursuit méthodiquement sa politique d'absorption et d'expansion, par voie d'achats, de raccordements et de constructions successives. La société commence par racheter au Valais, en 1922, les installations des usines électriques de Martigny-Bourg et de Fully, en attendant d'obtenir la concession de la chute

de Fionnay-Champsec, dans la vallée de la Dranse, et de s'attaquer, plus tard, à la Dixence. Mais c'est là une autre histoire.

C'est ainsi que l'EOS prend pied solidement au Valais. Grâce à une série de points d'appui (les postes de couplage) et de nouvelles usines, le réseau de la société et de ses liaisons ne cesse de s'étendre en Suisse romande et finit par prendre contact, dès 1937, avec les réseaux de la Suisse alémanique. Les étapes et les péripéties de ce développement remarquable sont relatées et illustrées, d'une façon très vivante, dans la belle publication commémorative intitulée «1919 – EOS – 1944».

La ruée vers l'eau

En 1927, l'EOS se met en rapport avec le groupe de l'ingénieur Anselme Boucher, «le barreur de chutes», comme on l'appelait familièrement, en vue de racheter la concession de la Dixence. Faute de pouvoir assumer elle-même les études concernant la bassin d'accumulation, le barrage et la chute de la Dixence, l'EOS crée à cet effet, en 1927, un organisme spécial, «La Dixence S. A.», à Lausanne. La nouvelle société, dont M. Landry est nommé président du conseil d'administration et administrateur-délégué, se met aussitôt à l'œuvre. Les travaux d'étude et d'approche ont duré 18 mois environ. Entraînés par «la ruée vers l'eau», des équipes de géologues et d'ingénieurs, de géomètres et de contre-maîtres parcourent le pays, tandis que des négociateurs prennent contact avec les communes valaisannes intéressées.

Alors que le bureau de Lausanne de la Dixence S. A. se charge des études et de la mise au point des projets de construction, le bureau du Valais s'occupe activement de la préparation des installations, du choix des matériaux, de l'embauche du personnel, sous le regard critique et rarement satisfait de Landry, un patron dynamique et peu commode s'il en fût.

Le rythme et le climat du travail n'étaient pas précisément de tout repos. À Sion, comme à Lausanne, on travaillait d'arrache-pied. Jean Landry voulait tout voir, tout connaître, tout contrôler, par lui-même. Non content de signer seul tous les contrats et la correspondance, même les contrats d'engagement, en triple expédition, pour les ouvriers, dont le nombre s'élèvera progressivement à près de 1200 en 1932, il exigeait pour chaque commande

une comparaison détaillée avec les conditions de la concurrence, et cela dans des délais-éclair. Tous les soirs, il voulait recevoir son rapport sur la marche des travaux au Valais. Ses collaborateurs pouvaient maugréer tout bas contre ce régime de travail forcené. Pas moyen pourtant d'échapper à ce mouvement, car le patron payait d'exemple et entraînait son monde par la force de sa personnalité.

La montagne et les hommes

Le Val des Dix, qui sommeillait depuis des siècles dans son berceau de pâturages et de glaciers, en amont de la Vallée d'Hérémence supérieure, brusquement tiré de son état d'isolement, tressaille. Ce vieux pays cherche à se défendre contre l'irruption des nouveaux venus. Un ordre naturel, un monde millénaire, apparemment immuables, étaient en train de vaciller au contact avec l'industrie moderne. Le drame et l'épopée du travail en haute montagne allaient commencer.

Entre les montagnards et les gens du dehors, les relations ont d'abord manqué de chaleur et de cordialité. Après avoir décliné l'offre d'installer l'éclairage électrique dans les villages, en déclarant: «Nous ne voulons pas de feu dans nos maisons!», les indigènes ont plus d'une fois scié nuitamment des ponts ou des passerelles en bois. Mais les ingénieurs ne sont-ils pas des bâtisseurs de ponts, au propre et au figuré? Peu à peu, la situation a évolué et s'est sensiblement améliorée. Aujourd'hui, Hérémence est devenu un des villages les plus riches et prospères du Valais.

Peu accoutumés à un travail régulier, les gens du pays ont préféré longtemps vaquer à leurs occupations, nomades ou sédentaires, entre le village, les alpages et les vignobles dans la plaine. Certes, l'argent était rare en ce temps-là. Gagner cent francs, c'était presque une petite fortune: un quart de mulet! La monnaie avait alors un tout autre pouvoir d'achat qu'aujourd'hui. Mais les montagnards tenaient plus encore à leurs habitudes ancestrales et à leur indépendance.

Alors qu'actuellement la plus grande partie de la main d'œuvre de la Grande-Dixence se recrute parmi les gens du pays – et cela, pour répondre à des désiderata légitimes des communes intéressées à ces travaux, en vertu de leurs droits d'eau – on rencontrait surtout au début des ouvriers italiens, des mineurs du Haut-Valais et des charpentiers de Hambourg. C'étaient là

des as au travail, de beaux gars, sous leur chapeau noir à larges bords, bien pris dans leur veste et leurs pantalons à côtes en velours noir. Comme ces éléments hétérogènes parlaient des langues ou des dialectes différents, les motifs de friction ne manquaient pas. Gare aux discussions qui s'élevaient soudain au cours d'une partie de cartes et dégénéraient souvent en bagarres! Par mesure de précaution, les autorités avaient établi un barrage de police à l'entrée du vallon, avec la consigne: «Pas de femmes là-haut!»

La main-d'œuvre étrangère s'est peu à peu amalgamée et la population indigène a abandonné son attitude de résistance passive. La face du pays commence à changer. Sous le coup de baguette des magiciens modernes, on assiste à un lent et prodigieux travail de métamorphose.

Le barrage de la 1^{ère} Dixence

A l'entrée du Val des Dix, un verrou rocheux en barrait partiellement l'accès. Les charges ne pouvaient y parvenir qu'à dos de mulet. C'est là-haut, sur l'emplacement du futur barrage, que devait s'élever le chantier des travaux de sondage, en vue de creuser en premier lieu, sous le verrou, un tunnel destiné à servir tout d'abord de galerie de dérivation au cours de la construction du barrage, puis de galerie de vidange pour le bassin d'accumulation. Un peu en aval, un village de baraquements en bois, coiffés de toits de tôle en ogive, sous le regard de la minuscule chapelle de St-Jean, dont l'inscription latine résume la profession de foi de Jean Landry: «Labor omnia vincit improbus.» Au fond du vallon, un petit chemin de fer à double voie s'époumonnait en charriant le gravier nécessaire à la fabrication du béton, où venait se mêler le ciment amené de la plaine par téléphérique. Depuis le dépôt initial et la future usine modèle de Chandoline, dans la vallée du Rhône, en face de Sion, les matériaux se déplacent et s'élèvent, par les moyens et les cheminements les plus divers, à plus de 2000 m d'altitude. C'est ainsi que peu à peu, les hommes et les machines attaquent et modifient le visage et le cœur même de la montagne.

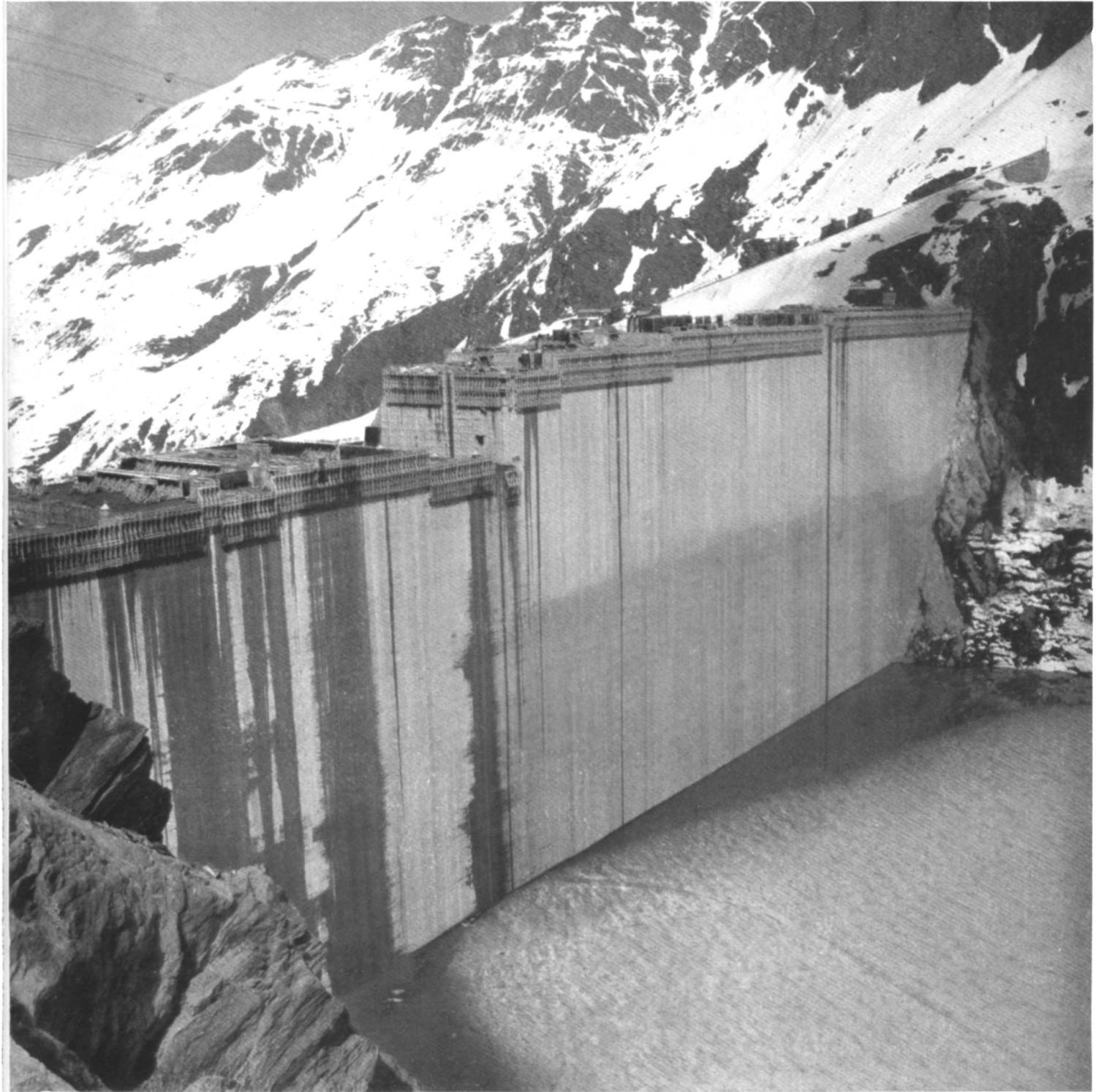
Deux jours par semaine, l'animateur au regard perçant et froid, Jean Landry, montait à la Dixence, suivi d'un vieux serviteur, qui portait son manteau et l'en recouvrait dans les tunnels, où la température était glaciale. Il fallait avoir de bonnes jambes, un cœur solide et un estomac à toute épreuve pour supporter ces tournées d'inspection en haute montagne. Seul

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Landry". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending from the end of the "n" in "Landry" towards the bottom right.

Jean Landry
1875–1940



Barrage de la Grande Dixence, vue d'aval vers l'amont



Barrage de la Grande Dixence, vue d'amont vers l'aval

Vue générale du barrage
et du lac d'accumulation
de la Dixence





La maison natale de Jean Landry
à Meudon, aux Verrières

Le Patron au milieu de ses proches
collaborateurs sur le chantier de
la Dixence



autorisé à prendre des photographies, Landry ne s'en faisait pas faute. Ce fumeur enragé faisait une consommation effareante de cigarettes Job et se retirait le soir dans son chalet assez primitif et pratique. En l'absence heureusement de son propriétaire, la toiture en tôle de cette demeure fut crevée un jour par une avalanche de pierres, qui tombèrent sur le lit du patron. C'était à l'époque où l'emploi des explosifs n'était pas encore tout à fait au point.

La passion du contrôle et de l'exactitude chez Landry lui a évité maintes mauvaises surprises dans la mise en place et le fonctionnement des machines. Les difficultés qui allaient fondre sur lui sont venues d'un autre côté. Mathématicien et technicien dans l'âme, il a été en effet moins heureux dans le domaine financier. C'est ainsi qu'il a éprouvé de sérieuses déconvenues dans l'affaire du magnésium. Cette fabrication, qui n'avait d'ailleurs rien à voir avec l'EOS, ni avec la Dixence, était exploitée au Valais, sous licence anglaise, suivant un procédé dont Landry attendait beaucoup, mais qui ne valait malheureusement pas grand chose. Au lieu de mettre la main sur la poule aux œufs d'or, ses amis et lui n'y ont récolté que des déboires et des pertes, assez sensibles.

Jean Landry était très fier de la Dixence; mais il était hanté par la crainte de voir la Suisse allemande mettre un jour la main sur cette entreprise éminemment romande. Cette attitude l'a amené à négliger ou écarter certains concours, financiers notamment, dont l'absence devait se faire cruellement sentir pour lui pendant «l'année terrible», en 1934, en pleine crise économique mondiale. Dur et regardant en matière de dépenses, Landry s'est trouvé soudain serré à son tour, dans l'impossibilité matérielle, non seulement de régler certaines factures courantes, mais aussi, ce qui était plus grave, d'obtenir la 3^e tranche de 20 millions de francs suisses indispensables pour mener ses travaux à chef. Comme il ne comptait pas que des amis, dans le monde de la banque en particulier, il se vit refuser les crédits qu'il sollicitait, sous le prétexte qu'il voyait trop grand. Cette blessure infligée à son amour-propre était d'autant plus cuisante pour lui que Landry était convaincu d'avoir vu juste, en quoi il n'avait pas tort. Il s'est même écrié un jour: «On me reproche de voir trop grand. Mais «ils» viendront bientôt me supplier à genoux de construire plus grand!» Ce brusque arrêt en plein élan lui a été extrêmement sensible. A partir de 1934, il ne sera en effet plus le même qu'auparavant, comme si un ressort intérieur s'était cassé en lui. Par bonheur, un grand financier, d'origine neuchâteloise, M. Léopold

Dubois, de Bâle, finit par lui avancer les fonds nécessaires, avec le concours de certains partenaires de l'EOS. La Dixence était sauvée et les travaux en cours purent être achevés.

Dans cette œuvre hardie, entreprise en 1929 et terminée en 1955, tout portait la marque de Landry : le mur du barrage de 87 m, alors le plus haut de la Suisse; l'altitude du bassin d'accumulation: 2240 m, la capacité du bassin: 50 millions de m³; la chute brute de la Dixence: 1750 m, utilisée en un seul palier et la conception toute nouvelle de l'usine hydro-électrique de Chandoline, etc. Même si ces données devaient être largement dépassées entre-temps par la Grande-Dixence, grâce aux moyens techniques et financiers dont on dispose aujourd'hui, la 1^{ère} Dixence constitue une œuvre magistrale, qui a fait époque et à laquelle le nom de Landry se trouve indissolublement attaché.

Des grandes commissions à l'intimité

Certaines gens paraissent nés pour créer et présider, comme d'autres respirent. C'était le cas de Jean Landry. Sa carrière est jalonnée par une série de grandes commissions, qu'il a dirigées ou animées par sa personnalité. Cet homme indépendant et solitaire éprouvait le besoin de communiquer à d'autres le fruit de son expérience, faisant bénéficier ainsi la collectivité de son grand savoir. Sans vouloir épuiser la liste des commissions, dont il a fait partie, à un titre ou un autre, nous aimerions en indiquer ici au moins quelques-unes.

C'est ainsi qu'il a présidé, par exemple, de 1912 à 1919, l'Association suisse des électriciens. Pour un Romand, le fait est extrêmement rare et constitue une preuve d'estime insigne. Sa tâche n'a pas été facile, surtout pendant les années de la 1^{ère} guerre mondiale. Par ailleurs, Landry a dirigé la Commission fédérale de corrosion chargée d'étudier les causes et de parer aux effets des courants vagabonds des chemins de fer. En faisaient partie notamment les chemins de fer fédéraux, l'Union des entreprises de transport (ou chemins de fer suisses), la Société suisse des industries du gaz et des eaux. Landry a été en outre président de la Commission fédérale des installations électriques, de la Commission fédérale de l'économie hydraulique, de la Commission des poids et mesures, ainsi que des Centrales électriques suisses. Comme indiqué précédemment, il fut également président

de l'EOS et de la Dixence S. A., un président singulièrement actif et agissant. Mais malgré tant de titres et d'activités diverses, il était tout, sauf un collectionneur de sièges de conseil d'administration. Rien n'était plus contraire à sa nature. Lorsqu'il acceptait une charge, il en revendiquait toute la responsabilité et remplissait sa charge à fond.

Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler aussi son activité au sein du Comité du Groupe de l'Electricité à l'Exposition Nationale Suisse 1939 à Zurich. Nul visiteur n'a oublié le «Pavillon de l'Electricité». Cette œuvre si sobre, expressive et belle, conçue et exécutée sous la présidence de Jean Landry, porte l'empreinte de son caractère et fut en quelque sorte son chant du cygne.

Au milieu de cette existence intense et harassante, on conçoit que le maître de la Dixence ait ressenti parfois le besoin de l'intimité, dont il bannissait toute espèce de mondanité. Rares sont ceux qui ont connu l'hospitalité des Landry, à Lonay, près de Morges, dans leur propriété ombragée de grands arbres. Lorsque le grand patron rentrait chez lui, le soir, la tête encore bourdonnante des discussions et des travaux qui avaient rempli sa journée, il se montrait le plus souvent taciturne et préoccupé. Mais, si par hasard, un mot dans la conversation à bâtons rompus éveillait un écho en lui ou piquait sa curiosité, il s'animait soudain et pouvait se montrer brillant, même enjôleur, comme cela lui arrivait dans les affaires. Il avait besoin d'un climat de recherches et de trouvailles. Ainsi s'explique le fait que ses rares amis appartenaient tous au monde de l'industrie et de la technique. Très libre à leur égard, il avait des attentions délicates pour eux, ce qui n'empêchait cet ami fidèle de les taquiner à sa façon et d'être toujours d'une franchise absolue. C'était là un des beaux traits de ce caractère intrépide.

S'il lui est arrivé, au début de sa carrière, de passer une ou deux semaines de vacances par an au bord de la Mer Méditerranée, en Bretagne, à Paris ou en Belgique, roulant en auto, où il s'est montré novateur en matière de carrosserie, à partir de l'entrée en scène de la Dixence dans sa vie, Landry devient la proie et l'esclave de ses affaires. Une chose toutefois était capable de le détendre et de lui procurer un certain repos intérieur: le contact avec la nature, à laquelle il était très sensible. Son ambition suprême, en dehors des affaires, était de se retirer un jour dans la grande villa, dont il avait entrepris la construction à Lonay, pour remplacer l'ancien chalet, et de trouver enfin le temps et le loisir nécessaires pour lire et voyager à sa guise. La mort devait l'empêcher de réaliser ces projets.

Mort et rayonnement

En songeant à la vie intense de Jean Landry, un mot de Chamfort nous revient à l'esprit: «Les passionnés auront vécu. Les raisonnables auront duré.» Entraîné par sa fièvre de travail et son besoin impérieux de mener de front tant d'activités diverses, il a vécu en passionné, sans jamais prêter attention à sa santé, ni à ses aises. A cet égard, jamais homme ne s'est montré moins raisonnable. Dans cette vie droite, qui n'a jamais reculé devant l'obstacle, ni connu de compromis, trois passions peu communes ont prédominé: les mathématiques, l'électricité et la montagne. Le reste, et lui-même, comp-tait peu.

Mais si Jean Landry se montrait à l'ordinaire froid, réservé, avec un fond de dureté montagnarde à l'égard de ceux qui ne le connaissaient pas, il cachait soigneusement un vieux fond familial de timidité et de sensibilité. Pendant les années trente, il a souffert de voir tant de jeunes ingénieurs demeurer sans emploi, malgré tous ses efforts pour leur trouver une situation. De même, il a souffert pendant la seconde guerre mondiale, en assistant impuissant à l'effondrement du front occidental, ainsi qu'à l'écrasement d'un monde, qui lui tenait profondément à cœur. Son état de tension intérieure en a subi le contre-coup. Le 17 juin 1940, une hémorragie cérébrale l'emportait, à l'âge de 65 ans, comme un arbre solitaire foudroyé par l'orage, à la montagne.

De tels hommes de pensée et d'action sont rares. Par le caractère, comme par l'intelligence, il a marqué dans la vie économique et scientifique de notre pays. Aujourd'hui, comme alors, la Suisse a besoin de tels pionniers, intrépides et clairvoyants, capables de tout sacrifier à leur vision. Même lorsqu'ils ont quitté la scène de ce monde, leur personnalité agit et se prolonge mystérieusement à travers les hommes qu'ils ont formés, comme dans la série de leurs créations.

Sources écrites et orales

MATHIAS HIPP

Stadtarchiv von Blaubeuren, Württemberg.

Das Buch der Erfindungen, Gewerbe und Industrien, Der Weltverkehr und seine Mittel. Leipzig und Berlin, 1868.

Matthäus Hipp, Elektrotechnische Zeitung, 2. 6. 1893.

Matthäus Hipp, 1813–1893. Bulletin des sciences naturelles de Neuchâtel, Communication du 23 janvier 1896, par R. Weber et L. Favre.

Matthäus Hipp – Ein Gedenkblatt auf seinen 100. Geburtstag am 25. Oktober 1913 – von Professor Karl Bauder, Stuttgart, «Neue Zürcher Zeitung», 25. 10. 1913.

Ein Hundertjähriger erzählt von den Jugendjahren der schweizerischen Fernmelde-Industrie, von W. Keller, «Werkzeitung Hasler AG, Bern», Nr. 1, 6. Jahrgang, Februar 1946.

Ein Erfinder, Blaubeurer Heimatbuch, 1950.

Hasler, der Vater des Wetterzeigers, von Hans-Rudolf Schmid.

Matthäus Hipp, von Georg Münch, Werkmeister i. R. – «Neue Uhrmacher-Zeitung». Ulm a. D., 12. Jahrgang, 22/1958.

Favag et son fondateur, par Louis Loze. Editorial de Favag, No 2, juin 1960, «Nous de Favag».

Hier... Aujourd’hui... Demain, par P. Nicollier. Editorial de Favag, juin 1960, «Nous de Favag». Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont bien voulu nous aider dans la préparation de cet essai biographique :

M. le docteur Auguste Vuithier, Lausanne, petit-fils de Mathias Hipp.

M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral et Président de la Confédération, arrière-petit-fils de Mathias Hipp.

M. Hans Dreher, instituteur et historien local, Blaubeuren, Wurtemberg.

Mme Eric Berthoud-Vuarraz, Neuchâtel.

M. R.-P. Guye, ing., Neuchâtel.

M. Pierre Nicollier, ing., Neuchâtel.

JEAN-JACQUES KOHLER

«Livre de Nottes» (sic) – 1770/1789 – Utilisé par 4 générations de Kohler, de 1817 à 1897.

«Journal No 1», commencé le 17 avril 1793.

«Traité de société» passé, le 24 mai 1793, entre Messieurs Amédée Kohler et Frédéric Bournet à Lausanne.

«Directions à suivre pour les apprentis qui sont dans ma Maison», par Ch.-Amédée Kohler, le 1^{er} décembre 1817.

Circulaire du 6 avril 1829 d'Amédée Kohler & Fils.

Lettres inédites d'Amédée Kohler à son fils Charles, en 1839.

Lettres inédites de Charles Kohler à ses parents, 1844/45.

Notes de Charles-Amédée Kohler, 1849–1875.

Projet de cession du 1^{er} avril 1865 entre Amédée Kohler et ses fils Charles et Adolphe.

Acte de vente passé entre Amédée Kohler et ses fils Charles et Adolphe.

Acte de société, passé le 6 mai 1873, entre Amédée Kohler et ses fils Charles et Adolphe.

Acte de partage, passé le 5 juin 1879 entre Charles et Adolphe Kohler.

Circulaire des Fils de Charles-Amédée Kohler, d'Echandens, près Lausanne, du 1^{er} avril 1898.

«Le Colonel J.-J. Kohler» – Tribune de Lausanne, 5. 10. 1930.

«Le Colonel J.-J. Kohler» – Gazette de Lausanne, 6. 10. 1930.

«Le Colonel J. J. Kohler» – Journal d'Yverdon, 6.10.1930.
«Ceux qui disparaissent. Un grand industriel vaudois. M. J.-J. Kohler» – Tribune de Genève, Feuille d'Avis de Lausanne.
«Amédée Kohler & Fils, fondateurs de la marque», Bulletin Nestlé No 4, avril 1943.
Nous saisissons cette occasion pour remercier vivement feu M. le notaire H. S. Bergier, Le Mont sur Lausanne, Mme François Carrard-Kohler à Pully, M. Albert Cuendet à Vevey et M. Octave Kramer à Corseaux sur Vevey du précieux concours qu'ils ont bien voulu nous prêter pour la préparation de cet essai.
6.10.1930.
Notes sur la fondation de la Maison Kohler à Lausanne, d'après les livres de comptabilité tirés des archives de l'ancienne Maison Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses, S.A., et d'anciens documents de famille, par Albert Cuendet, Vevey, le 3 nov. 1938.
«Pages d'histoire lausannoise. Dans le quartier du Grand-Saint-Jean», par Huguette Chausson,

EUGENE FAILLETTAZ

«Le Commerçant», organe mensuel de la Société des Jeunes-Commerçants à Lausanne, 1890/1910.
«La Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie», par M. le Dr Charles-Jean Burnens.
Editeur: Imprimerie G. Vanney-Burnier S. A., Lausanne, 1924.
«Le Bureau Industriel Suisse», 1er rapport annuel 1920 – 7e et dernier rapport annuel 1927.
«Institut international de Mécano-culture», comptes-rendus sténographiques des séances des Congrès, 1930/35.
«Courrier de l'IMC», bulletin mensuel de l'Institut de Mon-Repos, Lausanne, 1931/36.
«Les vingt ans du Comptoir suisse», 1920/1939. «Historique du Comptoir suisse», par M. Eugène Faillettaz. Imprimerie Centrale, Lausanne, 1939.
«Eugène Faillettaz», par Henry Mayr, extrait du «Pays de Vaud», édité par l'Office vaudois du tourisme, Imprimerie Klausfelder S. A., Vevey, été 1943.
«Eugène Faillettaz, président de la Chambre vaudoise de l'Industrie, du Commerce et des Métiers, et président du Comptoir suisse, 1873/1943», par M. Alfred Piguet. Hommage publié dans «Le Courrier de la Chambre de Commerce vaudoise», 1943.
«Chronique du Pays de Vaud», Linthescherverlag AG., Zürich, 1945.
a) «Foires et marchés au Pays de Vaud», par M. Emmanuel Faillettaz,
b) «Industrie, Commerce, Artisanat», par M. Alfred Piguet.
«Office Suisse d'Expansion commerciale», 25e rapport annuel, 1951.
Annexe: «25 ans au service du commerce extérieur. Aperçu de l'activité de l'OSEC, de 1927/1952». par M. Albert Masnata, Lausanne.
«Le Canton de Vaud», 1803 à 1953, Editions Félix Perret, Lausanne, 1953.
«Cent cinquante ans d'histoire vaudoise», 1803 à 1953, édité par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Librairie Payot, Lausanne, 1953.
«Centenaire de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et de son Ecole complémentaire professionnelle», par M. Emile Jaton, Lausanne, 1959. Édité par «L'Economie lausannoise», Impression, édition et publicité de l'Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.
«La révolution industrielle dans le canton de Vaud», par M. Robert Jaccard. Imprimeries Réunies S. A., Lausanne, 1959.
Archives du Grand Conseil du Canton de Vaud, Service de documentation, Lausanne.
Procès-verbaux du Grand Conseil du Canton de Vaud, Lausanne.
Archives de presse du Comptoir suisse, 1920 à 1945.
Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont bien voulu faciliter notre tâche par la documentation qu'elles ont mise obligamment à notre disposition, et grâce aussi à leurs souvenirs personnels, à savoir:

M. Apothéloz, Gustave, secrétaire de l'Association du Vieux-Lausanne, conservateur des archives de l'Institut international de mécano-culture, Mon-Repos, Lausanne.
M. Blanc, Maurice, notaire, Lausanne.
M. Berthoud, secrétaire de la Société des Jeunes-Commerçants, Lausanne.
M. Bovey, Chancellerie d'Etat, Lausanne.
M. Brönimann, Charles, commerçant, Lausanne.
M. Burnens, Charles-Jean, ancien directeur, Zurich.
M. Delarageaz, Marcel, président de la Mutuelle Vaudoise, Lausanne.
M. Delessert, Ferdinand (†), ancien pasteur, Paudex.
M. Dubois, Ernest, ancien directeur de l'UBS à Lausanne.
M. Faillettaz, Emmanuel, directeur du Comptoir suisse, Lausanne.
M. Fischer, Ernest, ancien conseiller d'Etat, Lausanne.
M. Freymond, Arthur, ancien syndic de Lausanne.
M. Huguenin, Auguste, journaliste, Lausanne.
M. et Mme Jaccard-Faillettaz, professeur, Lausanne.
M. Jaton, Emile, directeur des Ecoles complémentaires professionnelles, Lausanne.
M. Marquis, Victor, négociant, Lausanne.
M. Méan, Benjamin, ancien juge cantonal, Lausanne.
M. Noverraz, Albert, ancien collaborateur de la BCV, Lausanne.
M. Peitrequin, Jean, ing., ancien syndic de Lausanne.
M. Piguet, Alfred, directeur de l'Union vaudoise des Associations commerciales, industrielles et des métiers, Lausanne.
M. Stadler, Rodolphe, président des Câbleries de Cossonay.
M. Valloton, Paul, avocat, Lausanne.
M. Wuilleumier, Oscar, industriel et président de l'UVACIM, Pully.

JEAN LANDRY

Jean Landry, 3 octobre 1875 à 17 juin 1940 «In Memoriam»:
Allocution de M. le pasteur Rodolphe Berger;
Discours de M. le professeur Emile Golay, prorecteur de l'Université de Lausanne;
Discours de M. le professeur Robert Mathey, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Lausanne;
Discours de M. Pierre Oguey, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne;
Discours de M. Victor Buchs, vice-président de l'EOS;
Discours de M. le Dr h. c. Max Schiesser, président de l'ASE;
Discours de M. le Dr h. c. Walter Wyssling, au nom des autorités fédérales;
Discours de M. Emmanuel Dubochet, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité.
«Dr sc. techn. h. c. Jean Landry», Bulletin de l'ASE, № 13 du 26 juin 1940.
«Jean Landry — Membre d'honneur de l'ASE», par M. L. — Bulletin de l'ASE, № 25 du 11 décembre 1940.
«Exposition Nationale Suisse 1939», par M. A. Burri, Dir., Kilchberg. Trad. C. Aeschimann, ing. dipl. 1941. Edit. Electro-Diffusion. Soc. pour la diffusion de l'énergie électrique en Suisse.
EOS S. A. L'Energie de l'Ouest Suisse, Lausanne. — «1919 EOS 1944».
«Agrandissement de l'Usine de la Dixence». Tirage à part de la Communication № 30 du Service fédéral des Eaux sur les forces hydrauliques disponibles de la Suisse, 1945.
«Die Entwicklung der schweiz. Elektrizitätswerke und ihrer Bestandteile in den ersten 50 Jahren.» — Zürich 1946. — Herausgegeben vom Schweiz. Elektrotechnischen Verein. Dr phil. h. c. Walter Wyssling, Professor der ETH.
«Centenaire de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne, 1853—1953.»

«Wasserkraftnützung und Energiewirtschaft der Schweiz.» — Herausgegeben vom Wasserwirtschaftsverband. — Verbandsschrift Nr. 33/1956.

Nous tenons en outre à exprimer ici notre profonde reconnaissance aux personnes suivantes pour le précieux appui qu'elles nous prêté au cours de la préparation de cet essai, à savoir:

M. Alfons Burri, ing. cons. à Kilchberg, près Zurich,
M. Alfred Stucky, directeur de l'EPUL, à Lausanne,
M. René Neeser, président des Ateliers des Charmilles à Genève,
M. Breguet, ing. à l'EOS, à Lausanne,
M. Buzzi, collaborateur de l'EOS, à l'EOS,
M. Solioz, ancien chef de chantier de Chandoline, à Sion,
M. Favrat, directeur de la Grande-Dixence S. A., à Lausanne,
M. le professeur Favez, à Renens-sur-Roche, près Lausanne,
M. le professeur Juillard, à Lausanne,
M. Keusch, collaborateur de la Société Vaudoise d'électricité,
M. Cardis, ing.-conseil, à Lausanne,
Mme Cornaz-André, à St-Prex,
M. Pierre Dumur, ingénieur, à Pully,
M. Leuch, secrétaire général de l'ASE, à Zurich,
M. F. Alfred Landry, négociant, Les Verrières,
Melle Marie-Louise Landry, Neuchâtel,
M. Max G. Landry, ingénieur, Neuchâtel.

Photos et Clichés

MATHIAS HIPP

Portrait en pastel, artiste inconnu, propriété privée. Photo Willy Gloor, Neuchâtel. — Photo Wörz et Hans Dreher, Blaubeuren. — Plusieurs photos et clichés ont été obligamment mis à disposition par Favag S. A., Neuchâtel.

J.-J. KOHLER

Photos Affico S. A., Vevey, Schlemmer, Bautz et inconnus.

E. FAILLETTAZ

Photos Wiürgler, Lausanne, et Groupement de photographes, Lausanne, et inconnus. — Plusieurs clichés obligamment mis à disposition par le Comptoir suisse, Lausanne.

JEAN LANDRY

Photos de Jongh, Lausanne, Lacroix, Genève, Grande Dixence, Schelling, Fleurier.